NATIONS UNIES
RÉPUBLIQUE DU CONGO

RAPPORT DES RÉSULTATS

DU PLAN-CADRE DES NATIONS UNIES POUR L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT EN RÉPUBLIQUE DU CONGO POUR L'ANNÉE 2022

Janvier 2023

2022

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ EXÉCUTIF 4
MESSAGE DU COORDONNATEUR RÉSIDENT DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES AU CONGO 10
EQUIPE PAYS DES NATIONS UNIES EN RÉPUBLIQUE DU CONGO 14
PRINCIPAUX PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES AU CONGO 16
PRINCIPAUX AXES DE DEVELOPPEMENT AU NIVEAU NATIONAL ET REGIONAL 20
- Contexte socio-économique de la République du Congo en 2022 21
- Contexte Politique et sécuritaire du Congo en 2022 22
- Situation des droits humains au Congo en 2022 23
- Situation humanitaire du Congo en 2022 24
- Situation des personnes en déplacement forcé et à risque d'apatridie en 2022 26

APPUI DU SNU AUX PRIORITES NATIONALES DE DEVELOPPEMENT PAR LE BIAIS DE SON CADRE DE COOPERATION 28
- Processus de révision de l'UNDAF 2020-2024 29
- Soutien au partenariat et financement de l'agenda 2030 32

RESULTATS DE L'EQUIPE 42
PAYS EN 2022 42
- Résultats de la mise en œuvre du PNUAD en 2022 43

SUCCÈS, CONTRAINTES ET LEÇONS RETENUES EN MATIÈRE DE COORDINATION 88
- Succès, contraintes et leçons retenues en matière de coordination 89
- Contraintes dans l'opérationnalisation du PNUAD 91
- Leçons retenues 94
- Recommandations 96

PRIORITES CLES DE L'EQUIPE DE PAYS DES NATIONS UNIES POUR 2023 100
- Priorités clés de l'equipe de pays des nations unies pour 2023 101

ANNEXE : 107
- Mobilisation des ressources financières et utilisation de Fonds (groupes de résultats) 107
- Liens vers les principaux documents des agences 111
- Liste des abréviations et acronymes 112

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Élaboré conjointement par le Gouvernement de la République du Congo et le Système des Nations Unies pour le développement, ce rapport de l'UNDAF 2022 met en évidence les contributions stratégiques globales et collectives des entités de l'ONU au développement durable du Congo décrit dans le Plan National de développement (PND, 2022-2026), le Plan de résilience 2022-2023 en réponse à la crise alimentaire et l'Agenda 2030. Il est important de rappeler que l'année 2022 a été marquée par la validation du PND 2022-2026 par le Gouvernement au mois de janvier 2022, ce qui a enclenché la révision du cadre de coopération entre le système des Nations Unies et le Gouvernement de la République du Congo.

En termes de développements économiques au niveau national, la guerre en Ukraine, qui a occasionné une crise alimentaire et énergétique mondiale, continue d'exacerber les défis socio-économiques, notamment l'insécurité alimentaire compte tenu de la forte dépendance du pays aux importations alimentaires. En revanche, la croissance devrait se raffermir en 2023 (4,6%) selon les estimations du Fonds monétaire international (FMI), en raison de la poursuite de l'exécution du programme de la facilité élargie de crédit (FEC) conclu avec le FMI. Alors que le Gouvernement a récemment mis en œuvre plusieurs réformes, le pays reste confronté à des défis importants en matière de mobilisation des ressources intérieures, ce qui pourrait entraver la viabilité de la dette à long terme, la mise en œuvre du PND 2022- 2026 et les activités conjointes définies dans l'UNDAF.

Sur le plan politique, l'année 2022 a été marquée par l'organisation d'élections législatives et locales. Le Congo a par ailleurs redynamisé ses relations avec ses partenaires bilatéraux et multilatéraux, avec l'impulsion du partenariat public-privé et l'expansion de son portefeuille de collaboration financière à l'échelle internationale.

Dans le domaine de la gouvernance, la contribution à la réalisation du produit 1.1 s'est faite à travers le domaine du renforcement des capacités et de l'amélioration des cadres opérationnels et réglementaires. Les Nations unies ont entre autres renforcé les capacités de 1700 femmes candidates aux élections législatives, locales et municipales dans la protection des droits de l'homme en matière de démocratie. De même, 300 magistrats et officiers de police judiciaire ont été formés sur la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) au titre de la loi Mouebara et de la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF).

Les interventions de l'ONU sur le produit 1.2 ont porté sur la sensibilisation, la formation et la vulgarisation des textes juridiques. Plus précisément, 200 personnes issues du secteur privé, de la société civile, du corps judiciaire et de l'administration publique ont été formées sur les techniques de lutte contre la stigmatisation et la discrimination faite aux PVVIH dans le département du Niari.

En outre, 87 460 personnes constituées des chefs de quartier, des leaders religieux, des ONG des personnes vivant avec handicap et des populations autochtones ont été sensibilisées sur les instruments juridiques de protection contre les VBG dans les communautés des

départements de Brazzaville, Pointe-Noire, Pool, Plateaux, Cuvette, Likouala et Lékoumou.

Le système statistique national, pour sa part, a bénéficié de l'appui technique et financier des Nations Unies pour un suivi efficace des politiques publiques, notamment dans le cadre du produit 1.4. Ces appuis ont permis de : i) de renforcer la production et la dissémination des annuaires statistiques dans les secteurs de la santé et de l'informel et de mettre en place les outils techniques et informatiques pour la production des statistiques du secteur de l'éducation et de la formation et ii) de financer la formation professionnelle en démographie de deux étudiants congolais et en statistique et économie d'un étudiant congolais. L'ONU a continué à soutenir le gouvernement dans le renforcement des capacités en vue d'améliorer le système d'enregistrement des naissances en République du Congo. A ce titre, deux (02) centres principaux d'état civil et trente (30) services de Brazzaville (Madibou et Djiri) et de Pointe Noire ont été dotés en équipements informatiques. L'ONU a assuré l'assistance technique et l'assurance qualité du processus du cinquième recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-5) et a renforcé les capacités de 107 cadres nationaux en matière de recensement général de la population et de l'habitation utilisant les nouvelles technologies de l'information.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités relatives à la lutte contre l'apatridie en 2022, 733 actes de naissance ont été délivrés aux populations autochtones (175) et locales des départements de la Likouala (249) et de la Sangha (309) par les audiences foraines du ministère de la Justice soutenues par les Nations Unies. Du matériel et des ordinateurs ont été fournis à huit services d'état civil des départements de Pointe Noire, des Plateaux, de la Sangha et de la Likouala, afin de faciliter l'enregistrement des naissances. Un atelier de renforcement des capacités a été organisé pour 125 fonctionnaires d'état civil du département de la Cuvette. 106 agents des services gouvernementaux ont également été formés au nouveau système d'enregistrement des naissances dans les départements de la Cuvette, du Niari, de Pointe Noire et de la Lekoumou. Les campagnes de sensibilisation sur le risque d'apatridie ont touché 49 890 personnes dans les districts de Brazzaville, Bouémba, Bétou, Dolisie et Sibiti. Aucun statut de résidence ou de naturalisation n'a été accordé aux réfWugiés en 2022.

L'ONU a renforcé les capacités institutionnelles, organisationnelles et techniques du système éducatif afin de permettre aux enfants (filles et garçons), aux jeunes et adultes, sur un même pied d'égalité, d'accéder à des services éducatifs inclusifs et de qualité en lien avec l'atteinte du produit 2.1. A cet égard, 1 286 enseignants (545 femmes et 741 hommes) ont notamment acquis des compétences sur l'utilisation des outils d'évaluation des compétences des élèves en français et en mathématiques, la gestion scolaire, la pédagogie curative en français et en mathématique, la pédagogie numérique, l'enseignement à distance et sur le maniement des manuels de français et mathématiques ORA 1 et 2.

Concernant le produit 2.2, le gouvernement et l'ONU ont uni leurs forces pour améliorer la qualité de l'environnement scolaire visant à terme l'élimination de toutes formes de violences basées sur le genre, l'égalité et l'équité entre les filles et les garçons et la protection des droits des minorités, des enfants autochtones et marginalisés à travers la fourniture des kits scolaires et d'hygiène aux plus vulnérables, l'assainissement et la désinfection des écoles, la construction des points d'eau potable, l'alimentation et la nutrition scolaire et la formation des acteurs de la chaîne d'encadrement pédagogique et administratif. A ce titre, 1 024 établissements scolaires ciblés ont bénéficié du processus de renforcement des capacités sur l'assainissement et la désinfection des écoles et des kits scolaires leur ont été octroyés, 105 clubs scolaires ont été créés dans ces établissements ciblés de l'enseignement primaire et secondaire afin de participer dans la prévention et la lutte contre les violences de genre en milieu scolaire.

Grâce aux interventions de l'ONU, les capacités des structures et des acteurs en charge de l'EFTP ont été renforcées et des partenariats ont été établis avec des organisations de la société civile pour améliorer l'offre de formation technique et professionnelle en faveur des jeunes filles et garçons, conformément aux attentes du produit 2.3. Les actions menées dans ce cadre ont permis à 75 jeunes (37 filles et 38 garçons) de bénéficier d'un renforcement des compétences, ce qui a permis à 24 d'entre eux (dont 13 filles et 11 garçons) de participer efficacement à l'initiative « Photovoice » et à 51 autres jeunes (dont 24 filles et 27 garçons) de prendre part aux activités de « Youth Challenge ».

La coopération entre le Système des Nations Unies et la République du Congo au titre du secteur de l'éducation et de la formation s'est illustrée à travers le renforcement du dialogue partenarial autour des principaux enjeux et défis de la mise en œuvre de l'Agenda ODD4-Education 2030 et une mobilisation plus accrue de la volonté politique en faveur de l'éducation. Les efforts conjointement déployés dans ce cadre au cours de l'année 2022 ont permis d'organiser au Congo les consultations nationales sur la transformation de l'éducation en articulation synergique avec le processus en cours sur les Etats Généraux de l'Education. Ces cadres de dialogues sectoriels et d'appui à la prise de décisions stratégiques pour améliorer la gouvernance, le pilotage et les résultats du système éducatif ont permis au gouvernement et aux partenaires de souscrire à des engagements publics plus importants en faveur du développement du secteur de l'éducation et de la formation, de la transformation de l'éducation et du renforcement de la résilience face aux crises.

En ce qui concerne le domaine de la santé, le gouvernement et le Système des nations Unies se sont fixés pour ambition de soutenir la

prévention et la prise en charge du VIH/SIDA, de la tuberculose, ainsi que la promotion des comportements favorables à la santé, l'eau, l'hygiène et assainissement. Au cours de l'année 2022, le pourcentage de districts sanitaires ayant une CV en DTC 3 ≥ 80% a été de 35% traduisant ainsi la non-atteinte de la cible de 50% fixée pour 2022. A contrario, 4 363 patients tuberculeux sur une cohorte de 5592 ont été traités avec succès, soit un taux de succès thérapeutique de 78,02%.

Pour ce qui est de la gestion épidémiologique et autres urgences sanitaires, les progrès enregistrés en 2022 en matière de renforcement de capacités nationales ont entre autres porté sur la disponibilité du plan national de contingence aux épidémies. Ce dernier a été élaboré et validé en février 2022 avec l'appui des agences du système des Nations Unies, suivant le plan d'action nationale de sécurité sanitaire 2020-2024 (PANSS) actualisée également en 2022. Les couvertures vaccinales les plus élevées ont été enregistrées dans les départements du Kouilou, de Pointe-Noire et Brazzaville qui affichent respectivement 30.65%, 14.47% et 12.43% des personnes complètement vaccinées contre la COVID-19.

S'agissant de l'approvisionnement en eau potable, l'indicateur a peu progressé au cours de l'année 2022 en raison de l'absence de mobilisation des fonds dédiés à ce secteur. Concernant l'assainissement, environ 466 333 personnes continuent de pratiquer la défécation à l'air libre (selon les dernières données du JMP). Les mesures de protection sociale, y compris les transferts monétaires et les AGR, en faveur des populations les plus vulnérables réalisées en 2022 ont été effectivement mises en œuvre. En rapport avec le produit 3.5.2, les programmes de transferts sociaux à la suite de l'impact socio-économique du Covid-19 ont bénéficié à 70 000 personnes vulnérables, représentant 98% des populations atteints.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités WASH en 2022, cinq forages équipés d'une pompe manuelle ont été construits dans la Likouala et les Plateaux, en plus de l'entretien de 25 points d'eau. Les comités de gestion de l'eau des villages hôtes de Moungoungui et Thanry et du site de réfugiés 15 Avril (Likouala), celui de Bouémba et trois de Bouanga (Plateaux) ont été renforcés dans le suivi, l'utilisation et l'entretien

des ouvrages et par la distribution de kits de réparation. Ces comités ont pris l'initiative de mettre en place un système communautaire de recouvrement des coûts pour remédier aux pannes récurrentes des forages existants. 20 blocs de latrines ont été réhabilités, et 40 latrines ont été vidangées avec la participation des communautés, au site du 15 avril à Bétou et de Bouémba. A Moungoungui (Likouala), les Nations Unies ont construit 31 latrines familiales et 92 ménages de réfugiés (environ 276 personnes) ont reçu des dispositifs de lavage des mains afin de promouvoir l'hygiène et de prévenir les maladies. La coordination avec le secteur privé (Likouala Timber) a permis de construire 50 latrines/douches familiales. Par ailleurs, 10 postes de latrines ont été construits à Ngabé (Pool). A Bétou, 100 dalles « sato pan » ont été fabriquées pour les familles réfugiées et la population hôte du district de Bétou et les réfugiés installés dans les sites 15 Avril de Bétou, de Bouémba et les villages d'accueil de Moungoungui et Bétou. 13 708 personnes (7 009 dans les Plateaux et 6 699 dans la Likouala) ont bénéficié de séances de sensibilisation à l'hygiène. A Ngabé (Pool), l'ONU a aussi mené des sessions de sensibilisation et a distribué 57 600 produits de traitement de l'eau à 1 440 demandeurs d'asile de la RDC. Il convient de noter que dans la Likouala, ces activités s'ajoutent à celles du projet «Lisungi» de filets sociaux financé par la Banque mondiale et mis en œuvre par le ministère des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'action humanitaire avec l'appui technique du système des Nations Unies, qui a fourni des transfert monétaires conditionnels (santé et éducation) à 5 170 ménages, dont 2 162 réfugiés en 2022.

Pour le secteur de l'économie réelle, les interventions du Système des Nations Unies ont porté sur des appuis techniques, financiers et institutionnels pour améliorer le positionnement des PME, des organisations et des producteurs dans les secteurs de diversification économique. En effet, pour soutenir les producteurs les plus vulnérables en vue de contribuer au renforcement de leurs actifs de production, l'équipe pays est intervenue dans certains départements du pays tels que la Lékoumou, les Plateaux et le Niairi. Dans la Lékoumou par exemple, 393 petits exploitants vulnérables (dont 238 petits exploitants autochtones regroupés dans 19 groupements et 72 producteurs d'huile de palme de 3 groupements) ont bénéficié d'un appui pour augmenter leurs revenus et la productivité de leurs exploitations. L'accompagnement de l'ONU dans la mise en œuvre de l'action gouvernementale a enfin mis l'accent sur le développement des compétences de certains acteurs (ministères sectoriels et ONG) par le biais de la formation professionnelle dans le but de renforcer leurs capacités sur la conservation de la nature et la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques.

MESSAGE DU COORDONNATEUR RÉSIDENT DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES AU CONGO

Au nom de l'Equipe Pays des Nations Unies en République du Congo, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport conjoint 2022 sur les résultats du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF, 2020-2024). L'UNDAF est le principal cadre programmatique dont dispose actuellement la famille des Nations Unies, pour accompagner le Congo à réaliser l'agenda 2030, en veillant à « Ne laisser personne de côté ». Composé de 10 agences résidentes et 12 non-résidentes, le SNU au Congo s'est inscrit dans une dynamique de travail « unis dans l'action » pour i) aligner le cadre de coopération aux priorités gouvernementales identifiées dans le Plan National de Développement (PND) 2022-2026 à la demande du Gouvernement, et ii) mettre en œuvre la réforme dans le cadre du Système des Nations Unies pour le Développement, notamment par un appui conjoint et coordonné de toutes les agences face aux diverses priorités nationales. Cette réforme de l'ONU, voulue par les États membres et soutenue par la République du Congo, s'appuie sur une nouvelle approche basée sur les résultats qui vise l'excellence, l'efficacité et la mise à l'échelle de solutions et transformations durables.

L'année 2022 a démarré dans un contexte national de normalisation de la COVID-19, en dépit des incertitudes liées à la résurgence des cas dans certains pays, notamment en Chine où la situation demeure fortement imprégnée par la crise sanitaire. Aussi, compte tenu de la crise alimentaire et énergétique mondiale résultant de la crise ukrainienne et de ses implications au niveau national, le Congo a adopté un plan de résilience pour la période 2022-2023 et un ensemble de mesures s'inscrivant sous le signe de la relance économique et de l'assainissement des finances publiques. Ceci marque, nous l'espérons tous, le début de la période post-crise COVID-19 permettant ainsi de construire les conditions d'un avenir meilleur.

Le présent rapport retrace l'essentiel des résultats que le système des Nations Unies au Congo a pu concrétiser au cours de l'année 2022, grâce à sa collaboration avec ses partenaires institutionnels, financiers, du secteur privé, de la société civile et du monde académique. Pour soutenir les efforts du pays à atteindre les 17 objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030, les Nations Unies ont exécuté des programmes de développement en réalisant des projets d'une valeur totale de 44 943 762 USD en 2022. Les actions de l'ONU au cours de l'année écoulée ont été guidées par les priorités contenues dans les stratégies et politiques du pays. En soutien aux priorités nationales, le

Système des Nations Unies et le Gouvernement Congolais ont entamé le développement des programmes conjoints intégrés, novateurs et catalyseurs des efforts entrepris par le gouvernement dans les domaines de la protection sociale, l'éducation, le WASH, la santé, de la croissance économique, de la diversification économique et de la gouvernance en ne laissant personne de côté.

Le pays a été témoin de progrès significatifs grâce à une approche coordonnée et collaborative du SNU, à travers des actions communes pour plus d'impacts. Tout en continuant à apporter notre appui aux efforts gouvernementaux en vue de juguler les effets socioéconomiques de la crise alimentaire, nous nous félicitons d'avoir maintenu également le cap sur les quatre domaines de résultats du cadre de coopération, à travers des interventions conçues autour des besoins des populations les plus vulnérables. Au regard des expériences antérieures de planification du pays, notamment des PND 2012-2016 et 2018-2022, des choix stratégiques se sont révélés nécessaires pour l'élaboration puis la validation d'un nouveau PND pour la période 2022-2026. Dans ce contexte et sur la base d'un processus participatif et inclusif, le SNU a travaillé avec le Gouvernement du Congo et les autres parties prenantes sur l'alignement de son cadre de coopération aux nouvelles priorités nationales pour les deux années restantes.

Dans le cadre du respect de la planification stratégique de l'UNDAF, il est prévu en fin de cycle, une l'évaluation finale du cadre de coopération révisé (UNDAF 2020-2024) pour envisager soit l'élaboration d'un nouveau Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (UNSDCF) ou une extension de l'UNDAF actuel pour l'aligner au niveau temporel au PND, cela devrait donner un élan nouveau pour la réalisation des ODD.

Je voudrais conclure sur ces bonnes perspectives en profitant de l'opportunité qui m'est offerte ici pour remercier, au nom de l'Equipe Pays, le Gouvernement du Congo, nos partenaires techniques et financiers, nos partenaires de mise en œuvre, la société civile, les universités, le secteur privé et les communautés pour leur engagement et leur détermination à combattre la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions, et à ne laisser personne de côté au Congo. Je voudrais également remercier le personnel du Système des Nations Unies qui travaille quotidiennement pour la mise en œuvre des projets et programmes. Je suis fier de nos agences, fonds et programmes, et de tout ce que ce bassin de talents exceptionnel a accompli au cours de l'année. Le soutien continu de nos partenaires et donateurs a renforcé notre détermination à pousser plus fort et à atteindre plus haut les résultats de l'équipe pays retranscris à travers ce rapport, ainsi que les leçons qui peuvent en être tirées sur lesquelles nous capitaliserons au cours des prochaines années.

Chris Mburu,

Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies en République du Congo,

Brazzaville, janvier 2023

EQUIPE PAYS DES NATIONS UNIES EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

L'équipe pays des Nations Unies (UNCT) en République du Congo soutient la réalisation des priorités nationales de développement en collaborant avec les ministères et organismes gouvernementaux clés dans le cadre d'une démarche stratégique portée par le rôle normatif des Nations Unies dans la conduite des activités opérationnelles de développement et les interventions programmatiques du SNU en réponse aux priorités nationales. De fait, en rapport avec ses avantages comparatifs, les interventions du SNU sont focalisées sur des programmes à haute portée stratégique et des effets catalytiques au regard de la période de mise en œuvre de l'UNDAF 2020-2024.

Ce rapport met en lumière les progrès réalisés en République du Congo avec l'appui de l'ONU (composé au niveau national de 10 entités résidentes et 12 agences non-résidentes) grâce à une cohérence, une transparence et une responsabilisation accrues. Enfin, le rapport met l'accent sur les résultats obtenus par le SNU suivant une approche de mise en œuvre intégrée et complémentaire entre les agences, dans le but de susciter un fort impact avec des changements réels sur les plus vulnérables avec pour objectif « ne laisser personne pour compte », conformément aux engagements souscrits et transcrits dans l'agenda 2030.

AGENCES RESIDENTES

UNITED NATIONS · CINU · UNDP · UNESCO · UNHCR · World Health Organization · unicef for every child · FAO · WFP World Food Programme · UNFPA · ONUSIDA · UNDSS

AGENCES NON RESIDENTES

UN WOMEN · UNITED NATIONS HUMAN RIGHTS · UN-HABITAT FOR A BETTER URBAN FUTURE · UNIDO · IFAD Investing in rural people · OCHA · UNEP · ILO · ITU · UNOPS · UNODC Office des Nations Unies contre la drogue et le crime · IOM•OIM

PRINCIPAUX PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES AU CONGO

Le système des Nations Unies en République du Congo travaille avec plusieurs catégories de partenaires pour financer et mettre en œuvre des interventions à haut impact. Dans le but d'accompagner l'action du Gouvernement congolais dans la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND, 2022-2026), le Système des Nations Unies, à travers la Troïka des partenaires au développement, a organisé une réunion du Forum des Partenaires au Développement (FPaD). Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la relance du cadre de concertation Gouvernement-PTF et de l'appropriation des priorités gouvernementales, en vue de la promotion de la synergie et de la complémentarité des interventions des partenaires en lien avec leurs avantages comparatifs.

Les partenaires de développement clés du Système des Nations Unies pour le Développement au Congo impliqués dans la mise en œuvre de l'UNDAF ont été :

- le gouvernement, à travers ses ministères, ses agences et ses différentes composantes ;
- les institutions financières internationales (Banque mondiale, FMI, BAD, Fonds mondial, FIDA, etc.) ;
- les agences/organisations de coopération multilatérale ou bilatérale (AFD, USAID, Japon, Canada, USA, France, UE, Allemagne, Chine, etc.) ;
- les ONG internationales et nationales (Catholic Relief Services, Caritas, etc.) ;
- les organisations d'intégration régionale telles que l'Union africaine (UA), la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), etc. ;
- le secteur privé et les organisations de la société civile.

Le gouvernement, à travers ses ministères sectoriels, ses agences et ses différentes composantes, fournit le cadre normatif et l'ancrage institutionnel nécessaires à la mise en œuvre des interventions de développement. À titre d'illustration, le ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale (MPSIR) a joué un rôle clé dans la mise en œuvre et l'alignement de l'UNDAF 2020-2022 aux priorités nationales consignées dans le PND 2022-2026.

Les institutions financières internationales telles que la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et la Banque africaine de développement (BAD) jouent un rôle majeur dans les programmes de développement économique et social du Congo. Ce rôle consiste à fournir des conseils sur les projets de développement, à les financer et à aider à leur mise en œuvre. Dans le cadre de la mise en place d'un système de santé plus résilient en soutenant la riposte à la COVID-19, la Banque mondiale, en partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), a soutenu le Congo à travers des financements en faveur du Projet d'intervention d'urgence COVID-19 pour renforcer la prévention, la surveillance des maladies et les mesures de détection et de confirmation rapides des cas.

Les institutions de coopération multilatérale ou bilatérale (AFD, USAID, USA, France, UE, Chine, etc.) ont eu une responsabilité clé en soutenant

collectivement l'engagement du gouvernement dans le développement du Congo. Ces institutions ont facilité l'établissement de liens entre les parties prenantes et ont contribué à catalyser, grâce à leur rôle normatif, l'élaboration de lignes directrices et de normes pour aider les acteurs à faire avancer l'agenda 2030. Ils ont également joué un rôle important pour aider à mobiliser des ressources dans plusieurs domaines tels que la gouvernance, l'agriculture, la santé, l'éducation, la résilience et la nutrition.

Les ONG internationales et nationales, les organisations de la société civile (OSC) et les organisations communautaires, en tant que partenaires de coopération et d'exécution, étaient responsables de la mise en œuvre des programmes sur le terrain. Elles ont joué un rôle central dans la mise en place d'une réponse durable et locale, tant dans les contextes de crise que dans les interventions de développement, en raison de leurs relations avec les communautés locales et de leur accès à celles-ci.

CHAPITRE 01

PRINCIPAUX AXES DE DEVELOPPEMENT AU NIVEAU NATIONAL ET REGIONAL

Contexte socio-économique de la République du Congo en 2022

Située en Afrique centrale, la République du Congo s'étend de part et d'autre de l'Equateur, sur une superficie de 342.000 km2. Selon les estimations de la Banque mondiale, le pays comptait environ 5,7 millions d'habitants en 2021, dont près de 47% avaient moins de 18 ans[1] . Avec plus de 68% de sa population concentrée dans les zones urbaines[2] en 2021, le pays est l'un des plus urbanisés d'Afrique.

L'économie congolaise reste très peu diversifiée, axée principalement sur le secteur pétrolier au détriment de ses autres ressources. Après deux années consécutives de récession, l'économie a renoué avec la croissance en 2022 (2,6%), qui devrait se raffermir en 2023 (4,6%) selon les estimations du Fonds monétaire international (FMI)[3] . Ce dynamisme de croissance serait porté, d'une part, par la reprise des investissements dans le secteur pétrolier en lien avec l'entrée en production de certains champs pétroliers et, d'autre part, par la poursuite de l'exécution du programme conclu avec le FMI au titre de facilité élargie de crédit (FEC) et la mise en œuvre du programme de réformes économiques et financières de la CEMAC (PREF-CEMAC).

La guerre en Ukraine, qui a occasionné une crise alimentaire et énergétique mondiale, continue d'exacerber les défis socio-économiques, notamment l'insécurité alimentaire en raison de la forte dépendance du pays aux importations alimentaires. L'inflation en République du Congo est restée au-dessus de la norme communautaire de la CEMAC fixée à 3%. En juin 2022, elle est passée à 3,3% (contre 2,7% en juin 2021)[4] , sous l'effet du renchérissement des produits alimentaires (+6,7%) et de l'énergie (+3,0%) qui représentent en moyenne 53,4% du panier de consommation des ménages. Cette augmentation de l'inflation globale a, en revanche, été tempérée à court terme par des mesures gouvernementales de soutien budgétaire dans le cadre de la mise en œuvre du plan de résilience 2022-2023 en réponse à la crise alimentaire, notamment i) les subventions des produits pétroliers à la pompe[5] et ii) le gel des prix de produits de première nécessité.

Sur le plan budgétaire, le Congo est toujours en proie au risque global de surendettement, malgré la viabilité de la dette dans un contexte de prix élevés du baril de pétrole et de relance de la production pétrolière. Pour tenir compte des objectifs du programme conclu avec le FMI, le Parlement a approuvé, en décembre 2022, le projet de loi de finances de l'Etat exercice 2023 remanié, qui se chiffre à 2 598,0 milliards FCFA en recettes, et à 2 107,4 milliards FCFA en dépenses. Au-delà des efforts entrepris par le Gouvernement pour répondre aux priorités de développement fixées dans le PND 2022-2026, un assainissement durable des finances

[1] D'après l'Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS5) réalisée par l'Institut National de la statistique en 2014-2015.

[2] La population congolaise est concentrée dans les deux principales villes congolaises : Brazzaville et Pointe Noire.

[3] Perspectives économiques régionales de l'Afrique subsaharienne, octobre 2022.

[4] D'après les estimations de l'Institut national de la Statistique (INS).

[5] Confère Loi des finances rectificative, exercice 2022.

publiques reste nécessaire et de toute urgence pour préserver la viabilité de la dette, sortir du piège de l'endettement et recréer l'espace budgétaire dont le secteur public a besoin pour reconstituer les équilibres macroéconomiques et réaliser efficacement ses priorités.

Sur le plan social, le Congo continue de faire face à des défis structurels. La pandémie de COVID-19 a exacerbé la situation économique, entraînant ainsi une réduction significative des services sociaux et des opportunités économiques. Selon le rapport sur le développement humain 2021/2022, le score IDH ajusté aux inégalités de la République du Congo était de 0,430 et celui de l'indice d'inégalité de genre (IIG) était de 0,571 ; ce qui classe le pays au 147e rang sur un ensemble de 191 pays. Même en période d'excédent économique résultant de l'augmentation des revenus pétroliers, les bénéfices des secteurs clés ont rarement eu un impact sur la vie quotidienne des citoyens. La République du Congo reste paralysée par un manque de diversification économique ou d'industrialisation, ce qui laisse la majorité de la population dépendante du secteur informel et vivant sous ou près du seuil de pauvreté. La pauvreté multidimensionnelle touche 24,3% de la population, avec un indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) de 0,112. Les chocs économiques et sanitaire ont inversé les progrès réalisés précédemment en matière de réduction de la pauvreté, la proportion de la population vivant sous le seuil international d'extrême pauvreté de 2,15 USD PPA par jour passant de 34,9% en 2015 à 52,2 % en 2022. Selon les données de l'Organisation internationale du travail (OIT), le taux de chômage global est estimé à 9%, tandis que le chômage des jeunes reste autour de 20%.

Contexte Politique et sécuritaire du Congo en 2022

La revue politique en 2022 a été dominée par la septième concertation politique tenue à Owando du 3 au 6 mars 2022, prélude à l'organisation des élections législatives et locales de juillet 2022. Depuis 2009, le Congo s'est inscrit dans une démarche de concertation politique à l'orée de chaque processus électoral. Après Brazzaville en 2009, Ewo en 2011, Dolisie en 2013, Sibiti en 2015, Ouesso en 2017 et Madingou en 2020, la concertation d'Owando s'est articulée autour du thème « Dans la paix et l'unité, œuvrons au renforcement de notre gouvernance électorale ». Les Nations Unies ont, pour leur part, plaidé pour l'inclusivité du processus électoral et exhorté tous les acteurs politiques à participer à la concertation d'Owando.

L'organisation d'élections législatives et locales en juillet et août 2022 a été l'évènement politique majeur. Près de 2000 candidats à la députation et 2456 aux fonctions électives locales dont plusieurs jeunes étaient en lice, mobilisant environ 2 819 000 inscrits. Avec un taux de participation officiel estimé à 59% au premier tour, les élections observées par les missions d'observations internationales ont été marquées par une victoire écrasante du parti au pouvoir le Parti congolais du travail (PCT) qui a remporté 111 des 151 sièges de l'Assemblée nationale, selon les résultats publiés par le ministre chargé de l'Administration du territoire. En dépit de la présence de quelques foyers de tension dus à l'envergure des candidats en présence, la sécurité des personnes et des biens a été garantie pendant toute la période électorale et aucun incident majeur n'a été enregistré. Ce scrutin traduit certes une stabilisation de la représentation féminine avec 21 femmes élues contre 18 sous l'ancienne législature, mais l'opinion congolaise reste dans l'attente de la désignation du chef de file de l'opposition institutionnelle, statut jusqu'ici attribué à l'UPADS. Suite à ces élections, un léger réaménagement de l'attelage gouvernemental a été opéré en septembre 2022 par le Premier Ministre Anatole Collinet Makosso, reconduit dans ses fonctions.

L'année 2022 a vu la redynamisation des relations du Congo avec ses partenaires bilatéraux et multilatéraux, l'impulsion du partenariat public-privé et l'expansion de son portefeuille de collaboration financière à l'échelle internationale. Dans un contexte international marqué par la guerre Russo-Ukrainienne, la visite de travail du ministre des Affaires étrangères de la Fédération de Russie, Sergueï Lavrov, en juillet 2022 a été un fait marquant. On note, par ailleurs, la visite d'Etat du président du Rwanda, Paul Kagamé, qui a abouti à la signature d'accords de coopération dans plusieurs domaines, dont celui relatif à la cession de douze mille hectares de terres congolaises au fonds souverain du Rwanda.

Au niveau régional, l'année 2022 a vu le leadership et l'implication du Président Denis Sassou Nguesso renforcés notamment dans les efforts d'allègement des tensions entre la RDC et le Rwanda et dans le processus de paix en Libye.

Sur le plan sécuritaire, le Gouvernement a fait face à des défis sécuritaires importants, notamment dans les domaines de la criminalité urbaine et de la délinquance juvénile. Un Haut-Commissariat à la Justice restaurative, à la prévention et au traitement de la délinquance juvénile a été créé pour faciliter la sensibilisation des jeunes et leur insertion sur la voie de la productivité.

Situation des droits humains au Congo en 2022

Le Congo a ratifié huit des neuf instruments internationaux principaux en matière des droits humains, sauf la Convention internationale pour la protection de toutes personnes contre les disparitions forcées signée en 2007. Le Congo est partie prenante

de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés. Le pays a également ratifié le Protocole de 1967 relatif au statut des réfugiés. Pour ce qui est des instruments régionaux, le Congo a ratifié la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant, le Protocole (Protocole de Maputo) à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes et des filles, droits sexuels et reproductifs en Afrique et la Convention régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique et d'autres instruments internationaux et régionaux pertinents. Dans son préambule, la Constitution congolaise du 20 octobre 2015 stipule que tous les instruments juridiques internationaux dûment ratifiés font partie intégrante de son ordre législatif interne.

Examiné en 2018 pour le troisième cycle de l'Examen périodique universel (EPU) par le Conseil des droits de l'homme, organe subsidiaire de l'Assemblée générale de l'ONU chargé des droits de l'homme, le Congo sera revu en janvier/février 2024 pour son quatrième cycle et soumettra son rapport au plus tard octobre 2023. Les défis constatés et les recommandations émises par les Etats membres du Conseil des droits de l'homme au Congo dans le cadre de l'EPU précédent avaient porté entre autres sur : i) le renforcement des capacités de la Commission nationale des droits de l'homme pour la rendre conforme aux Principes de Paris sur les institutions nationales des droits de l'homme; ii) la formation des représentants des forces de l'ordre en droits humains; iii) la consolidation de l'état de droit et la lutte contre l'impunité ; iv) l'exercice des droits à la liberté d'expression, d'association et de réunion pacifique ; et v) la prise en compte des groupes vulnérables, notamment les femmes, les enfants, les peuples autochtones, les réfugiés et demandeurs d'asile.

Situation humanitaire du Congo en 2022

La récession économique résultant de la COVID-19, dont l'impact demeure perceptible sur les populations, et les retombées de la guerre en Ukraine qui a entrainé une flambée des prix des produits de première nécessité (plus particulièrement des produits alimentaires), menacent davantage la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations les plus vulnérables dans le pays. Les enfants et les femmes enceintes et allaitantes (FEFA), ainsi que les réfugiés installés auprès des communautés locales, principalement dans les départements

de la Likouala et des Plateaux (généralement inondés d'octobre à février) et dont l'accès aux moyens de subsistance est très difficile, demeurent particulièrement vulnérables. Les populations les plus précaires, ont connu en plus de la montée des prix qui a particulièrement affecté les ménages pauvres des deux principales villes (Brazzaville et Pointe-Noire), des inondations dans le nord du pays affectant à la fois les populations hôtes et les réfugiés.

Selon l'évaluation multisectorielle conjointe (Gouvernement/Système des Nations unies) dans les départements des Plateaux, de la Cuvette, de la Likouala et de la Sangha, les inondations qui ont débuté en Septembre 2022 ont affecté 35.826 ménages, détruit 7.161 maisons et affecté 173 hectares de cultures. Cette évaluation a estimé le budget global requis pour une réponse dans les différents départements affectés à 24 340 422 USD. De plus, il est à noter que les effets du conflit du Pool de 2016-2017 qui a entraîné des déplacements massifs de population et une urgence humanitaire, se sont progressivement résorbés, alors que les populations vulnérables sollicitent un appui. Une enquête diligentée par le PAM (et finalisée en Avril 2022) pour évaluer les moyens de subsistance des peuples autochtones ainsi que leurs vulnérabilités à la sécurité alimentaire et à la malnutrition, fait ressortir un taux d'insécurité alimentaire de près de 46% parmi les populations autochtones, contre 41% de la population selon l'enquête SMART de 2021. L'enquête[6] indique aussi que les populations autochtones ont besoin d'un meilleur accès à la terre et aux ressources naturelles, ainsi que d'un contrôle de ces ressources pour améliorer leurs conditions de vie.

[6] Cette étude recommande par ailleurs une continuité des efforts fournis par les agences du SNU dans le cadre du SDG 1.

Situation des personnes en déplacement forcé et à risque d'apatridie en 2022

Au 31 novembre 2022, la République du Congo accueillait 59.930 réfugiés et demandeurs d'asile, dont 49,5% sont originaires de la RCA, 44,8% de la RDC et 5,1% du Rwanda.

Environ 50,2% sont des femmes et 43,5% sont des enfants, 3.8% des personnes âgées et 12% ont des besoins spécifiques (femmes cheffes de foyer, personnes handicapées, femmes enceintes ou allaitantes, victimes de violences basées sur le genre, enfants à risque, enfants non accompagnés ou séparés). Près de 27% des adultes ont déclaré que l'agriculture, la sylviculture et la pêche étaient leur principale occupation, et 10% ont déclaré être de petits vendeurs dans les secteurs formel et informel. Parmi eux, 38 940 réfugiés et demandeurs d'asile vivent dans des zones rurales reculées de la Likouala et des Plateaux, soit 65%. L'accès aux infrastructures et services sociaux de base de qualité y est très difficile.

Sur les 134 430 personnes estimées déplacées internes lors du conflit post-électoral présidentiel de 2016 dans le département du Pool, seules 26 875 personnes restent déplacées selon l'opération d'enrôlement des autorités en 2022. Environ 199 400 personnes sont estimées être en risque d'apatridie sur la base des recensements quantitatifs partiels de l'état civil organisés annuellement depuis 2018 par le ministère en charge de l'Intérieur et de la Décentralisation.

Depuis août 2022, 4 616 personnes originaires de la RDC ont fui les violences intercommunautaires dans le district de Kwamouth (Mai-Ndombé, RDC) et ont traversé le fleuve pour y demander l'asile dans les districts de Ngabé, Mpouya et Ignié, dans les départements du Pool et des Plateaux respectivement. L'UNHCR plaide pour que ces nouveaux arrivants, ainsi que les 8.802 réfugiés de facto dans les Plateaux reçoivent des papiers d'identité et soient reconnus par le Gouvernement sur une base prima facie.

trouver refuge dans le district de Ngabé, en République du Congo. Dans ce contexte, le HCR plaide pour que le gouvernement accorde aux demandeurs d'asile de Yumbi et de Ngabé le statut de réfugié sur la base d'une détermination de groupe et leur délivre des papiers d'identité.

CHAPITRE 02

APPUI DU SNU AUX PRIORITES NATIONALES DE DEVELOPPEMENT PAR LE BIAIS DE SON CADRE DE COOPERATION

Processus de révision de l'UNDAF 2020-2024

La révision de l'UNDAF 2020-2024 a été conduite sur la base d'un processus participatif, itératif et inclusif ayant impliqué les ministères sectoriels, le secteur privé, les représentants de la société civile, les partenaires techniques et financiers et le système des Nations Unies sous le leadership de l'Equipe pays des Nations Unies et avec la collaboration du Ministère du Plan. Largement guidé par les directives de DCO (Development coordination office) en matière de programmation conjointe, ce processus a été conduit selon plusieurs étapes, dont le processus de planification a débuté avec une série de travaux internes sur l'Analyse Commune de Pays (CCA) au sein du SNU.

Deux ateliers ont en outre été respectivement organisés en mai et juillet 2022 pour renforcer les capacités techniques des parties prenantes sur : i) l'approche basée sur les droits humains, le principe « ne laisser personne de côté » et la gestion axée sur les résultats; et ii) la planification stratégique pour la révision de l'UNDAF en vue de l'alignement au PND 2022 - 2026, les directives, la nouvelle approche et les nouveaux outils d'élaboration du Cadre de coopération introduits par la réforme des Nations Unies. Ces travaux ont servi de base aux discussions au cours de l'atelier de planification stratégique qui a permis de : i) reconstituer et amender la théorie du changement globale de l'UNDAF 2020-2024 et les théories de changement des effets, et de ii) procéder à la révision et à la reformulation des produits existants.

Le processus s'est poursuivi en septembre et octobre 2022 à travers l'organisation de réunions des groupes de résultats et du groupe suivi et évaluation. Ces travaux ont permis d'aboutir à un alignement des résultats stratégiques de l'UNDAF sur les priorités, piliers et programmes du PND 2022-2026. Sur la base des conclusions, des recommandations et des leçons tirées du CCA, de l'agenda 2030 et du PND 2022 - 2026, l'équipe pays des Nations Unies a formulé, au cours d'une retraite d'une journée, la vision 2030 et les priorités stratégiques pour guider son appui au PND 2022 - 2026 au cours des deux prochaines années. En tenant compte de l'orientation de l'équipe pays des Nations Unies, la révision a consisté à reconstituer la théorie de changement globale et les théories de changement des différents effets escomptés de l'UNDAF 2020 - 2024 qui ont permis de revisiter les produits comme suit :

Effet 1 : Gouvernance

D'ici 2024, les populations bénéficient d'un système de gouvernance amélioré sur le plan institutionnel, démocratique, des droits humains, administratif et économique pour un développement inclusif et participatif, la consolidation de la paix et de l'effort humanitaire.

L'équipe des Nations Unies apportera sa contribution à cet effet 1 à travers les produits suivants :

- ***Produit 1.1*** *: Les institutions étatiques et non étatiques et les organisations de la société civile ont les capacités techniques et opérationnelles renforcées pour appliquer efficacement les normes et outils de la bonne gouvernance dans leurs domaines de compétences, y compris pour*

lutter contre les normes socioculturelles discriminatoires à l'égard des femmes et d'autres groupes vulnérables.

- ***Produit 1.2** : Le système statistique national dispose des capacités renforcées de production des données fiables, désagrégées et sensibles aux droits humains pour le suivi et l'évaluation du PND, des politiques publiques et des progrès vers l'atteinte des ODD.*

- ***Produit 1.3 :** Les institutions publiques, les OSC et les acteurs locaux disposent des capacités opérationnelles renforcées et des mécanismes appropriés pour assurer la protection accrue des droits de l'homme, la prévention et la lutte contre toutes les formes de discrimination et de criminalité, l'accès équitable à la justice et la gestion de crises ;*

- ***Produit 1.4 :** Les institutions publiques, les agents de l'État et des collectivités locales ont les capacités techniques renforcées pour appliquer les réformes en matière de programmation, de planification, de suivi et évaluation, de transparence et de redevabilité dans la gestion des finances publiques et assurer la digitalisation des processus administratifs visant à améliorer la qualité du service public*

- ***Produit 1.5 :** Les ministères et les collectivités locales disposent des capacités techniques et financières pour formuler, mettre en œuvre, suivre et évaluer les politiques et les programmes ainsi que les plans de développement local, basés sur les droits de l'homme et visant l'accélération de l'atteinte des ODD au niveau national et local.*

Effet 2 : Education

D'ici 2024, les enfants (filles et garçons), les jeunes et adultes (hommes et femmes), les personnes handicapées dans les zones ciblées ont un accès accru aux services éducatifs inclusifs et de qualité dans les systèmes formel et non formel et en particulier l'éducation sexuelle complète.

La contribution de l'équipe pays des Nations Unies à cet effet sera apportée à travers les produits suivants :

- ***Produit 2.1 :** Le système éducatif dispose des capacités renforcées pour offrir des services éducatifs inclusifs, équitables et de qualité incluant l'éducation complète à la sexualité dans un environnement sain et exempt de toutes les formes de violences particulièrement pour les plus vulnérables.*

- ***Produit 2.2 :** Le système éducatif dispose des capacités institutionnelles, techniques et pédagogiques renforcées pour offrir une formation professionnelle et technique de qualité adaptée aux besoins du PND 2022 - 2026.*

- ***Produit 2.3 :** Le système éducatif dispose des capacités institutionnelles, organisationnelles et techniques renforcées pour assurer une gouvernance efficace et efficiente du secteur et pour faire face aux crises et aux catastrophes garantissant la continuité pédagogique.*

Effet 3 : Santé, Nutrition et Wash

D'ici 2024, les populations ont un accès équitable à des paquets de soins et de services essentiels de santé (y compris la nutrition, le VIH, l'eau, l'hygiène et l'assainissement), à une sécurité sociale, à un système de protection sociale adéquat pour valoriser le capital humain et garantir le dividende démographique.

Pour contribuer à cet effet 3, l'équipe pays des Nations Unies réalisera les produits suivants :

- ***Produit 3.1 :** Le système sanitaire dispose des capacités techniques et opérationnelles renforcées pour assurer la promotion des comportements favorables à la santé y compris la SSR, à la lutte contre les VBG, à la nutrition, à l'hygiène, à l'assainissement, à la lutte contre le VIH/SIDA et à la tuberculose.*

- ***Produit 3.2 :** Le système sanitaire y compris en milieux éducatif et du travail, dispose des capacités techniques et opérationnelles renforcées pour offrir des paquets complets de soins et services essentiels intégrés de santé/nutrition, planification familiale ainsi que l'accès équitable et sans discrimination aux services de lutte contre le VIH/Sida notamment aux plus vulnérables.*

- ***Produit 3.3 :** Le système sanitaire dispose des capacités techniques et opérationnelles renforcées en gestion des épidémies et autres urgences pour une meilleure sécurité sanitaire et une protection sociale des populations.*

- ***Produit 3.4 :** L'offre de services en eau potable, en hygiène et assainissement, gérée en toute sécurité et de façon équitable, est accrue en prenant en compte les besoins spécifiques des femmes et des hommes.*

- ***Produit 3.5 :** Les services de protection sociale disposent des capacités techniques et opérationnelles renforcées pour assurer la protection*

sociale des populations en particulier les plus vulnérables.

Effet 4 : Diversification de l'economie

D'ici 2024, les populations les plus défavorisées dans les zones ciblées mettent en œuvre des activités économiques diversifiées, durables et résilientes au changement climatique, créatrice d'emplois divers décents et génératrices de revenus dans les domaines de l'agriculture durable, la sécurité alimentaire et l'écotourisme, en respectant les normes environnementales.

La contribution de l'équipe pays des Nations Unies à cet effet sera fournie à travers les produits suivants :

- ***Produit 4.1** : Les PME/PMI et les organisations de producteurs et les communautés disposent des capacités de production renforcées (technique, équipements modernes, infrastructures) et un accès accru à des services financiers pour mettre en œuvre des activités économiques diversifiées et durables.*

- *P**roduit 4.2 :** Les femmes, les jeunes et les personnes les plus vulnérables et celles vivant dans les zones rurales les plus reculées disposent des compétences nécessaires pour améliorer leur employabilité dans les secteurs porteurs de la diversification économique.*

- ***Produit 4.3 :** Les institutions gouvernementales et paraétatiques d'appui disposent des capacités techniques et financières améliorées leur permettant de renforcer les capacités techniques, la productivité et la résilience économique des PME/PMI et les organisations de producteurs dans le respect des normes environnementales et de leur fournir des services de protection sociale de qualité adaptés.*

- ***Produit 4.4 :** Les parties prenantes nationales et les populations ont les capacités techniques et organisationnelles pour adopter des pratiques de résilience face aux catastrophes naturelles, y compris préparation, réponse rapide et gestion des effets, de gestion durable et intégrée des ressources naturelles, de la biodiversité et développer des mesures d'adaptation aux effets du changement climatique, ainsi que d'accès aux énergies renouvelables et à des infrastructures d'eau et d'irrigation.*

Pour assurer une réalisation efficace de ces différents produits et une contribution significative aux effets escomptés, la mise en œuvre de l'UNDAF révisé se basera sur les plans de travail conjoint, les programmes conjoints et les programmes spécifiques des agences.

Soutien au partenariat et financement de l'agenda 2030

Le Système des Nations unies au Congo accorde une priorité au partenariat pour financer l'agenda 2030 et soutenir les priorités du gouvernement de la République du Congo. Pour renforcer et rationnaliser l'appui aux partenaires nationaux en réduisant la dispersion des programmes, revues, évaluations et mécanismes de coordination, en accord avec les principes de la Conférence de Doha et de la Déclaration de Paris, les Nations Unies au Congo se sont engagées à soutenir les efforts de réformes consentis par le Gouvernement en intensifiant leur coopération avec les institutions nationales (société civile, ONG, médias, secteur privé, le monde académique, etc.) et internationales qui interviennent dans le pays.

S'agissant des institutions nationales, les Nations Unies continuent d'entretenir des relations solides avec les partenaires gouvernementaux nationaux et de recenser des progrès significatifs dans la mise en œuvre des priorités de l'UNDAF 2020-2024, notamment par le biais des départements ministériels en charge des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, de l'agriculture et de l'élevage, de la santé, de l'éducation, de la planification, de l'économie et du budget. D'autres partenariats ont permis un cofinancement efficace des initiatives, un soutien plus cohérent au gouvernement, et des niveaux plus élevés d'impact sur les réformes politiques et législatives en matière d'accompagnement des jeunes et leur autonomisation dans certains domaines socio-économiques bien ciblés.

Au titre de la coopération internationale, le Forum des Partenaires au Développement (FPaD) a, sous la présidence de la Troïka constituée par la Banque Africaine de Développement (BAD), l'Union européenne et le Bureau du Coordonnateur Résident (BCR), organisé deux séances de travail au cours de l'année 2022 :

» Une première séance tenue le 30 juin 2022 visait à : i) présenter le bilan de ses activités menées en 2021 au sein de chaque groupe sectoriel, ii) échanger sur les priorités de 2022, et iii) partager sur les expériences et les bonnes pratiques pour garantir un fonctionnement optimal des groupes sectoriels. Cette rencontre a connu la participation du FMI, de la Banque mondiale et de six (6) autres agences du SNU, ainsi que de l'Agence Française de Développement (AFD) ;

» Une deuxième séance caractérisée par les échanges multisectoriels avec les Partenaires au Développement du FPaD s'est tenue le 10 novembre 2022 à l'hôtel Elbo Suites, sous le haut patronage du Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale, assisté par le Ministre de la Santé et de la Population et le Ministre des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité. Cette rencontre a permis : i) d'examiner les priorités gouvernementales telles qu'exprimées dans le PND 2022-2026 et le Plan de résilience 2022-2023 en réponse à la crise alimentaire, iii) vulgariser la Commission nationale de rationalisa-

tion de l'aide publique au développement et iii) présenter l'initiative Global Gateway de l'Union européenne, ainsi que des modalités et mécanismes d'utilisation optimale des ressources de l'IDA-20 de la Banque mondiale destinées à répondre à un ensemble de besoins des pays.

Les groupes sectoriels qui découlent du FPAD, tels que le « GS 3 : Groupe santé, VIH/SIDA, nutrition et Wash », le « GS 4 : Groupe protection sociale » et « GS 6 : Groupe agriculture, sécurité alimentaire et environnement », ont pu se réunir sur une fréquence trimestrielle conformément à leurs TDR respectifs. Sous la demande du Premier Ministre, le Ministère du plan a identifié les ministères sectoriels leads et les différents points focaux pour chaque groupe sectoriel. En outre, l'année 2022 a permis à l'ONU de poursuivre des discussions stratégiques structurées au sein des groupes sectoriels du FPAD avec des donateurs tels que l'UE et de s'engager avec des partenaires de développement qui ont un intérêt géographique et thématique actif dans plusieurs secteurs d'intérêt (agriculture, environnement, changement climatique, etc.), afin de mettre en œuvre des activités spécifiques qui contribuent à l'UNDAF.

Enfin, une autre priorité essentielle de l'équipe pays des Nations Unies a porté sur le renforcement de la mobilisation des ressources pour faire avancer l'agenda 2030 et les priorités nationales. Suivant une approche inclusive et sous le lead du PNUD, les Nations Unies au Congo ont procédé, au cours de différents ateliers et des séances de travail, à la sensibilisation des ministères sectoriels (MPSIR, ministère de l'économie et des finances, ministère en charge du budget, Task-force des politiques économiques et sociales, etc.), et des acteurs locaux (mairie de Brazzaville, secteur privé, etc.) sur la nécessité de disposer d'un Cadre national de financement intégré (INFF, en anglais). L'objectif de l'INFF est de mobiliser des ressources pour le financement du PND 2022-2026 afin qu'elles contribuent significativement à la réalisation des ODD. Dans le cas d'un pays à revenu intermédiaire comme le Congo, ce cadre permettra au pays d'identifier et d'exploiter toutes les sources de financement potentielles et les domaines à privilégier en termes de mobilisation des ressources y compris l'exploration des instruments innovants.

Education summit

Le Secrétaire général des Nations Unies a annoncé dans son rapport à l'Assemblée générale des Nations Unies sur « Notre programme commun » son intention de

convoquer un Sommet sur la transformation de l'éducation en septembre 2022 pour réimaginer les systèmes éducatifs du monde d'aujourd'hui et de demain, et redynamiser les efforts nationaux et mondiaux pour atteindre l'ODD-4. Dans le cadre du processus d'organisation du sommet mondial sur la transformation de l'éducation réalisé au mois de septembre 2022 à New-York, la République du Congo, en collaboration avec ses partenaires techniques et financiers, a procédé à l'organisation des consultations nationales sur la transformation de l'éducation qui se sont déroulées en perlée dans la période allant du 1er avril au 13 août 2022. Ces consultations ont été organisées dans l'ensemble des douze (12) départements du pays avec une approche inclusive et participative. Elles ont réuni l'ensemble des acteurs, décideurs et partenaires du système éducatif à l'échelle centrale et déconcentrée, représentatifs de l'ensemble des entités de la communauté éducative. Cette importante initiative conjointe et partenariale a servi de cadre à l'ensemble des couches sociales de la population d'exprimer librement leurs besoins prioritaires sur la transformation de l'éducation, de partager leurs opinions et leurs visions sur la construction du futur de l'éducation, d'identifier les défis majeurs et les principaux leviers d'accélération de l'atteinte des objectifs nationaux de développement du secteur de l'éducation alignés sur les cibles de l'Agenda ODD4-Education 2030 et les objectifs de la Stratégie Continentale de l'Education en Afrique.

Ce processus consultatif multisectoriel placé sous la présidence du Chef du Gouvernement en partenariat avec la Coordination du Système des Nations Unies, l'UNESCO et l'UNICEF, a connu une large participation active de l'ensemble des ministères en charge du secteur de l'éducation et de la formation, des autres ministères sectoriels (santé, jeunesse, affaires sociales, fonction publique, travail…), des collectivités locales, du secteur privé, des organisations de la société civile (Association et ONGs) et acteurs et partenaires majeurs du système éducatif (corps enseignant et les syndicats, Conseil National de la Jeunesse, Haut-commissariat à l'organisation des Etats Généraux de l'Education, etc.).

SDG FUND

SDG FUND 1 : Améliorer la qualité de vie des populations autochtones du département de la Lékoumou par un meilleur accès aux programmes de protection sociale en République du Congo

Dans l'optique d'améliorer la qualité de vie des populations autochtones du département de la Lékoumou, un programme conjoint financé par le Fond conjoint des Nations unies pour les ODD (SDG-Fund) a été mis en place par le PAM (agence lead), l'UNICEF et l'OMS, sous l'ancrage du ministère des affaires sociales. Ce programme a initialement été planifié pour une période de deux ans (02) allant de janvier 2020 à décembre 2021. Cependant, la survenue de la pandémie de COVID-19 a négativement impacté sa mise en œuvre, ce qui a justifié l'extension de sa période d'exécution pour un horizon de six (06) mois supplémentaires, reportant ainsi sa clôture au 30 juin 2022.

Ce programme avait entre autres prévu les interventions suivantes : i) la formation des communautés autochtones et autres groupes vulnérables, notamment les femmes aux activités génératrices de revenus ; ii) l'offre d'une éducation adaptée au contexte à au moins 50 000 enfants vulnérables, couplée à une assistance constituée de kits scolaires, de nourriture, de déparasitage systématique et de produits d'hygiène ; iii) l'intégration de la délivrance des actes de naissance, ainsi que iv) la sensibilisation des peuples autochtones sur les cantines scolaires.

Au terme de la mise en œuvre du programme, une revue externe a été commanditée afin de mesurer le niveau d'atteinte de ses résultats. La méthodologie adoptée pour conduire cette revue a été structurée autour de la revue documentaire, des visites de terrain, des entretiens avec des informateurs clés et d'une enquête légère effectuée auprès d'un échantillon de 350 ménages bénéficiaires. Conduit à son terme, ce processus a permis de mettre en lumière les progrès accomplis en matière d'amélioration des conditions de vie des populations autochtones.

Les efforts conjoints des trois agences ont permis de :

» sensibiliser les autorités aux niveaux central et local à l'extension des politiques et protections de base en matière de droits humains aux populations autochtones ;

» renforcer les capacités des institutions publiques à fournir des services sociaux de base, en particulier dans les secteurs de la santé et l'éducation ;

» enregistrer les naissances de 3 700 enfants autochtones dans les cinq districts du département afin de favoriser leur accès aux services de santé, grâce à des soins de santé communautaires permettant de vacciner 98% des enfants ciblés et de traiter plus de 5000 femmes et enfants contre la malnutrition. Grâce à des campagnes ciblées de retour à l'école et à la mise en œuvre du programme d'alimentation scolaire, les enfants ont pu accéder à une éducation inclusive de meilleure qualité. Ces interventions ont été réalisées grâce à l'expertise conjointe des trois agences des Nations Unies, conformément à leurs mandats, programmes et opérations respectifs en République du Congo ;

» renforcer les capacités techniques et opérationnelles de 22 groupements agricoles, soit 393 petits exploitants autochtones et bantous vulnérables, mettant désormais en œuvre des activités génératrices de revenus durables (culture du riz, manioc, maïs, arachide, pisciculture, production d'huile de palme) ;

» installer des mécanismes de coordination durables favorisant la pérennisation des acquis, notamment le Comité de Coordination Technique présidé par le Préfet du département qui continue à se réunir depuis la clôture du projet pour approfondir sur les problématiques des peuples autochtones.

Au-delà de son fort impact sur les conditions de vies des populations ciblées, ce programme conjoint a établi des bases solides pour de futures interventions conjointes et coordonnées avec le Gouvernement, dans la Lékoumou et ailleurs, et a mis en lumière la complémentarité et les synergies entre les différentes agences des Nations Unies.

Pour assurer une coordination de ce programme, un Comité de Pilotage co-présidé par la Ministre des affaires sociales et le Coordonnateur des agences du Système des Nations Unies a été mis en place, et un point focal a été désigné.

Les peuples autochtones du Congo, qui représentent environ 1,2% de la population et comprennent les Batswa, Mbendjele, Baaka, Mikaya, Nguelé, Balouma, Bagyeli, Babi et Bangombe, étaient les principales cibles.

Bangombe, étaient les principales cibles.

Budget total : 4 714 966 USD

Agences d'implémentation des Nations Unies : PAM, UNICEF et OMS

Partenaires nationaux : Ministère des Affaires sociales et de l'Action Humanitaire ; Ministère de l'Agriculture de l'élevage et de la pêche ; Ministère de la justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones ; Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire, de l'alphabétisation ; Ministère de la Santé et de la Population, de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement ;

Groupes cibles : femmes, enfants, filles, personnes avec handicap, populations indigènes, défenseurs des droits humains, personnes d'ascendance africaine, personnes touchées par le VIH, victimes d'esclavage torture traite exploitation et abus sexuels

Durée : 1er janvier 2020 au 30 juin 2022, soit 2 ans et 6 mois

Mots clés : Congo, peuples autochtones, accès, protection sociale, Lekoumou

SDG FUND 2 : Renforcer la résilience des communautés vulnérables, en particulier les jeunes, les femmes et les personnes vivant dans l'extrême pauvreté, par l'analyse et la promotion de la chaîne de valeur agroalimentaire, la promotion de la facilitation de l'accès au marché, l'accès à la protection sociale, y compris les transferts d'argent, et des solutions de financement innovantes.

L'impact de la guerre en Ukraine sur l'économie mondiale a généré une crise tridimensionnelle (alimentaire, énergétique et financière) et continue d'affecter le pouvoir d'achat des ménages vulnérables par l'augmentation des prix des denrées alimentaires, remettant en cause la trajectoire vers la réalisation des ODD. Au Congo, l'accomplissement des cibles-ODD est compromis par la hausse des prix des denrées alimentaires, qui accroît la vulnérabilité des populations pauvres, particulièrement touchées par cette tendance. Cette situation, combinée à une crise économique, financière et sociale, dans un pays où 70% de la population travaille dans l'économie informelle, et 54% de la population vit dans l'extrême pauvreté (avec une augmentation de 5% entre 2020 et 2022), a rendu urgent d'identifier les moyens de fournir aux populations un accès durable aux produits alimentaires locaux et aux activités génératrices de revenus.

À cet égard, l'objectif du projet conjoint financé par le Fond conjoint des Nations unies pour les ODD (SDG-Fund) a été de mener des études factuelles et de faisabilité dans les milieux ruraux et périurbains de Brazzaville (Pool Nord) et des Plateaux qui répondent aux deux besoins, conformément à l'objectif de diversification de l'économie vers le secteur agricole inclus dans le Plan national de développement (PND, 2022-2026). Le Projet conjoint SDG-Fund 2 présente un intérêt particulier pour le Gouvernement dans la mesure où il permet de renforcer les capacités et d'accompagner les autorités locales dans la mise en œuvre du plan de résilience 2022-2023 en réponse à la crise alimentaire.

Pour ce faire, le projet SDG-Fund 2 en cours de réalisation par le PNUD (agence lead), l'UNICEF et l'ONUDI entend fournir des études factuelles qui visent à : i) promouvoir le secteur de la transformation agricole, une meilleure compréhension du fonctionnement du marché alimentaire afin d'améliorer l'approvisionnement en produits agroalimentaires nécessaires au renforcement de la sécurité alimentaire et ii) renforcer la résilience des populations vulnérables aux chocs de pouvoir d'achat par le renforcement de mécanismes d'assistance sociale efficaces et durables et l'identification de solutions innovantes pour le financement de la protection sociale des acteurs du secteur informel, en particulier les femmes opérant dans le secteur agroalimentaire. Ces études fondées sur des preuves s'appuient sur les efforts du système des Nations Unies à promouvoir des solutions innovantes pour le financement durable de la protection sociale, conformément aux priorités du PND 2022-2026, également reflétées dans le Plan-cadre révisé des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF 2020-2024).

Plus spécifiquement, le projet SDG-Fund 2 vise à répondre aux défis induits par la crise alimentaire, énergétique et financière à travers :

» le développement de l'analyse de la chaîne de valeur, y compris le suivi des prix des aliments pour protéger les populations les plus vulnérables, qui peut être intégré dans les plans de développement locaux ;

» la Collecte de données et analyse de la situation des populations vulnérables et recensement de l'accès aux ODD dans

les communautés cibles (environnement favorable, offre et demande de services sociaux de base) en vue de renforcer leur résilience et de réduire leur exposition et leur vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition et de soutenir les mesures de registre social ;

» l'identification et la promotion de financements innovants du secteur social informel pour soutenir des investissements importants dans l'agriculture et renforcer la résilience et la sécurité économique du pays

et des populations les plus vulnérables.

En tant que projet sensible au genre, il s'adresse à une zone cible comprenant une population totale de 589 273 personnes, dont 184 140 femmes et 145 043 enfants dans la partie nord du département du Pool, ainsi que 136 542 femmes, 114 548 enfants et 9 000 réfugiés dans le département des Plateaux.

Initialement planifié pour une période de six (06) mois (à compter du mois d'Août 2022), le projet a bénéficié d'une extension de trois (03) mois pour une finalisation de ses activités dans les conditions optimales au 31 mars 2023.

Budget total : 250 000 USD

Agences d'implémentation des Nations Unies : PNUD, UNICEF et ONUDI

Partenaires nationaux : : Ministère du Planification, de la Statistique et de l'Intégration Régionale ; Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ; Ministère du Commerce et des approvisionnements, Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire ; Ministère de la Justice, des droits humains et de la Promotion des Peuples Autochtones, Société Civile.

Groupes cibles : femmes, jeunes, personnes en situation d'extrême pauvreté ou sur le point d'entrer dans l'extrême pauvreté, groupes les plus vulnérables touchés par l'insécurité alimentaire et la malnutrition.

Durée : 9 mois (dont 6 mois initialement prévus et 3 mois d'extension pour une clôture prévue le 31 mars 2023).

Mots clés : Congo, crise alimentaire, protection sociale, Pool Nord, Plateaux.

CHAPITRE 03

RESULTATS DE L'EQUIPE PAYS EN 2022

Résultats de la mise en œuvre du PNUAD en 2022

Les résultats du PNUAD enregistrés au cours de l'année 2022 s'inscrivent dans la dynamique des progrès accomplis vers l'atteinte des effets déclinés en trois groupes de résultats en vue d'orienter les approches conjointes dans un cadre harmonisé et coordonné. Ce chapitre développe les principales réalisations de l'année pour chacun des effets du Plan-Cadre, en examinant les opportunités concrétisées en termes de partenariat et de financement de l'Agenda 2030, ainsi qu'un aperçu des synergies créées à travers la collaboration au sein du Système des Nations Unies.

Effet 1 : Gouvernance

« D'ici 2024, les populations bénéficient d'un système de gouvernance amélioré sur le plan institutionnel, démocratique, des droits humains, administratif et économique pour un développement inclusif et participatif, la consolidation de la paix et de l'effort humanitaire. »

L'effet 1 est aligné aux objectifs spécifiques du PND 2022 - 2026 en matière de gouvernance qui est un des domaines d'accompagnement. Il est arrimé aux ODD 5, ODD 10, ODD 16, ODD 17. Il est en cohérence avec les objectifs de l'agenda 2063 notamment l'objectif 11 (Les valeurs, les pratiques démocratiques, pratiques, les principes universels des droits de l'homme, de la justice et de l'état de droit seront pleinement ancrés), l'objectif 12 (des institutions capables et un leadership transformateur à tous les niveaux) et l'objectif 13 (La paix, la sécurité et la stabilité sont préservées).

Pour rappel, les effets programmes suivants étaient attendus :

» Les institutions étatiques et les acteurs non étatiques au niveau national et décentralisé ont leurs capacités renforcées et les cadres opérationnels et réglementaires améliorés pour appliquer efficacement les normes de gouvernance institutionnelle, administrative et économique y compris en matière des droits humains ;

» La mobilisation de la société civile et des communautés est renforcée en matière de lutte contre les normes socioculturelles et de genre entraînant la discrimination des groupes vulnérables (jeunes (hommes et femmes), les populations autochtones, personnes vivant avec handicap et les personnes vivant avec le VIH) ;

» Les institutions disposent des mécanismes et outils renforcés de prévention, de gestion et de réponse humanitaire y compris en matière de DDR, qui prennent en compte les questions de cohabitation pacifique entre les personnes déplacées (réfugiés, retournés, PDI) et populations hôtes ;

» Le système statistique national dispose des capacités renforcées pour la production des données de qualité fiables, de façon systématique, pour un suivi efficace du PND.

Le déroulement des élections législatives,

locales et municipales de juillet et le remaniement ministériel d'octobre n'ont pas manqué d'influencer l'atteinte des résultats en raison du ralentissement de nombre d'activités consécutifs délais de passation de services et l'appropriation de certains dossiers par les nouveaux ministres en charge de nouveaux portefeuilles.

I. Réalisations

L'an 2022 a été est la première année de la mise en œuvre du nouveau PND 2022-2026 et la troisième de la mise en œuvre du PNUAD 2020-2024.

Produit 1.1 : Les institutions étatiques et les acteurs non étatiques au niveau national et décentralisé ont leurs capacités renforcées et les cadres opérationnels et réglementaires améliorés pour appliquer efficacement les normes de gouvernance institutionnelle, administrative et économique y compris en matière des droits humains ;

La contribution à la livraison de ce produit s'est faite au moyen des activités qui ont permis de réaliser des résultats à différents niveaux dans les domaines ci-après :

1) **Domaine du renforcement des capacités :** des formations ont été dispensées à un grand nombre d'acteurs relevant des corps de l'État (force publique, magistrature, santé et autres), de la société civile (confessions religieuses, activistes des droits de l'homme, etc.) et du secteur privé dans différents domaines de la gouvernance notamment :

» la protection des droits de l'homme dans différents contextes comme (i) la démocratie (1700 femmes candidates aux élections législatives, locales et municipales, ayant permis d'accroître le pourcentage des femmes à l'Assemblée nationale de 11 à 15%), (ii) la lutte contre les violences basées sur le genre (30 magistrats et officiers de police judiciaire formés sur la loi Mouebara et sur la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes à Pointe-Noire et 105 agents de l'État dans les districts du Pool ayant permis de renforcer leurs capacités à gérer les plateformes sur la problématique de la violence, (iii) le renforcement des capacités de 105 acteurs en protection de l'enfance a permis d'apporter une réponse aux nombreux cas dans le département du Pool;

» l'enregistrement des naissances et la lutte contre l'apatridie : 40 agents de l'État formés sur l'examen et la validation du projet de loi spéciale sur l'enregistrement des naissances en République du Congo et 250 agents des formations sanitaires de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Oyo et Impfondo formés sur le système d'enregistrement des naissances en République du Congo. De même, du matériel et des outils informatiques ont été fournis au centre d'état civil de Pointe Noire afin de renforcer le système d'enregistrement des faits d'état civil. Dans le département de Pointe Noire, les services d'état civil de la mairie de Mvoumvou et du tribunal de Loandjili ont été équipés d'outils informatiques Au total, 558 actes de naissance ont été délivrés aux populations autochtones et locales des départements de la Likouala et de la Sangha par les audiences foraines du ministère de la Justice. Un atelier de renforcement des capacités de 125 agents d'état civil du département de la Cuvette a également été organisé.

» le financement des ODD : Deux (2) cadres nationaux du ministère du plan et du ministère des finances ayant participé à l'atelier régional sur les Cadres Nationaux de Financement Intégrés (INFFs) et les Budgets Ouverts pour le développement durable en Afrique à Abuja (au Nigéria) en septembre 2022, visant l'appropriation nationale du processus INFF et des budgets ouverts ;

» le suivi de l'atteinte des ODD : Cent (100) agents de la mairie de Brazzaville formés sur l'agenda 2030 des Nations Unies, l'agenda 2063 de l'Union africaine et la localisation des ODD, dans la perspective d'accroître leurs capacités à réaliser les VLR à compter de 2023 (rapport volontaire sur l'atteinte des ODD au niveau local);

Dans ce registre lié au renforcement des capacités des acteurs, les activités suivantes relatives aux droits humains ont été effectuées :

» un séminaire organisé du 17 au 19 mai 2022 sur l'approche fondée sur les droits de l'homme, le principe « ne laisser personne pour compte » et la gestion axée sur les résultats pour les points focaux UNDAF des différents Ministères (notamment les DEP) et le staff chargé de programme du système des Nations Unies. Au total, 38 participants, dont 12 femmes, ont assisté à la formation. ;

» une session de sensibilisation du personnel de la Haute autorité de lutte contre la corruption sur l'impact de la corruption dans la jouissance effective des droits de l'homme par la population, tenue le 29 décembre 2022. L'approche basée sur les droits de l'homme a été également présentée aux membres de Haute Autorité de Lutte contre la Corruption (HALC) comme outil pour le développement de la stratégie nationale de lutte contre la corruption ;

» une session de sensibilisation organisée le 28 décembre 2022 sur la chaine Prospective, Planification, Programmation, Budgétisation, Suivi, Evaluation des politiques publiques et des projets (PPPBSE) sous l'angle de la GAR et des droits

humains, en faveur des membres du Conseil économique, social et environnemental et ceux du Conseil consultatif de la femme.

2) **Domaine de l'amélioration des cadres opérationnels et règlementaires** pour appliquer efficacement les normes de gouvernance :

» deux (2) plans de développement local ont été validés par les conseils départementaux de la Sangha et du Kouilou dont la mise en œuvre des activités est attendue à partir de 2023;

» une feuille de route pour structurer la stratégie nationale de renforcement de la transparence, la redevabilité et la lutte contre la corruption a été élaborée;

» l'accord de siège entre le Gouvernement Congolais et le Réseau des Alliances Parlementaires d'Afrique centrale pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (RAPAC-SAN) a été signé pour permettre de répliquer la création de l'Alliance parlementaire de la RDC pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle;

» la stratégie de développement et de participation citoyenne des adolescents et des jeunes a été validée;

» dix (10) plateformes fonctionnelles regroupant les différents acteurs impliqués dans la réponse multisectorielle face aux violences basées sur le genre (VBG) et la protection de l'enfance ont été mises en place dans les districts du Pool;

» deux (2) rapports d'évaluation des interventions concernant le genre ont été validées afin de mieux structurer les interventions des agences dans l'avenir à savoir : i) l'évaluation basée sur le genre des interventions des parties prenantes (Système des Nations Unies et programmes nationaux) dans l'appui à la stratégie nationale de lutte contre le SIDA et (ii) l'évaluation de la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes en vue de l'amélioration des mesures d'ordre législatif et administratif, ainsi que des instruments juridiques des droits humains;

» plusieurs réunions techniques organisées entre la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) et le Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH) sur la loi organique de cette institution pour la rendre conforme aux principes de Paris sur les institutions nationales des droits de l'homme. Le projet de loi révisé sera soumis au gouvernement pour approbation, puis au Parlement pour adoption ;

» le HCDH a également collaboré avec la CNDH pour la traduction de la Déclaration universelle des droits de l'homme en Kituba. Le 9 décembre 2022, il a appuyé la CNDH dans l'organisation de sa deuxième exposition des publications en matière des droits de l'homme et a fait un don de plus de 1.500 publications ;

» l'Equipe pays des Nations Unies a fourni des conseils techniques au Haut-Commissaire pour la justice des mineurs sur le projet de loi portant justice réparatrice ;

» un appui technique a été apporté au Ministère de la justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones pour la mise en place d'un mécanisme national de rédaction et de suivi de rapports à soumettre aux organes onusiens et régionaux des droits de l'homme ;

» un appui au ministère de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones lors de la célébration de la journée internationale des droits de l'homme avec un don de plus de 750 publications en droits de l'homme ;

» les capacités des forces de police, des douanes et de professionnels de musées congolais en matière de lutte contre le vol et trafic illicite des biens culturels ont été renforcées lors d'un atelier à Libreville. Les ministres en charge de la culture et du patrimoine dans les pays de la CEEAC ont adopté à l'unanimité la Déclaration de Libreville, afin d'établir une perspective de stratégie transfrontalière commune pour lutter contre le trafic illicite de biens culturels en Afrique centrale.

» Une stratégie nationale de relèvement post-catastrophe et de préparation aux futures inondations dans les zones affectées au nord du pays a été élaborée et validée avec l'appui du SNU.

Produit 1.2 : La mobilisation de la société civile et des communautés est renforcée en matière de lutte contre les normes socioculturelles et de genre entraînant la discrimination des groupes vulnérables (jeunes hommes et femmes), les populations autochtones, personnes vivant avec handicap et les personnes vivant avec le VIH.

La contribution à la livraison de ce produit s'est faite au moyen des activités qui ont permis de réaliser des résultats à différents niveaux en termes de :

» **Formations et sensibilisation**: 200 personnes issues du secteur privé, de la société civile, du corps judiciaire et de l'administration publique ont reçu la formation sur les techniques de lutte contre la stigmatisation et la discrimination faite aux PVVIH dans le département du Niari; 80 personnes des mêmes secteurs ont été formés sur les mesures de protection des droits des personnes vivant avec le VIH dans le cadre de la loi n°30-2011 du 3 juin 2011 portant lutte contre le VIH et le SIDA et protection des droits des personnes vivant avec le VIH à Pointe-Noire ; 113 membres des coopératives et associations des personnes vivant avec handicap ont été formés sur les violences basées sur le Genre, sur la santé de la reproduction et sur les activités génératrices de revenus à Pointe-Noire et à Brazzaville. Dans le même ordre d'idées (i) les capacités de la société civile constituée de la coordination de la société civile de Pointe-Noire, du réseau des femmes dynamiques pour le développement du Congo, le réseau départemental des plateaux pour la lutte contre les VBG, du collectif Liloba, de l'Association de la Jeunesse Congolaise pour le Développement, de l'Association Nationale des Aveugles et Déficients Visuels du Congo, de l'ONG Actions de Solidarité Internationale ont été renforcées en matière de prévention, de prise en charge des VBG et de lutte contre les normes socioculturelles néfastes, pour l'application de la loi Mouebara, (ii) des formateurs de la société civile (RENAVILCO) de neuf (9) départements ont été formés sur la prise en charge holistique des VBG.

Par ailleurs, 30 membres de l'association des parents d'élèves et étudiants du Congo ont été sensibilisés sur les problèmes liés à la santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes, qui contribuent largement au décrochage scolaire et fragilisent leur bien-être physique et social. À travers une journée théâtrale et un atelier de formation, les capacités des membres de l'APEEC ont été renforcées en matière de communication entre parents-enfants sur la prévention du VIH/SIDA, des Infections Sexuellement Transmissibles (IST), des grossesses précoces et indésirées et des VBG, sur comment briser les barrières et tabous culturels qui freinent la communication

entre parents et enfants congolais et comment aborder les thématiques de SSR selon l'âge et le genre des enfants. Cette initiative a pour but de permettre aux parents congolais d'être mieux impliqués dans l'éducation à la santé et au bien-être de leurs enfants, et de favoriser des comportements plus responsables auprès de ces derniers.

A la faveur de la commémoration de la journée internationale des peuples autochtones du 9 août, un nombre important des populations autochtones dans le département de la Lékoumou a été sensibilisé et formé sur le droit à l'éducation, à la santé, à la protection sociale, à l'état civil et l'accès à la terre. Dans le même temps, le 7 décembre, le HCDH a appuyé le Ministère de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones dans l'organisation d'un atelier d'appropriation du Plan d'action d'amélioration de la qualité de vie des populations autochtones 2022-2025 adopté en mars 2020. Cette réunion a permis au Comité interministériel chargé de superviser la mise en œuvre de ce plan et de se réunir pour la première fois. Ce Comité avait non seulement identifié les prochaines étapes pour mettre en œuvre ce plan, mais également révisé son budget.

» ***Appui financier :*** Trois (03) ONG accompagnant les personnes vivant avec le VIH (PVVIH) ont reçu des micro- subventions destinées à soutenir leurs adhérents en vue de les aider à relancer leurs activités génératrices de revenus impactées par la COVID-19, pour un montant total de 7000 $US (3,5 millions de francs CFA).

» ***Vulgarisation des textes :*** 87 460 personnes constituées des chefs de quartier, des leaders religieux, des ONG des personnes vivant avec handicap, des populations autochtones et des communautés des départements de Brazzaville, Pointe-Noire, Pool, Plateaux, Cuvette, Likouala et Lékoumou, ont été sensibilisées sur les instruments juridiques de protection contre les VBG. De même, l'étude sur les violences basées sur le genre réalisée en 2020 par le ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire, avec l'appui technique et financier du SNU, a été validé le 23 août 2022. Une exposition sur les conventions internationales et les textes nationaux de protection des droits de l'homme a été organisé à Brazzaville par la Commission Nationale des Droits de l'Homme grâce à l'appui technique et financier du système des nations unies.

» Dans les zones accueillant des réfugiés, le renforcement de la sensibilisation et de la participation communautaire par les Nations Unies a permis d'augmenter le pourcentage de personnes ayant accès aux services de lutte contre les VBG de 60% en 2021 à 70% en 2022. 70% des personnes n'acceptent pas les violences basées sur le genre, une avancée significative due aux activités de sensibilisation qui ont permis de briser les tabous et l'ignorance sur les VBG. Le soutien des Nations Unies à la réhabilitation (aides complémentaires, kits d'hygiène, savon) apporté aux survivantes a favorisé le rétablissement de leur dignité.

» Parmi la population au Congo, 6 257 personnes réfugiées et issues des communautés hôtes, dont 4 087 femmes/

filles, ont été sensibilisées aux VBG dans les départements de la Likouala et des Plateaux grâce à 123 campagnes de sensibilisation. En réponse aux incidents de VBG, 45 survivants ont reçu un soutien financier (AGR, caution locative, assistance supplémentaire, etc.) et 19 autres une assistance juridique.

» Pour la protection des enfants, dans la Likouala, 42 enfants réfugiés non accompagnés et séparés ont reçu un appui financier du Système des Nations Unies.

» Au total, 26 219 femmes et filles en âge de procréer, réfugiées et issues des communautés hôtes, ont reçu des kits de dignité (savon, sous-vêtements, serviettes hygiéniques). De plus, 1 800 articles ménagers essentiels ont été distribués pour des femmes vulnérables à Ngabé (Pool).

» Dans la Likouala, 19 groupes de discussion au centre communautaire de Bétou ont été organisés au profit de 86 enfants réfugiés. 19 séances d'activités récréatives ont été organisées au profit des enfants réfugiés fréquentant le centre d'écoute de l'UNHCR. A Bétou, 244 réfugiés ont bénéficié de la projection d'un film sur la prévention de la mortalité maternelle chez les femmes le 15 avril. 475 élèves de l'école secondaire de Betou ont participé à des séances de sensibilisation, dont 182 filles qui ont reçu des kits d'hygiène personnelle. Des causeries éducatives ont été organisées pour 47 adolescents sur les thèmes du VIH/SIDA et du viol.

Produit 1.3 : Les institutions disposent des mécanismes et outils renforcés de prévention, de gestion et de réponse humanitaire y compris en matière de DDR, qui prennent en compte les questions de cohabitation pacifique entre les personnes déplacées (réfugiés, retournés, IDPs) et populations hôtes.

Dans le cadre de ce produit, une stratégie du CVR a été élaborée et adoptée pour aider le gouvernement à consolider le climat de paix, de cohésion sociale et de la réduction de la violence communautaire dans le département du Pool.

Pour assurer la coexistence pacifique dans les zones d'accueil des réfugiés et une intégration socio-économique de ces communautés, l'ONU met l'accent sur des projets incluant à la fois les réfugiés et les communautés d'accueil, et sur les femmes en tant que promotrices actives de la paix entre les communautés. Le Système des Nations Unies réalise tout au long de l'année des sessions de sensibilisation à la coexistence pacifique et au vivre-ensemble dans les zones d'accueil des réfugiés, en étroite collaboration avec le Comité National d'Assistance aux Réfugiés (CNAR) et les autorités locales.

Produit 1.4 : Le système statistique national dispose des capacités renforcées pour la production des données de qualité fiables, de façon systématique, pour un suivi efficace du PND.

Grâce à l'appui technique et financier du SNU, plusieurs ministères ont réalisé des annuaires statistiques tels que les annuaires statistiques du secteur de la santé et du secteur informel. De même, les deux (2) rapports d'analyse des données quantitatives (2014 à 2018) et qualitatives de l'étude socio-anthropologique sur l'enregistrement des faits d'état civil (naissance, mariage, décès) en République du Congo ont été édités et publiés. Par ailleurs, les documents techniques et outils de collecte de données du RGPH-5 ont été actualisés suivant le respect des normes et standards. Ce travail a été effectué avec l'appui technique de deux (2) Experts internationaux (Conseiller Technique Principal et Spécialiste en communication et mobilisation sociale) et mis à la disposition de l'Institut National de la Statistique (INS) pour l'assistance technique et l'assurance qualité des produits du RGPH-5.

Dans le même domaine, l'appui du SNU a permis (i) le renforcement des capacités de deux(02) centres principaux d'état civil de Brazzaville (Madibou et Djiri) en équipements informatiques, (ii) la consolidation des formulaires de rapportage et des indicateurs des hôpitaux généraux et de références dans le DHIS-2 (District Health Information System) et (iii) le renforcement des capacités matérielles de trente (30) services d'état civil de Brazzaville et Pointe Noire en équipements informatiques dans le but d'améliorer le système d'enregistrement des naissances en République du Congo. 106 agents des services de l'Etat ont été formés par le SNU au nouveau système d'enregistrement des naissances dans les départements de la Cuvette, du Niari, de Pointe Noire, et de la Lékoumou).

Par ailleurs, l'enquête nutritionnelle nationale utilisant la méthodologie SMART réalisée en 2021 a été validée en décembre 2022 grâce à l'appui du SNU et a permis d'évaluer la situation

nutritionnelle des enfants de 0 à 59 mois et des femmes en âge de procréer, ainsi que ses déterminants en termes de pratiques d'alimentation, d'insécurité alimentaire et d'accès aux services de santé dans le contexte de la pandémie de la Covid-19.

Concernant l'évaluation de la sécurité alimentaire des réfugiés et demandeurs d'asile, le Ministère de la Santé, avec l'appui du SNU, a organisé une enquête « SENS » en novembre 2021 (données validées en 2022) dont les résultats ont montré des taux de sécurité alimentaire variant entre 58,4 % (Bouémba, Plateaux) et 77,1 % (site du 15 Avril de Bétou, Likouala) chez les réfugiés recevant des coupons alimentaires. Par ailleurs, l'enquête a révélé une situation nutritionnelle précaire avec un taux de Malnutrition aigüe globale plus élevé au site du 15 Avril à Bétou (7 %) et un taux de Malnutrition aigüe sévère variant entre 1,3% (Bétou) et 0,3 % (Bouémba). Ces différents taux de malnutrition représentent une hausse par rapport à la population hôte, selon l'enquête SMART de novembre 2022.

Enfin, trois (3) étudiants congolais, lauréats des concours internationaux, ont bénéficié de l'octroi des bourses d'étude et suivent une formation professionnelle en démographie à l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD) et en statistique et économie à l'Institut Sous-régional de Statistique et d'Economie Appliquée (ISSEA).

Produit 1.5 : Gestion du PTA conjoint

» Le processus de validation du PTA conjoint a été mené au début de l'année.

Capital humain

Effet 2: Education

« D'ici 2024, les enfants (filles et garçons), les jeunes et adultes (hommes et femmes) dans les zones ciblées ont un accès accru aux services éducatifs inclusifs et de qualité dans les systèmes formel et non formel. »

L'Effet 2 vise à améliorer l'accès aux services éducatifs de qualité pour les enfants et les adolescents, filles et garçons, y compris les plus vulnérables et les plus marginalisés, pour qu'aucun d'entre eux ne soit laissé pour compte. Il est aligné au domaine d'accompagnement « Capital humain » du PND 2022 - 2026 et aussi en lien avec l'ODD 4, l'ODD 5, l'ODD 8 et l'ODD 10. Par ailleurs, il faut souligner que l'effet 2 de l'UNDAF est également en cohérence avec l'objectif 2 de l'agenda 2063 de l'Union africaine « Les citoyens sont bien formés et suffisamment qualifiés ayant pour support la science, la technologie et l'innovation » et les objectifs de la Stratégie Continentale de l'Education en Afrique (CESA – 2016-2025).

La présentation de la mise en œuvre des interventions planifiées pour l'année 2022 et des résultats atteints est articulée autour des trois produits ciblés par le sous-groupe Education.

Produit 2.1: Le système éducatif a une performance accrue et offre des meilleurs services permettant aux enfants (filles et garçons), aux jeunes et adultes (hommes et Femmes) un accès aux services éducatifs inclusifs.

La mise en œuvre des interventions conjointes à travers le sous-groupe Education en vue de répondre efficacement aux attentes assignées à ce produit a permis d'aboutir aux principaux résultats suivants :

» 1 286 enseignants (545 femmes et 741 hommes) ont acquis des compétences sur l'utilisation des outils d'évaluation des élèves des compétences des élèves en français et en mathématiques, la gestion scolaire, la pédagogie curative en français et en mathématiques, la pédagogie numérique, l'enseignement à distance et sur le maniement des manuels de français et mathématiques ORA 1 et 2 pour assurer un apprentissage de qualité aux élèves dans un environnement scolaire exempt de COVID-19 ;

» Des supports d'apprentissage ont été fournis à 87 264 élèves (42 105 filles et 45 159 garçons) dont les kits scolaires à 12 264 enfants (5 355 filles et 6 909 garçons) et les fascicules à 75 000 élèves (36 750 filles et 38 250 garçons) ; ce qui leur a permis de fréquenter l'école pendant toute l'année scolaire 2021-2022. Au titre de l'année scolaire 2022-2023, ce sont plus de 258 000 apprenants qui recevront des kits scolaires du primaire au secondaire général et technique. ;

» 6 outils d'évaluation formative en français et en mathématiques dont 3 outils pour les classes de deuxième année et 3 autres outils pour les classes de cinquième année de l'enseignement primaire ont été développés et contribueront à l'évaluation des acquis scolaires des élèves du primaire en français et en mathématiques, afin

d'améliorer les acquis scolaires ;

» 159 171 élèves dont 88 114 à travers les cantines endogènes avec les fonds McGovern Dole et 71 057 avec les Cantines Ya Buala (cantines basées sur la production locale) ont reçu chacun un repas scolaire, ce qui a contribué à améliorer la rétention scolaire des élèves des écoles bénéficiaires.

» Par ailleurs, des avancées en termes d'intégration des enfants réfugiés dans le système éducatif national sont également à noter : de meilleures conditions de scolarisations dans les écoles de Bétou où sont inscrits des élèves réfugiés ont été offertes avec la réception d'équipement de 3000 tables-bancs (Likouala Timber). Surtout, les allocations financières du projet Lisungi, en particulier les transferts monétaires conditionnels qui obligent les parents bénéficiaires à envoyer leurs enfants à l'école, ont permis d'améliorer la fréquentation scolaire. Dans la Likouala, 3161 ménages de réfugiés sont bénéficiaires du projet Lisungi, dont les réfugiés sont bénéficiaires à part égale avec la communauté locale.

» A Bouémba dans les Plateaux, la politique d'inclusion dans les systèmes éducatifs nationaux a progressé avec l'inscription de 1 200 enfants réfugiés de facto en préscolaire et en primaire. Ces enfants bénéficient également de repas gratuits dans les cantines scolaires avec l'appui du SNU. Dix enseignants volontaires issus des populations réfugiées et hôtes y sont pris en charge par le SNU par le paiement de primes mensuelles et ont reçu des sessions de formation pour renforcer leurs capacités afin d'améliorer les résultats des élèves aux examens.

» A Ngabé, dans le département du Pool, les nouveaux réfugiés ont reçu des kits scolaires des nations Unies, et des cahiers d'exercice du PRAASED, qui ont été transportés et distribués par l'UNHCR.

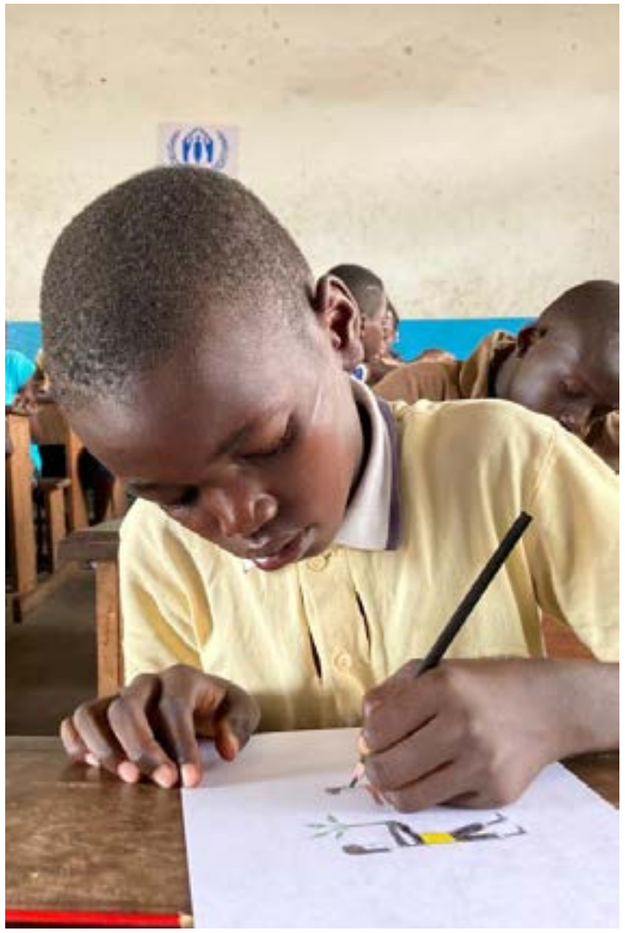

Indicateurs du Produit 2.1:

Indicateurs de résultats (Produit 2.1)	Ligne de Base	Cible 2022	Valeur 2022
Nombre d'élèves en situation d'urgence et de développement ayant reçu chacun un kit scolaire.	26 707	150 000	87 264
Nombre d'enseignants formés en pédagogie, en technologie de l'information et de la communication et autres thématiques relatives à l'éducation inclusive.	2 154	2 954	3 440
Nombre d'élèves qui participent à l'évaluation des compétences (diagnostic des acquis scolaires).	1 280	2 080	ND
Nombre d'élèves recevant un repas scolaire	80 000	143 150	159 171
Nombre des partenaires dont les capacités sont renforcées en matière de planification stratégique et/ou qui disposent des outils opérationnels pour anticiper sur les besoins en compétences.	A déterminer	100	0

Produit 2.2: Le système éducatif dispose d'un environnement de qualité, sain et exempt de harcèlement et qui présente aux filles un accueil égalitaire.

Dans ce domaine, les résultats se présentent comme suit :

» 105 clubs scolaires ont été créés dans les établissements scolaires ciblés de l'enseignement primaire et secondaire et participent dans la prévention et la lutte contre les violences de genre en milieu scolaire ;

» un réseau des organisations de la société civile œuvrant dans l'Education et la protection dénommée RENEPE a été mis en place pour renforcer la prévention et la réponse aux violences basées sur le genre en milieu scolaire dans le cadre de l'approche « Apprendre en toute sécurité » avec l'appui de l'UNICEF, du Ministère de la promotion de la femme et des Ministères en charge de l'Education et de la formation. Ceci permettra d'atteindre une modélisation des approches de lutte contre les Violences en milieu scolaire de manière générale ;

» dans le cadre de la lutte contre la pandémie, des kits d'hygiène, d'assainissement et de désinfection ont été fournis à 1 024 établissements scolaires ciblés et 645 enseignants (290 femmes et 355 hommes) formés appliquent le protocole de sécurité des écoles relatif à la prévention et au contrôle des infections. Cela a contribué à préserver les apprenants et les enseignants de la pandémie de COVID-19, contrairement à la prévalence au niveau national ;

» dans le cadre du processus de renforcement de la résilience du système éducatif face aux crises et à l'aune des leçons apprises de la COVID-19, une télévision nationale scolaire (EADTV) a été mise en place. Les actions entreprises ont permis également de doter le système éducatif d'une plateforme nationale d'enseignement à distance et d'assurer la digitalisation de 1400 cours en format vidéo, audio et électronique. Pour assurer une utilisation efficace et la pérennisation de ce dispositif, les capacités des cadres nationaux et des techniciens ont été renforcées et 3743 enseignants et encadreurs de la chaîne pédagogique ont été formés. L'utilisation de la plateforme d'enseignement en ligne a permis de toucher 27 674 élèves du primaire et du secondaire ;

» dans le cadre de la mise en œuvre des activités de l'initiative conjointe O3 (Nos droits, Nos vies et Notre avenir) avec le concours de l'UNESCO, l'UNFPA et l'OMS, 4000 élèves jeunes filles et garçons ont bénéficié d'une sensibilisation et d'une formation sur l'éducation complète à la sexualité et au bien-être. Par ailleurs, une centaine de parents ont été touchés par les activités de sensibilisation « Parent-enfants » sur l'éducation à la sexualité et à la santé de la reproduction en vue d'améliorer la communication entre les parents et les enfants et de réduire les pesanteurs culturelles. Une activité théâtrale de sensibilisation organisée par l'UNESCO, avait permis également de sensibiliser 150 élèves de trois écoles publiques du Congo (Nganga Edouard, Pierre Savorgnan de Brazza, Révolution) sur les relations saines et égalitaires, la lutte contre les VBG en milieu scolaire et en société, et la prévention du VIH/SIDA et des grossesses précoces.

Indicateurs du Produit 2.2:

Indicateurs de résultats	Ligne de Base	Cible 2022	Valeur 2022
Nombre de clubs scolaires mis en place et appuyés dans la mise en œuvre des activités dans les zones ciblées	23	100	105
Nombre de membres de comités de gestion et de développement communautaires et des membres des clubs scolaires qui participent à la lutte contre le VGMS	0	150	1,050
Nombre de membres de comités communautaires et de développement des personnes à besoins spécifiques et de clubs d'adolescents qui participent à la prévention, la prise en charge, le référencement et le soutien à la réhabilitation des survivants de violences.	0	46	ND

Produit 2.3: Le système éducatif dispose des capacités pour offrir une formation professionnelle et technique de qualité.

Dans le cadre de la mise en œuvre des interventions, les capacités des structures nationales et des acteurs en charge de l'EFTP ont été renforcées et des partenariats ont été établis avec les organisations de la société civile telles que l'Association des Frères des campagnes de Saint-Augustin pour la distribution des fournitures scolaires aux élèves, le Forum des Educatrices Africaines pour la création des clubs scolaires et la fondation AVSI et AARREC pour la lutte contre les violences en milieu scolaire.

Les actions menées ont permis globalement à 75 jeunes (37 filles et 38 garçons) de bénéficier d'un renforcement des compétences, ce qui a permis à 24 d'entre eux (dont 13 filles et 11 garçons) de participer efficacement à l'initiative « Photovoice » et à 51 autres jeunes (dont 24 filles et 27 garçons) de prendre part aux activités de « Youth Challenge ».

Indicateurs du Produit 2.3:

Indicateurs de résultats	Ligne de Base	Cible 2022	Valeur 2022
Nombre de bénéficiaires formés qui ont la capacité de s'insérer.	0	170	ND
Nombre de jeunes et d'adolescents qui s'engagent dans le programme de développement	39	60	75

Les résultats des différents produits sus-indiqués contribueront à renseigner les cibles de l'ODD-4, notamment la cible 4.c:1,286 enseignants formés ; la cible 4.7: 105 clubs scolaires créer pour prévenir et lutter contre les violences en milieu scolaire, la cible 4.6: 87 264 élèves ayant reçu des fournitures scolaires et 159 171 bénéficiant de repas scolaires; la cible 4.4: 75 jeunes ayant des compétences renforcées et qui ont participé efficacement à la technique d'évaluation « Photovoice » et au concours Youth Challenge pour les jeunes talents, porteurs de projets de vie innovants.

La coopération entre le Système des Nations Unies et la République du Congo au titre du secteur de l'éducation et de la formation s'est enfin illustrée à travers le renforcement du dialogue partenarial autour des principaux enjeux et défis de la mise en œuvre de l'Agenda ODD4-Education 2030 et une mobilisation plus accrue de la volonté politique en faveur de l'éducation. Les efforts conjointement déployés dans ce cadre au cours de l'année 2022 ont permis d'organiser au Congo les consultations nationales sur la transformation de l'éducation, en articulation synergique avec le processus en cours sur les Etats Généraux de l'Education. Ces cadres de dialogues sectoriels et d'appui à la prise de décisions stratégiques pour améliorer la gouvernance, le pilotage et les résultats du système éducatif ont permis au gouvernement et aux partenaires de souscrire à des engagements publics plus importants en faveur du développement du secteur de l'éducation et de la formation, de la transformation de l'éducation et du renforcement de la résilience face aux crises.

Au titre du Projet d'appui à l'intégration de la jeunesse au développement national (Youth Conneckt Congo), une stratégie pour le développement et la participation des jeunes au développement a été adoptée. Outre cela, (i) 100 jeunes ont été connectés aux opportunités du secteur de la transformation agroalimentaire à Gamboma et Dolisie, (ii) 400 jeunes filles ont été formées aux métiers du numérique à Kinkala, (iii) 49 jeunes ont été formés à la conception et à la réalisation des projets innovants, l'élaboration des business plans et le Pitch, dont certains réunis au sein de quatre (4) équipes, ont reçu des allocations pour le démarrage de leurs entreprises, (iv) 8808 jeunes ont été sensibilisées et se sont engagées à participer à l'initiative U-Report, (v) 50 leaders des associations de jeunesse ont été formés sur le VIH/Sida, les Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et les VBG en milieux scolaires, (vi) 400 jeunes filles ont été sensibilisées sur l'éveil des filles à l'école, (vi) 1362 jeunes ont été sensibilisés à l'éducation complète à la sexualité à travers l'application Hello ADO. Par ailleurs, une plateforme des jeunes a réalisé une campagne dénommée « carton rouge » contre les grossesses non désirées et les VBG dans les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire et qui a permis aux 48 jeunes animateurs formés dans les deux villes d'atteindre environ 3150 personnes, tant physiquement que virtuellement par les réseaux sociaux.

Effet 3 : Santé, nutrition, wash

« D'ici 2024, les populations ont un accès équitable à des paquets de soins et de services de santé essentiels de qualité (y compris la nutrition, l'eau, l'hygiène et l'assainissement), à une sécurité sanitaire, à une protection sociale pour valoriser le capital humain et garantir le dividende démographique. »

La présente section fait le bilan des activités réalisées dans le cadre du plan de travail (PTA) conjoint 2022, du groupe de résultats santé, Nutrition, VIH/Sida et WASH qui font partie du Groupe Capital Humain. L'effet 3 est aligné au domaine d'accompagnement Capital humain du PND 2022 - 2026. Il se réfère à l'ODD 3, ODD 5, ODD 6, ODD 8, ODD 10 ainsi qu'à l'objectif 1 « les populations africaines ont un niveau et une qualité de vie élevés, une bonne santé et le bien-être » et l'objectif 3 « Citoyens en bonne santé et bien nourris » de l'agenda 2063 de l'Union africaine.

Santé, nutrition, VIH/SIDA

Les stratégies développées pour la réalisation de cet effet étaient le renforcement des capacités du système de santé notamment des structures décentralisées en vue de l'amélioration de l'accès et de l'offre de soins et service de santé de qualité. Les domaines de services ciblés sont en rapport avec la santé de la mère et de l'enfant, la vaccination, la lutte contre les maladies non transmissibles et transmissible incluant la lutte contre les violences basées sur le Genre (VBG).

Les interventions prioritaires qui ont été réalisées visaient à atteindre, en 2022, les cinq (5) produits suivants:

1. Les capacités techniques et opérationnelles des structures déconcentrées (directions départementales, districts sanitaires…) en matière de promotion de comportement favorables à la santé, le VIH/Sida, la nutrition, l'Eau, hygiène et Assainissement sont notablement renforcées ;

2. Les formations sanitaires offrent des paquets complets de soins et services essentiels intégrés de santé/nutrition de qualité, compris la planification familiale ainsi que l'accès équitable et sans discrimination aux services de lutte contre le VIH/Sida notamment aux plus vulnérables ;

3. Les capacités nationales en gestion épidémiologique et autres urgences sanitaires, sont renforcées ;

4. L'offre des services en eau potable, hygiène et assainissement gérée en toute sécurité et de façon équitable est accrue en prenant en compte des besoins spécifiques des femmes et des hommes ;

5. Les capacités nationales en matière d'offre des services de protection sociale de qualité

sont notablement renforcées.

Les principaux résultats obtenus en fonction de chaque produit sont déclinés ci-après.

II. Résultats

Produit 3.1 : Les capacités techniques et opérationnelles des structures déconcentrées(directionsdépartementales, districts sanitaires...) en matière de promotion de comportement favorables à la santé, le VIH/Sida, la nutrition, l'Eau, hygiène et Assainissement sont notablement renforcées

L'année 2022 a été marquée par le maintien de certains progrès en ce qui concerne l'amélioration de la chaine de froid et des capacités de stockage des vaccins dans le pays. Cependant, en ce qui concerne la performance de la vaccination de routine, les données du programme élargi de vaccination (PEV) indiquent que la couverture en DCT3 en septembre 2022 était de 67%, et seul 11 districts sanitaires sur 52 (soit 21% des districts) ont atteint la couverture de 80%. Cette couverture en DTC 3 est insuffisante par rapport à la cible de 83% fixée pour 2022 et encore en deçà de la couverture de 2021 qui était de 72%.

Depuis le début de l'année 2022, la couverture vaccinale mensuelle en DTC 3 est demeurée en dessous de 70%. Cette couverture est estimée par le PEV au niveau national à 67%, ce qui traduit un recul par rapport à 2021. Le pourcentage de districts sanitaires ayant une CV en DTC 3 ≥ 80% n'a été que de 19%. Ce dernier résultat montre que la cible de 50% visée en 2022 concernant cet indicateur n'a pas été atteinte.

Les sessions de renforcement de capacités des prestataires ont été réalisées en cascade dans les douze (12) départements pour améliorer et accroître l'utilisation des outils comme le nouveau partogramme, le livret PCIMNE, dans le but de contribuer à la réduction de la mortalité maternelle et infantile. Plus de 85% des prestataires de soins évoluant dans les formations sanitaires des 12 départements et dans les districts sanitaires, couvertes par les activités de la stratégie opérationnelle conjointe-OMS/MSP, ont bénéficié d'une formation de mise à niveau sur le paquet minimum d'activité (PMA), incluant la PCIMNE.

Dans le cadre de la nutrition, une formation de recyclage a été dispensée à 168 agents de santé sur le protocole PCMA. Ces renforcements de capacité technique ont permis d'accroître la capacité institutionnelle du Service national de nutrition, des directions de santé de district et des points focaux de nutrition de district pour

mettre en œuvre efficacement le programme PCMA. Les 168 agents de santé se répartissaient comme suit : 137 points focaux nutrition au niveau des centres de santé intégrés, 27 points focaux nutrition au niveau des districts sanitaires et quatre (4) points focaux nutrition au niveau des 4 départements prioritaires (Brazzaville, Cuvette, Pointe Noire et Pool). Les points focaux nutritions des districts ont également bénéficié des formations sur la gestion de la chaîne d'approvisionnement et le stockage des intrants nutritionnels (ATPE), afin d'améliorer la qualité des données , les pratiques actuelles de stockage et de gestion de l'approvisionnement, pour éviter ainsi les ruptures de stock dans leurs localités respectives.

Les capacités techniques de 230 agents de santé communautaires (ASC) ont été renforcés pour améliorer la recherche active des cas de malnutrition et renforcer la sensibilisation sur les principaux problèmes de santé, nutrition, eau, hygiène et assainissement EHA). Les membres de la communauté ont bénéficié aussi des formations sur la prise de mesures anthropométriques à l'aide d'un ruban MUAC, la détection des œdèmes et les messages clés spécifiques et sensibles à la nutrition. Les Agents de sante communautaires renforcés ont à leur tours, à travers l'approche MUAC familiale former 10621 mères/gardiennes d'enfants sur le dépistage de la malnutrition à l'aide des couleurs (bande de Muac). Ces mamans sont devenus des ambassadrices communautaires pour la prévention de la malnutrition, le dépistage des enfants dans leurs propres localités et travaillent directement avec les agents de santé communautaires pour effectuer des références.

En matière de lutte contre le VIH, 150 prestataires de soins ont été formés sur l'offre des services de PTME de qualité et 50 formations sanitaires ont été renforcées afin d'offrir le paquet complet de la PTME. Ces interventions ont couvert les départements de Brazzaville (sur 30 sites), de Pointe Noire, du Niari, de la Cuvette et de la Likouala. Trente adolescents et jeunes leaders issus des associations ont bénéficié d'une formation en animation des communications pour le changement comportemental et social (BCSC), ce qui les a permis d'assurer des sessions de communication (en prévention

combinée du VIH intégrée à la SR) ayant couvert 1117 adolescents et jeunes dans les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire dont environ 400 ont utilisé des services SR des centres de santé associatifs spécialisés en SR dans les deux villes.

Un appui a été apporté en réactifs pour le dépistage des femmes enceintes et la réalisation du diagnostic précoce de la charge virale chez

les nourrissons dans le cadre de la mise à l'échelle de la stratégie Point of care.

L'offre de soins a été renforcée dans les départements touchés par la situation humanitaire par la mise à disposition des équipements, des produits de santé, 650 kits de dignité et 20 personnels de santé et d'appui dont 10 sages-femmes, 7 psychologues et 3 animateurs sociaux dans 9 formations sanitaires. En situation de développement, 22 prestataires des 3 sous réseaux (Talangai, Lékoumou et Sangha) ont été renforcés sur les thématiques en lien avec les soins obstétricaux et néonataux d'urgence y compris la collecte des données.

Produit 3.2: Les formations sanitaires offrent des paquets complets de soins et services essentiels intégrés de santé/nutrition de qualité, compris la planification familiale ainsi que l'accès équitable et sans discrimination aux services de lutte contre le VIH/Sida notamment aux plus vulnérables.

En matière d'offre des soins et service de santé essentiels au niveau des formations sanitaires (FOSA), les résultats enregistrés dans le cadre de différentes interventions suggèrent des progrès, notamment en ce qui concerne la santé de la mère et de l'enfant. En effet, le pourcentage d'accouchements réalisés sous partogramme est estimé à 70%. Ce résultat indique un progrès de 10% comparativement à l'année 2021.

Par ailleurs, la mise en œuvre des activités de la stratégie opérationnelle conjointe MSP/OMS dans les districts sanitaires ciblés a permis d'obtenir des résultats encourageants en matière d'utilisation des services de santé, d'amélioration de la qualité des soins et de gestion financière dans les FOSA. Ces progrès sont le fruit du renforcement de la gouvernance locale notamment l'amélioration de la fonctionnalité des comités de santé (COSA), le renforcement de l'offre de soins à travers des supervisions formatives à l'aide des outils complets menées dans chaque district de santé par des équipes conjointes OMS/MSP et d'une meilleure utilisation des fonds mobilisés localement (provenant du recouvrement des coûts). A titre d'illustration, de 2021 à 2022, le nombre de COSA mis en place et dont les membres ont été formés est passé de 36 à 75.

Les services de planification familiale sont offerts dans 75% des formations sanitaires et la couverture en suivi prénatal (CPN 4) est estimée à 80%. Ces résultats suggèrent des progrès encourageants comparativement aux données de référence de 2021 qui indiquaient une couverture en suivi prénatale non disponible et une offre de services de PF assurée par 73.10% des FOSA.

Selon les données DHIS-2, la proportion de femmes enceintes ayant fait le dépistage du VIH entre 2021 et 2022 est passée de 18% à 25%, et la proportion de femmes séropositives sous ARV est estimée à 44%. En ce qui concerne le diagnostic précoce, la proportion de nourrisson bénéficiant de diagnostic précoce par PCR est passée de 20% (195/995) à 10% (309/3164) entre 2021 et 2022. Bien que les objectifs ne soient pas encore atteints par rapport au cadre stratégique national, il sied toutefois de noter que des progrès significatifs ont été accomplis depuis environ 2 ans sur les indicateurs de la PTME.

Sur la prévention du VIH chez les adolescents, 174 jeunes paires éducateurs en milieu scolaire et confessionnels et 100 responsables des confessions religieuses ont été formés à la promotion de la prévention et du dépistage du VIH en milieu jeune et adolescent. Les sessions en cours ont permis de toucher 4251 adolescents sur 5000 planifiés dans les départements de Brazzaville et Pointe Noire.

Sur l'offre des services de soins nutritionnels, 594 364 (50%) enfants de moins de 5 ans ont bénéficié d'une surveillance nutritionnelle, 13178 enfants de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition aigüe ont été dépistés sur un total de 27 735 attendus, représentant ainsi 48% de résultats atteints. Le taux de guérison a été de 82,1% (normes OMS≥75%), le taux d'abandon s'est établi à 10.4% (norme OMS≤15%) et le taux de d'échec à 1.4% (norme OMS≤5%). Ces indicateurs montrent que les performances du programme PCMA sont conformes aux normes SPHERE.

Selon les données du DIHS-2, le pourcentage d'enfants souffrant de malnutrition aiguë (MAM et MAS) dépistés en 2022 est de 48%, contre seulement 15% dépistés en 2021. Le pourcentage de femmes enceintes séropositives au VIH bénéficiant de la PTME en 2022 est de 44%. Ce dernier résultat dépasse la cible de 30% prévue dans le PTA 2022 et indique un progrès encourageant dans la mesure où ce pourcentage était estimé à seulement 14% en 2021.

En date du 30 juin 2022, 29 487 personnes vivant avec le VIH (1 432 enfants et 28 055 adultes) sont sous antirétroviraux. Au cours de cette période, 33 106 femmes enceintes ont été vues en CPN, 15 495 d'entre elles ont été conseillées et 13 118 ont réalisés le test. Sur les 13 118 femmes enceintes testées, 464 ont été positives au VIH et 643 femmes enceintes positives au VIH ont été mises sous traitement ARV. A la même période, 4 363 patients tuberculeux sur une cohorte de 5 592 ont été traités avec succès, soit un taux de succès thérapeutique de 78,02%. Enfin, sur les 460 patients tuberculeux séropositifs au VIH, 363 ont été mis sous TARV, soit un taux de 78,91%.

Un renforcement des capacités des DS en matière de dépistage et de prise en charge des maladies non transmissibles (MNT) a été amorcé dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou. Cinquante-quatre (54) prestataires

des formations ont été formés en la matière, et les centres de santé intégrés des 8 DS de ces départements ont été dotés en intrants nécessaires pour le dépistage et la prise en charge de MNT.

En matière d'accès inclusif aux services de santé et de nutrition, 92 % des réfugiés et demandeurs d'asile au Congo ont accès aux soins dans les services de santé publics et sont traités sur un même pied d'égalité avec la population hôte, pour des raisons d'équité, de renforcement de la cohabitation pacifique et d'inclusion. Le système de filets de sécurité sociale du Projet Lisungi fournit deux types d'aide en matière de santé dans la Likouala : (1) du matériel médical et des médicaments pour les centres de santé et (2) la prise en charge des frais de santé pour plus de 60 000 personnes dans la Likouala, refugies et populations hôtes.

Produit 3.3: Les capacités nationales en gestion épidémiologique et autres urgences sanitaires, sont renforcées

Les progrès enregistrés en 2022 en matière de renforcement de capacités nationales, de préparation et de riposte aux épidémies et autres urgences sanitaires se traduisent entre autres par la disponibilité du plan national de Contingence aux épidémies. Ce dernier a été élaboré et validé en février 2022 avec l'appui des agences du système des Nations Unies, suivant le plan d'action nationale de sécurité sanitaire 2020-2024 (PANSS) actualisé également en 2022.

Deux départements sur douze, notamment Brazzaville et Pointe Noire disposent de plan de préparation et de riposte aux urgences intégrant la COVID-19 et toutes les autres urgences, soit une proportion de 17% de résultats atteints.

Par ailleurs 100% des départements disposent du personnel formé pour la prise en charge des urgences, notamment dans le contexte de la préparation et la riposte contre la COVID-19. Les efforts conjoints des structures gouvernementaux et des partenaires dans le cadre de l'appui à la riposte contre la COVID-19 se sont poursuivis, tant au niveau central qu'au niveau décentralisé. De même, des progrès modérés ont été enregistrés concernant la couverture vaccinale contre la Covid-19 au niveau national. En effet, la couverture vaccinale nationale contre le COVID-19 estimée à 10% en 2021 est passée à 11,31% en juillet 2022, selon le rapport de situation N°244 du 25 juillet 2022. Le nombre total de personnes au Congo (réfugiés comme nationaux) complètement vaccinées au niveau national est estimé à 654 119. Cependant, au niveau des départements, les performances en termes de couverture vaccinales sont variables allant de 35,9% (département de la Sangha) à 30,65% (département du Kouilou).

Les couvertures vaccinales les plus élevées ont été enregistrées dans les départements du Kouilou, de Pointe-Noire et Brazzaville qui affichent respectivement 30.65%, 14.47% et 12.43% des personnes complètement vaccinées contre la COVID-19.

La préparation aux urgences est caractérisée par des ressources très limitées. Il y n'y a pas de fonds disponibles pour la préparation et la réponse aux inondations. Le secteur est préoccupé car les inondations récurrentes qui font partie des risques identifiés pour le pays. Des fonds furent mis à disposition pour supporter 40 villages critiques dans les départements de la Likouala, Sangha, Plateaux et Cuvette ; mais ceci est largement insuffisant considérant les besoins. Le ministère des Affaires Sociales et Actions Humanitaires ont lancé avec l'appui d'OCHA du bureau régional de l'Afrique de l'Ouest et Centrale (à la demande du bureau du coordonnateur résident) le plan de contingence multi aléas. Un plan de contingence est disponible et le secteur WASH est retenu comme secteur prioritaire.

Produit 3.4: L'offre des services en eau potable, hygiène et assainissement gérée en toute sécurité et de façon équitable est accrue en prenant en compte des besoins spécifiques des femmes et des hommes.

Les progrès concernant ce produit ont été documentés dans la section eau, hygiène et assainissement (ou Wash) de ce rapport. Les résultats et les progrès enregistrés en 2022 se rapportant à l'offre des services en eau potable, hygiène et assainissement figurent dans le rapport de revue Wash.

Les indicateurs pour lesquels les progrès ont été enregistrés concernent :

1.nombre de personnes additionnelles vivant dans les localités certifiées la fin de la défécation à l'air libre (FDAL)

2.nombre d'école disposant d'installation sanitaire séparés pour les filles et les garçons ;

3.nombre de personnes additionnelles qui ont eu accès à des services d'hygiène de base grâce aux programmes directs soutenus par l'UNICEF.

Produit 3.5: Les capacités nationales en matière d'offre des services de protection sociale de qualité sont notablement renforcées

Les résultats enregistrés en 2022 en matière de renforcement de service de protection dans les zones hébergeant les réfugiés se traduisent, entre autres, par la poursuite de la fourniture des services sociaux de base et plus spécifiquement celui de la santé (les soins de santé primaires) aux réfugiés, demandeurs d'asile et populations hôtes. Ces services ont été fournis à près de 55 000 réfugiés et demandeurs d'asile. Outre cela, les activités de sensibilisation sur la santé de la reproduction, la nutrition et l'accès aux soins de santé primaires, conduites auprès de ces populations, ont touché 9844 ménages de réfugiés et demandeurs d'asile. En plus des réfugiés et demandeurs d'asile, d'autres populations vulnérables en l'occurrence les autochtones ont été couvertes par les services

sociaux de base. Le nombre de populations autochtones bénéficiaires de paquet de services mis à leur disposition est estimé à environ 72 000 personnes.

L'UNHCR a poursuivi son assistance technique pour la mise en œuvre du Projet national phare de filets sociaux financé par la Banque mondiale (IDA-18), qui soutient les populations vulnérables des communautés réfugiées à part égale avec les communautés d'accueil, dans les départements de la Likouala, ainsi qu'à Brazzaville et à Pointe Noire. Deux enquêtes sociodémographiques ont été menées auprès de 1 054 ménages bénéficiaires de transferts monétaires conditionnels dans les domaines de la santé et de l'éducation et de transferts monétaires destinés à soutenir les activités génératrices de revenus. Le SNU a facilité le transport aérien de deux tonnes de fournitures médicales dans la Likouala et a procédé à l'enrôlement de 1 440 ménages supplémentaires au projet Lisungi. Plus de 60 séances de sensibilisations ont été menées auprès de 6 000 bénéficiaires. Deux formations auprès de 70 agents locaux pour l'accompagnement des activités génératrices de revenus et une formation outils de collecte de données auprès de l'Unité de Gestion du Projet Lisungi ont été également été réalisées.

Dix (10) groupes de réfugiés ont participé au projet « Food for Asset » du PAM et ont reçu un soutien pour des activités génératrices de revenus. Trois groupes mixtes (réfugiés - population hôte) ont été financés par le HCR pour leurs activités de maraîchage, de cultures vivrières et de pêche. Dans le département des Plateaux, quatre projets d'intérêt économique ont été mis en place pour soutenir 250 réfugiés, en vue de favoriser leur intégration socio-économique et de participer au développement dans leurs zones d'accueil, et des kits de matériel ont été mis à leur disposition.

Par ailleurs, l'UNHCR a maintenu ses efforts pour assurer l'accès des réfugiés et demandeurs d'asile aux services sociaux de base, et notamment l'accès aux soins de santé primaires. Six structures de santé ont été renforcées en matière de capacités techniques, en vue d'améliorer la qualité des services dans les zones accueillant des réfugiés. Ces services ont été fournis à près de 55 000 réfugiés et demandeurs d'asile. Environ 72 000 personnes issues des populations autochtones ont également bénéficié de l'accès aux services sociaux de base. En outre, des séances de sensibilisation sur la santé de la reproduction, la nutrition et l'accès aux soins de santé primaires ont été menées auprès de 9 844 ménages de réfugiés et demandeurs d'asile.

En 2022, 5 252 femmes et filles en âge de procréer ont reçu 17 547 kits sanitaires. L'assurance scolaire de 2 000 élèves réfugiés dans les écoles des districts de Bétou, Mouale et Moungoungui (Likouala) a été financée par l'UNHCR. Dans les zones urbaines, 232 kits scolaires ont été distribués aux élèves par la Fondation Burotop Iris, et dans le district de Ngabé, 308 kits scolaires fournis par l'UNICEF ont été distribués aux réfugiés et aux communautés hôtes. Tous les cas identifiés d'enfants à risque ont été suivis par l'UNHCR, ses partenaires et les services gouvernementaux. Un total de 1 126 ménages de réfugiés et de demandeurs d'asile ont été sensibilisés à la protection de l'enfance et aux droits de l'enfant.

Le nombre de populations autochtones bénéficiaires de paquet de services mis à leur disposition est estimé à environ 72 000 personnes. Des structures de santé ont été renforcées en matière de capacité technique, en vue d'améliorer la qualité des services sociaux de base. Il s'agit notamment de dix (10) centres de santé au 1er semestre, suivi de six (6) structures sanitaires appuyées dans les zones hébergeant les réfugiés au deuxième trimestre.

Wash

Produit 3.6 L'environnement favorable pour la mise en œuvre des interventions intégrée de santé, nutrition et Eau, hygiène et Assainissement est renforcé (gouvernance, pilotage, financement, information sanitaire)

Le secteur WASH contribue directement à l'Objectif de Développement Durable 6 qui prévoit un accès universel, durable et équitable à l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène, ainsi que l'élimination de la défécation en plein air d'ici 2030. Les interventions WASH contribuent également aux résultats des autres secteurs tels que la nutrition, la santé et l'éducation. En effet, le programme EAH est essentiel dans les établissements de soins de santé (ODD 3), les écoles (ODD 4) et le développement de la petite enfance. Ces interventions offrent également des plateformes pour les jeunes, des adolescents et les enfants afin qu'ils soient partenaires pour des actions qui favorisent le changement de comportement incluant des actions climat.

Tableau 1 : Indicateurs planifiés et atteints au 30 novembre 2022

Indicateurs	Cible (non-cumulative)	Atteinte	Etat du progrès
Existence d'un mécanisme de coordination du groupe sectoriel WASH dans les situations humanitaires	oui	oui	A renforcer
Nombre de personnes additionnelles vivant dans des localités certifiées FDAL	20,000	62,510	15 964 (Komono et Bambama) 19650 (District Sibiti) 26896 (commune Sibiti)
Nombre de personnes ayant accès à l'eau potable grâce à l'appui direct de l'UNICEF	20,000	6,400	Manque de fonds
En plus, 3205 personnes furent atteintes avec l'appui direct de l'ANHYR			
Nombre d'école disposant d'installation sanitaires séparées pour les filles et les garçons	10	18	13 à PNR 5 au Pool et Bouenza En cours à Brazzaville
Nombre de personnes additionnelles qui ont eu accès à des services d'hygiène de base grâce aux programmes directs soutenus par l'UNICEF	50,000	72,656	
Nombre de personnes additionnelles ayant reçu des fournitures et des services essentiels en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène (y compris les articles d'hygiène)	203,259	66,277	32.60%
Nombre de personnes en situation humanitaire qui ont effectivement reçu une quantité d'eau suffisante de qualité appropriée pour la boisson, la cuisine et l'hygiène personnelle grâce à des programmes soutenus par UNICEF	118,054	33,439	28.32%
Nombre de personne en situation humanitaire qui ont accès à des installations sanitaires adéquates et les utilisent	118.054	0	**Pas de fonds disponible**

On-track	Progrès limité	Pas de progrès	Atteint	Suspendu

Pour l'approvisionnement en eau potable, l'indicateur a peu progressé. L'UNICEF n'a pas obtenu de fonds dédiés à l'approvisionnement en eau potable pour l'année 2022. Le ministère de l'énergie et de l'hydraulique à travers l'agence régionale de l'hydraulique rural (ANHYR) a pu réhabiliter 7 points d'eau et 3 205 personnes ont eu accès à l'eau potable et 7 comités de gestion d'eau ont été mis en place. Par conséquent, cinq (5) forages d'eau supplémentaires ont été construits par les Nations Unies dans les zones accueillant des réfugiés dans les départements de la Likouala et les Plateaux, ainsi que des comités mixtes (réfugiés – populations hôtes) de gestion de l'eau et de suivi de la qualité ont été formés dans les villages d'accueil. En revanche, lors de la revue, les membres du secteur ont fait ressortir les aspects de gestion et de renforcement des comités de gestion du service en eau. Ceci fut une recommandation de la revue. Il se dégage une nécessité de définir le système de gestion en milieu rural afin d'harmoniser les interventions.

Par rapport à l'approvisionnement en eau potable, l'assainissement et l'hygiène dans les institutions, environ 20 000 enfants ont eu un accès renforcé à l'eau potable ; les actions menées dans les établissements de soin concernent le renforcement de la production de chlore qui a permis à dix (10) centres de santé du corridor fluvial, éloignés de la capitale, puissent être autonomes dans la production du chlore par électrolyse et capables de désinfecter leurs centres de santé. Cependant, aucune intervention de renforcement des services d'eau, d'assainissement, d'hygiène, de gestion de déchets des hôpitaux et du nettoyage de l'environnement n'a été relevé.

A ce jour, 1 centre sur 3 a accès basique à l'eau. Ainsi, il est difficile de renforcer les pratiques de prévention et de contrôle des infections (PCI) dans les centres de santé. Le leadership de la santé est souhaité. Ceci fut aussi débattu par le groupe qui a travaillé sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène dans les établissements de soins. La formation réalisée cette année et les quatre plans d'amélioration sont une opportunité pour 2023.

Dans les écoles, les besoins dépassent largement les interventions qui sont faites et on observe une absence de redevabilité des écoles (Eau, Assainissement et hygiène Congo, Fondations AVIS). Le suivi de la mise en œuvre des plans d'action par les comités de gestion scolaires (COGES) à Pointe Noire dans le domaine de l'eau, l'assainissement et l'hygiène a été assuré. Quoique les comités ont des capacités accrues, mais les partenaires et l'UNICEF sont inquiets car les avancées ne sont pas au même niveau. Les accompagnements aux COGES ont été diversifiés pour mieux

répondre à leurs besoins mais le vide de la DEPPSA constitue une faiblesse comme organe d'appui et de suivi ne rassure pas sur l'accompagnement du programme. Ces contraintes, liées à la mise en œuvre du programme, font partie d'un ensemble de contraintes systémiques comme la subvention des écoles par l'Etat congolais et le soutien d'une grande majorité des écoles par les communautés.

Pour le système des Nations-Unies, il est souhaitable de travailler dans les mêmes écoles en donnant priorité aux écoles accueillant les élèves dans les situations les plus vulnérables, et en particulier loin des centres urbains. Par exemple, les écoles de Pointe-Noire ne sont plus supportées par la Cantine Scolaire, alors que les interventions furent réalisées pour promouvoir le lavage des mains dans des écoles supportées par la cantine scolaire.

Le programme a contribué à la mise en œuvre de 33 clubs scolaires accompagnés par les organisations de la société civile et ont aidé à consolider l'établissement de la routine du lavage des mains. Dès qu'ils furent opérationnels, les activités de changement de comportement se sont intensifiées. Les COGES sont unanimes que le changement fut inculqué par les clubs scolaires pour le lavage des mains et l'arrêt de la défécation à l'air libre dans les écoles. Le maintien des clubs scolaire et leur passage à l'échelle est une recommandation du secteur. Ce dernier est disponible à alimenter la discussion tenant compte de l'expérience à Brazzaville, Pointe Noire, dans le Pool et la Bouenza.

Pour l'assainissement, selon les dernières données du JMP, environ 466 333 personnes continuent de pratiquer la défécation à l'air libre. Quoique le chiffre est de 8.5%, donc il s'agit du dernier kilomètre, le chiffre de l'accès au service basique est encore trop faible. Le programme d'assainissement est mis à l'échelle du département de la Lekoumou avec tous les districts (Zanaga, Mayeye, Komono, Bambama et Sibiti) ainsi que la commune de Sibiti engagés ; ceci a permis de dépasser la cible de 20,000 personnes et d'avoir 62,510 personnes vivant dans des villages et quartiers sans défécation à l'air libre. Cette cible atteinte dépasse les cibles annuelles et représente 80% du chiffre cumulatif des personnes vivant dans des communautés FDAL au cours des trois dernières années. La Direction Générale de l'Hydraulique a accompagné les partenaires de la société civile (CLD Madibou et GSDR) au cours de leurs mises en œuvre. Ceci a aussi permis d'atteindre la cible sur l'accès au service d'hygiène. En revanche, le programme actuel est de trop courte durée et ne permet pas de travailler convenablement sur le maintien du changement social.

Le secteur eau, hygiène et assainissement (WASH) est retenu comme secteur prioritaire. Pour le début de réponse, les stocks de contingence de 2019, ont été activés par la DGH, DDH (Sangha-Likouala et Plateaux-Cuvette). Donc, 28 439 personnes ont reçu des produits de traitement d'eau à domicile et des messages sur les bonnes pratiques d'hygiène : boire de l'eau propre, la non-défécation à l'air libre et le lavage des mains au savon. Quoique les acteurs ont travaillé avec les comités locaux, la Direction Départementale de l'Action Humanitaire ne suit pas les activités.

Du point de vue de la réponse aux réfugiés, environ 6 428 élèves réfugiés et population hôtes ont été touché par les activités de promotion de l'hygiène, 6449 femmes et filles en âge de procréer ont reçu des kits d'hygiène et 18 promoteurs ont atteint 35 285 personnes. La réponse a permis la réhabilitation de 20 latrines et d'assurer les services de vidange sûrs et sécurisés dans les sites du 15 avril à Bétou (Likouala) et de Bouemba (Plateaux).

Protection sociale

Le Congo a été à l'avant-garde de la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre du Pacte mondial pour les réfugiés (neuf engagements sur l'apatridie et sept bonnes pratiques pour l'asile). En août 2017, le gouvernement s'est engagé à promouvoir l'intégration socio-économique des réfugiés et à renforcer les services sociaux de base dans les communautés d'accueil à travers sa lettre de politique de développement n° 609.17/ MPSIR/CAB. Le 29 septembre 2021, le Congo a adopté la loi n°41-2021 relative au droit d'asile et au statut de réfugié. Cette loi fournit le cadre juridique qui définit et garantit les normes de traitement des réfugiés, leurs droits et obligations, la détermination du statut de réfugié, l'accès à l'éducation, la santé ainsi que la documentation individuelle.

Les perspectives d'intégration locale des refugiées et demandeurs d'asile sont renforcées par des initiatives d'inclusion, notamment à travers l'extension du « Projet Lisungi » dans les départements de la Likouala et dans certaines zones urbaines. Le financement supplémentaire approuvé en août 2022 permettra d'inclure le soutien aux populations hôtes et réfugiées du département des Plateaux, où 8 802 demandeurs d'asile de la RDC se trouvent dans une situation analogue à celle des réfugiés. Les refugiées et les demandeurs d'asile sont bénéficiaires des mêmes prestations que les

communautés locales. Cette inclusion contribue pleinement à la promotion de l'autonomie et de la cohésion sociale des populations par l'intégration locale.

Le HCR collabore étroitement avec le Comité National d'Assistance aux Réfugiés (CNAR), le Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité et de l'Action Humanitaire (MASSAH) et les autorités locales pour améliorer le cadre de protection et l'accès aux services sociaux de base des personnes en situation de déplacement forcé. Il assure la coordination avec le gouvernement, les agences des Nations Unies, le secteur privé, les donateurs et d'autres partenaires afin de mettre en œuvre les neuf engagements pris lors du Pacte mondial pour les réfugiés. Le HCR recherche aussi d'autres opportunités de partenariat pour la mise en œuvre des engagements pris.

Les perspectives d'intégration locale des réfugiés et demandeurs d'asile sont renforcées par des initiatives d'inclusion, notamment à travers l'extension du « Projet Lisungi » dans les départements de la Likouala et dans certaines zones urbaines de Brazzaville et Pointe Noire. Les réfugiés et les demandeurs d'asile sont bénéficiaires des mêmes prestations que les communautés locales. Cette inclusion contribue pleinement à la promotion de l'autonomie et de la cohésion sociale des populations par l'intégration locale.

Le financement supplémentaire approuvé en août 2022 permettra d'inclure le soutien aux populations hôtes et aux 8 802 demandeurs d'asile de la RDC du département des Plateaux.

En soutien aux ménages vulnérables résidant dans des zones enclavées accueillant des réfugiés, 35 108 articles ménages essentiels (bâches, couvertures, moustiquaires, jerrycans, nattes, seaux, lampes solaires et savons de toilette) ont été distribués aux ménages de réfugiés et des communautés d'accueil, ainsi que des kits de dignité (sous-vêtements, serviettes hygiéniques, savons de toilette, savon de lessive et seau en plastique) aux femmes et aux jeunes filles de ces deux communautés

Résultats attendus

La stratégie développée pour la réalisation de l'effet 3 s'est focalisée sur le renforcement des capacités nationales en matière d'offre des services de protection sociale de qualité ; notamment dans le domaine du renforcement en moyens techniques, humains et matériels des services en charge de la mise en œuvre de la politique nationale de protection sociale non contributive et dans la mise en œuvre des activités génératrices de revenus « AGR » en faveur des populations les plus vulnérables. Les priorités 2022 de l'UNDAF s'alignent sur les axes prioritaires du PND 2022-2026 et de la Politique Nationale d'Action Sociale (PNAS) 2018-2022, ainsi que sur l'ODD 2, 3, 5, 16 et 17 et renvoient à la dimension sociale et au pilier « Population » du Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030. Aux fins d'atteindre l'effet 3.5.1, les principales activités programmées étaient de :

- Améliorer les conditions de vie et d'accès à la protection sociale des peuples autochtones dans le Département de la Lékoumou ;

- Valider, éditer et publier les études sur les enfants de rue, en situation de mobilité et victimes de VBG en République du Congo ;

- Appuyer la Direction Générale de l'Administration du Territoire à l'exploitation de 190.044 fiches des personnes dépourvues d'acte de naissance issues du recensement à vocation d'état civil du Projet « Mokanda ya Mbotama » ;

- Réaliser l'analyse situationnelle du système intégré de protection de l'enfant à Brazzaville (Moungali) et dans le département de la Lékoumou (Sibiti et Zanaga) ;

- Réactiver et dynamiser les comités de protection dans le département de la Lékoumou ;

- Renforcer les capacités techniques et opérationnelles de prise en charge médico-psychologique, juridique, judicaire et socio-économique des enfants et femmes victimes de VBG dans 4 formations sanitaires de Brazzaville et de Pointe-Noire ;

- Faire le plaidoyer à l'endroit des décideurs pour l'élaboration des textes d'application de la loi sur la protection de l'enfant ;

- Renforcer les mécanismes de prévention de l'exploitation et des abus sexuels ainsi que la prise en charge des cas (PSEA) et les capacités des acteurs publics et associatifs ;

- Renforcer la protection des enfants vulnérables contre les effets de la COVID-19.

Pour l'effet 3.5.2, les activités sont les suivantes :

- Apporter une assistance alimentaire aux réfugiés de RCA, aux demandeurs d'asile de la RDC et les populations vulnérables affectées par des catastrophes ;
- Organisation des sections de formations en faveur des ONG Autochtones ;
- Organisation des séances de sensibilisation sur les VBG en faveur des filles et des femmes et assurer la prise en charge holistique des survivants des cas de VBG ;
- Réaliser des formations à l'endroit des jeunes filles mères et des femmes autochtones en zone humanitaire ;
- Poursuivre la réhabilitation les pistes rurales / agricoles et les étangs piscicoles dans le cadre du relèvement précoce dans le Pool ;
- Poursuivre les AGR et mettre en place des actifs dans les zones affectées par des catastrophes.

Réalisations

L'année 2022 a été marquée par la clôture du programme conjoint SDG Fund visant l'amélioration de l'accès des populations autochtones à la protection sociale et la production de données et d'informations concrètes sur les interventions qui permettent d'accélérer l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD). Articulées autour de trois axes - renforcement des capacités nationales à fournir des services de protection sociale de qualité ; amélioration de l'accès aux services sociaux de base ; mise en œuvre d'activités économiques diversifiées et durables - les interventions ont été réalisées dans le département de la Lékoumou qui présente des faibles indicateurs sociaux comparativement au reste du pays et où vivent environ 25% de la population autochtone du Congo. La dernière année du projet, à la suite de son extension, a permis d'atteindre les principaux résultats ci-dessous :

- Sensibilisation de 199 acteurs engagés dans l'application de la loi 04-2010 (auprès des parents d'élèves, directeurs des écoles, agents de santé et des services sociaux) portant protection de l'enfant au Congo.

Aussi, les résultats ci-après ont été atteints dans le cadre des autres activités prévues par le produit 3.5.1 :

- Deux (02) études sur les enfants de rue en situation de mobilité et victimes de VBG en République du Congo ont été validées, éditées et publiées, soit 100% par rapport à l'attente ;
- 62 882 personnes dépourvues d'actes de naissance, dont 30 947enfants de moins de 18 ans, ont été identifiés sur les 190.044 fiches analysées dans le cadre du Projet « Mokanda ya Mbotama », en appui à la Direction Générale de l'Administration du Territoire. Sur ce, 5 000 enfants ont reçu leur certificat de naissance, ce qui porte à 8 722 le nombre d'enfants dont 3 722 dans la Lékoumou ayant reçu des certificats de naissance avec l'appui de l'ONU ;
- 33 comités de protection de l'enfant dans les 5 districts du département de la Lékoumou ont été réactivés et dynamisés avec le renforcement de capacités de 28 agents sociaux et 396 membres des comités de protection de l'enfant sur les approches de prévention et de prise en charge des situations de vulnérabilité de l'enfant ;
- 4 psychologues et 2 juristes ont été recrutés pour renforcer les capacités techniques et opérationnelles de prise en charge médico-psychologique, juridique, judicaire et socio-économique dans les formations sanitaires de Makélékélé et Talangai à Brazzaville et Tié-Tié et Loandjili à Pointe-Noire ;
- Les mécanismes de prévention, de l'exploitation et des abus sexuels ainsi que la prise en charge des cas (PSEA) ont été mis en place et les capacités de 59 acteurs publics, associatifs et du système des nations unies ont été renforcées ;
- Appui aux autorités des ministères en charge de la justice (MJDHPPA) et celui en charge de l'intérieur (à travers la DGAT) dans la remise de registres d'actes de naissance de 10 000 certificats de naissances ;
- L'organisation de 11 ateliers au profit des acteurs des 12 départements du Congo sur la problématique de l'enregistrement des naissances en République du Congo ;
- La validation de la politique nationale de la réforme et de la modernisation de l'état civil 2022-2026 promulguée par le décret N° 2022-308 du 13 juin 2022 portant approbation de la politique nationale de réforme et de modernisation de l'état civil ;
- 130 membres, filles et femmes, des groupements des peuples autochtones dans le département de la Lékoumou ont bénéficié de la formation sur l'approche transformative genre ;
- Les compétences de 30 magistrats et officiers de polices judiciaires issue des localités de Dolisie, Mossendjo (Niari) , Madingou et Mouyondzi (Bouenza), Sibiti (Lékoumou) et Pointe-Noire ont été renforcées sur l'application de la Loi Mouebara, la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et sur la prise en charge holistique (médicale, psychologique, juridico-judiciaire et réinsertion socio-économique des survivantes des VBG) des victimes des VBG ;

• 75 agents de santé des districts sanitaires de Brazzaville centre et de l'île Mbamou ont été formés sur la prise en charge medicale des victimes des VBG ;

• 8 centres de santé ont été renforcé par l'appui en ressources humaines de 10 sages femmes, 7 psychologues et 3 animateurs socio-communautaires qui ont apporté un appui à la prise en charge des cas de violences basées sur le genre en faveurs des demandeurs d'asile, des réfugiés de la RDC et la RCA, ainsi que des personnes déplacées internes touchées par les inondations et les post-conflits à Bétou, Dongou (Likouala), Mossaka (Cuvette), Akana, Gamboma et Bouemba (Plateaux), Kinkala et Kindamba (Pool) y compris à Pointe-Noire pour apporter un appui aux personnes touchées par le COVID-19 (victimes de VBG) ;

• 937 survivant(e)s des VBG pris en charge médicalement et psychologiquement dans les zones humanitaires suivantes : Bétou, Dongou (Likouala), Mossaka (Cuvette), Akana, Gamboma et Bouemba (Plateaux), Kinkala et Kindamba (Pool), y compris Pointe-Noire ;

• Un (01) réseau de lutte contre les VBG a été mis en place dans le département des plateaux à Gamboma et un Comité de lutte contre le VBG mis en place à Mossaka, composé des membres multisectoriels (en lien avec le secteur médical, justice, judiciaire, affaires sociales, société civile, les confessionnels, promotion de la femme, etc.).

Concernant le plaidoyer continu auprès du Gouvernement de la République du Congo sur la lutte contre l'apatridie, la démarche de l'ONU a abouti à l'adoption du décret N° 2022-1301 du 21 septembre 2022 portant création, attribution, organisation et fonctionnement du comité national d'éradication de l'apatridie en République du Congo. La réalisation de l'analyse situationnelle du système intégré de protection de l'enfant à Brazzaville (Moungali) et dans le département de la Lékoumou (Sibiti et Zanaga) a été reportée pour 2023. En revanche, 380 enfants vivant avec handicap et/ou orphelins ont reçu du matériel scolaire pour poursuivre leurs études malgré les effets économiques de la COVID-19. Le plaidoyer à l'endroit des décideurs pour l'élaboration des textes d'application de la loi sur la protection de l'enfant a été fait auprès du ministère en charge de la justice, mais sans résultats concrets en 2022.

Par ailleurs, les mesures de protection sociale, y compris les AGR, en faveur des populations les plus vulnérables réalisées en 2022, ont été effectivement mises en œuvre. En rapport avec le produit 3.5.2, les programmes d'assistance alimentaire ont atteints les résultats ci-après :

• 70 000 personnes vulnérables, représentant 98% des populations cibles, ont bénéficié des transferts sociaux suite aux impacts socio-économiques liés à la Covid19 ;

• 24 348 réfugiés de la RCA et demandeurs d'asile de la RDC, soit 110% de la cible, ont bénéficié d'une assistance alimentaire ;

• 80 000 personnes affectées par les inondations, soit 85% des populations cibles, ont bénéficié de l'assistance humanitaire ;

• 16 sessions de formations ont été organisées dont 8 en faveur des ONG Autochtones et 8 à l'endroit des jeunes filles mères et des femmes autochtones en zone humanitaire, y compris dans la Lékoumou ;

• 100 membres des coopératives et associations des personnes vivantes avec handicap ont bénéficié du renforcement des capacités sur les violences basées sur le genre, sur la santé de la reproduction et les activités génératrices de revenus dans les départements de Brazzaville et Pointe-Noire ;

• Une exposition-vente des productions sur l'artisanat, le commerce, la transformation des produits et l'agriculture à Brazzaville, des personnes vivantes avec handicap, ayant bénéficié de l'appui en AGR a été réalisée. De même, 26 associations et coopératives ont bénéficié de l'appui en AGR ;

• Plus de 297 séances de sensibilisation sur les VBG à l'endroit de 87460 personnes dont 58350 femmes touchées ;

• 3000 kits de dignité ont été distribués aux déplacées internes, demandeurs d'asile et réfugiés, dans les localités de Ngabé dans le Pool ;

• 11 pistes rurales/agricoles et 61 étangs piscicoles ont été réalisé, ont été réhabilitées, soit 100% des résultats atteints par rapport à la cible dans le dans le cadre du relèvement précoce dans le Pool.

• 8200 réfugiés et demandeurs d'asile soit 73% de la cible ont bénéficié de l'appui aux AGR.

• 12 actifs, soit 66% par rapport à la cible visée, ont été mis en place.

Pilier 3 : Diversification de l'économie

Effet 4 : D'ici 2024, les populations les plus défavorisées dans les zones ciblées mettent en œuvre des activités économiques diversifiées, durables, résilientes aux changements climatiques, créatrices d'emplois divers et de revenus dans les domaines de l'agriculture durable, la sécurité alimentaire, l'écotourisme, en respectant les normes environnementales.

L'effet 4 aborde les questions de diversification de l'économie focalisée sur l'agriculture, le tourisme et l'environnement. Il est aligné aux piliers de la diversification économique, notamment l'agriculture au sens large, le tourisme, et le domaine d'accompagnement environnement et développement durable. Il est en adéquation avec les ODD 2, ODD 5, ODD 8, ODD 10 et ODD 13. Il se rapporte à l'objectif 4 « les économies structurellement transformées », l'objectif 5 « Une agriculture moderne pour une productivité et une production accrues », l'objectif 6 « Une économie bleue/océanique pour une croissance économique accélérée » et l'objectif 7 « Les économies et les communautés sont durables sur le plan

environnemental et résilientes au climat ». Les principales réalisations de l'année 2022, selon les mandats et l'expertise des agences impliquées, se présent comme suit par produit :

Produit 4.1: Les PME, MPME, Organisations et les producteurs (jeunes, hommes et femmes) ont des capacités renforcées pour améliorer leur positionnement dans les secteurs (agriculture, innovation et technologie) de diversification économique et leur compétitivité en vue de la création d'emplois décents et durables.

L'équipe pays a apporté un appui au secteur de l'artisanat à travers un appui-conseil à la formalisation de cinq (5) ateliers d'artisans soudeurs. Par ailleurs, en vue de contribuer au développement du maillon de transformation des produits agricoles, des contrats ont été signés avec certains artisans-soudeurs pour la fabrication des machines agricoles dans les départements de la Bouenza, du Niari, du Pool et de Brazzaville. Un groupe de 10 jeunes, dont 4 femmes réunies dans une coopérative, ont bénéficié d'un renforcement de capacité pour la valorisation des déchets plastique par la fabrication des pavés à base de déchets plastiques.

Dans le département de la Bouenza, environ 107 producteurs regroupés dans 10 coopératives de production des tubercules de manioc ont bénéficié d'une série de formations théorique et pratique.

En matière de production agricole, la mise en place par les Nations Unies de groupes mixtes réfugiés ¬¬- populations hôtes, composés de 202 maraîchers, essentiellement des femmes, a permis d'atteindre des ventes cumulées de 13 325 dollars en 2022. A noter que ce sont ces maraîchères qui approvisionnent les étals des marché locaux en légumes frais, constituant ainsi un facteur de cohésion sociale.

Concernant les innovations technologiques, l'équipe pays a conduit un programme d'incubation d'une première cohorte de cinq initiatives innovantes locales dans le domaine de l'économie circulaire, l'Agro-business, et la vente en ligne des produits de première nécessité. Trois de ces initiatives sont portées par des femmes. Un autre groupe de 25 jeunes venant des 12 départements du pays, avec 49% de femmes dont une demandeuse d'asile venant de la RDC, a bénéficié d'une formation à l'utilisation des TIC dans les systèmes de productions agroalimentaires. L'intérêt d'avoir impliqué la couche de population déplacées de la RDC est de leur donner les moyens techniques pour leur prise en charge.

Au titre de l'appui institutionnel, l'équipe pays a apporté son appui à travers : i) l'élaboration de la norme congolaise sur la farine de manioc à usage alimentaire, ii) la réalisation des études sur les branches d'activités les plus représentatives du secteur informel et sur les secteurs porteurs de l'économie informelle, iii) l'élaboration d'annuaire du secteur informel de la République du Congo, iv) la sensibilisation des parties prenantes à la problématique de la résistance aux anti-microbiens (RAM) et la promotion des bonnes pratiques d'élevage pour la prévention et le contrôle des infections et v) l'appui-conseil aux représentants du Ministère en charge du logement sur les mécanismes à mettre en place pour promouvoir et accélérer l'industrie immobilière à travers les zones économiques spéciales.

Dans le cadre de la 6e édition de relance du Festival International et Populaire de musiques traditionnelles « Feux de Brazza », des directeurs de festivals de la sous-région ont été formés sur le management des industries culturelles et créatives, notamment des stratégies à adopter pour renforcer leur présence sur les marchés. Cette formation a conduit à la signature d'un acte constitutif visant à créer un réseau de festivals de musiques traditionnelles d'Afrique centrale, renforcer le partage de bonnes pratiques entre directeurs de festivals et améliorer la circulation d'artistes dans la sous-région, dans une perspective de développement économique et de promotion des métiers de la musique.

Produit 4.2: Les producteurs agropastoraux, halieutiques, les artisans, les secteurs non conventionnels et personnes en situation de vulnérabilité dont les communautés autochtones ; les réfugiés et déplacés internes ont des capacités renforcées (outils et infrastructures) en vue de diversifier leurs moyens d'existence

L'équipe pays est intervenue pour apporter un appui aux producteurs à plusieurs niveaux afin de contribuer au renforcement de leurs actifs de production. Dans le département de la Lékoumou, 393 petits exploitants vulnérables (dont 238 petits exploitants autochtones regroupés dans 19 groupements et 72 producteurs d'huile de palme de 3 groupements) ont bénéficié d'un appui pour augmenter leurs revenus et la productivité de

leurs exploitations. Deux coopératives de 83 pisciculteurs ont reçu des intrants, alevins et de la formation pour mieux conduire leurs étangs piscicoles. Vingt-deux groupements dont 19 pour les autochtones et 3 pour les bantous ont reçu 2117 kits d'outils nécessaires pour renforcer leurs activités génératrices de revenus. Soixante-douze jeunes dont 35 autochtones et 37 bantous ont été formés à la production de l'huile de palme et de savon dans le but d'améliorer les revenus de trois coopératives et la disponibilité de l'huile de palme alimentaire et du savon dans le département.

Dans le cadre de l'inclusion et de l'autonomisation économique des réfugiés et demandeurs d'asile dans la Likouala, l'UNHCR appuie des ménages à mener des activités génératrices de revenus (AGR). Ainsi, en 2022, 43 jeunes apprenants ont suivi des formations qualifiantes (couture, restauration, mécanique, électricité, etc.) au Centre d'Apprentissage Catholique Timber de la Likouala (CACLT) à Bétou. Par ailleurs, 20 jeunes filles réfugiées dont le faible niveau d'instruction ne leur permet pas de suivre une formation professionnelle classique au CACLT apprennent le métier de couturière au centre de couture communautaire, ouvert le 20 juin 2022 et situé au centre d'écoute de Bétou. Les jeunes filles, dont certaines sont en danger, bénéficient d'une formation pratique, grâce à l'encadrement d'un volontaire, réfugié centrafricain qui était couturier avant de fuir la RCA mais qui a suivi une formation diplômante au CACLT en 2017. Pour ce faire, 6 machines sont mises à disposition de ces jeunes apprenants. Par ailleurs, le partenaire AARREC, sur financement des Nations Unies, a fourni des machines à coudre à 7 jeunes apprenantes ayant suivi une formation en couture, dans le cadre de l'appui aux jeunes femmes en extrême vulnérabilité.

Afin de renforcer la protection communautaire, des sessions de sensibilisation ont été organisées pour les réfugiés sur le rôle et l'importance des réfugiés dans leur développement personnel et communautaire. Les femmes ont été encouragées à rejoindre le leadership et surtout à rester actives et dynamiques pour le bien de la communauté.

L'équipe pays a également renforcé les capacités techniques et financières de 525 bénéficiaires dont deux-tiers de Bantus et un tiers de la population autochtone dans les départements de la Sangha, de la Likouala et de la Cuvette-ouest. Cet appui a permis de renforcer les capacités de production des cultures vivrières, de l'élevage porcins, la cueillette des produits forestiers non ligneux et la surveillance directe des clairières. Il en est de même pour le renforcement de la transformation agroalimentaire.

Dans les districts de Gamboma et de Dolisie, 100 jeunes ont bénéficié d'un renforcement de leurs capacités sur la transformation des produits agroalimentaires, notamment le plantin, le manioc et l'igname. Dans la Bouenza, 1232 producteurs de dérivés du manioc comprenant 90 artisans (dont 8% de femmes) ont bénéficié de formations et ont reçu des matériels et/ou équipements de production de manioc permettant de diversifier leurs moyens d'existence.

A Pointe-Noire, l'équipe pays a soutenu les activités d'entrepreneuriat de 60 femmes promotrices d'AGR et de micro entreprises en partenariat avec la chambre de commerce de Pointe-Noire et le ministère en charge de l'intégration de la femme au développement.

Produit 4.3 : Les capacités des institutions et des communautés sont renforcées, leur permettant de mener des activités économiques compatibles à la conservation de la nature et à la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques.

L'équipe pays a renforcé les capacités techniques de l'ONG Femmes Energie pour le traitement et la valorisation des rebus de l'industrie du bois pour la fabrication des briquettes de bois comme énergie renouvelable, contribuant ainsi à la lutte contre les effets des changements climatiques. Aussi, environ 600 000 plants d'acacia sont en cours de production pour emblaver 500 ha des savanes du District d'Ignié.

Le Ministère en charge de l'énergie a bénéficié d'un renforcement des capacités pour la réalisation de 20 études de faisabilité et 20 études d'impact environnemental sur 20 sites potentiels de production d'électricité.

Un renforcement des capacités a été réalisé au profit des chargés de mission pour une meilleure identification et évaluation des sites Ramsar en République du Congo.

Le Ministère en charge de l'environnement a bénéficié de l'assistance de l'équipe pays pour l'élaboration du document de stratégie binationale (RC-RDC) sur la gestion des risques de catastrophes transfrontalières.

Les couts de services évités en 2021-2022 est de 1.387.160 USD.

Résultats des groupes inter agence

PMT

Dans le cadre de la gestion commune des programmes et de la mise en œuvre de l'initiative « Unis dans l'action » conformément à la Réforme des Nations Unies, le Programme Management Team (PMT) a apporté un appui direct à l'Équipe Pays (UNCT) à travers trois activités majeures qui sont :

- Le pilotage et la validation technique de l'exercice du CCA (Country Common Analysis).

- Le pilotage technique du processus participatif et inclusif relatif à la révision du Plan cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF, 2020-2024) et toutes les composantes de la programmation liées à ce processus, incluant les revues annuelles conjointes du SNU ;

- La supervision des séances de travail hybrides tenues en avril et mai 2022 sur l'évaluation des effets socio-économiques de la guerre en Ukraine sur l'économie congolaise : regard sur les ODD et implications politiques ;

En tant que principal mécanisme technique de coordination, le PMT s'est réuni continuellement sur une fréquence mensuelle (ou selon les besoins de manière ad-hoc) et a développé l'esprit de collaboration inter – agences, en renforçant les mécanismes communs de coordination, y compris les revues conjointes périodiques des programmes des agences en assurant la participation soutenue des agences y compris les non-résidentes, au sein des différents groupes thématiques, groupes de résultats et comités afin d'optimiser les contributions substantives sur différents dossiers.

Suivi et évaluation :

Le Groupe interagence de suivi et évaluation a tenu des réunions mensuelles régulièrement et une retraite annuelle qui a permis de poser les jalons pour l'année à venir à travers l'élaboration du plan de travail annuel 2023 du groupe.

Au cours de ladite retraite le mode de fonctionnement du groupe a été revu notamment à travers un examen de la mise en œuvre du PTA du groupe courant 2022 et une actualisation des termes de références pour amélioration.

Parallèlement, et le plan de suivi et évaluation de l'UNDAF révisé a été mis à jour. L'année 2022 a été marqué par la révision de l'UNDAF 2020-2024 aux nouvelles priorités nationales du PND 2022-2026, et l'élaboration d'un cadre de suivi et évaluation y relatif.

OMT :

Doté d'un document de stratégie des opérations (BOS) depuis mars 2021, cette stratégie recommandée par le secrétariat Général des Nations Unies vise la reconnaissance mutuelle des procédures opérationnelles de chaque agence des Nations Unies et constitue un instrument permettant de renforcer la collaboration opérationnelle des agences des Nations Unies. Ce programme vise à réduire les duplications et les coûts de transactions, réaliser des économies d'échelle et améliorer l'efficacité des méthodes de travail.

Le plan de travail de l'année 2022 s'est focalisé sur la poursuite de l'implémentation de la stratégie des Opérations Commerciales 2020-2024 mise en place par l'OMT sous l'égide du Bureau du Coordonnateur Résident (RCO).

L'année 2022 a permis d'établir le rapport annuel de la mise en œuvre du BOS dans les temps grâce aux différentes formations dont certains membres de l'équipe de gestion des Opérations (OMT) a bénéficié au niveau régional, notamment au Caire et à Nairobi. Le renforcement des capacités de l'OMT a permis de redynamiser les groupes de travail en organisant des restitutions par le biais des formations internes.

Au niveau du Congo, cette collaboration s'effectue au travers de cinq (05) groupes de travail avec des membres nommés par les agences :

- Ressources humaines (Agence lead UNFPA);

- Administration et logistique (Agence lead PAM);

- Procurement (Agence lead OMS-AFRO);

- ICT (Agence lead UNDP);

- Finances/HACT (Agence lead UNICEF).

L'OMT a identifié par priorité 11 services communs : Travel services, catering services, fuel supply, vehicule maintenance, printing services, customer clearance, et 3 activités liées aux Ressources Humaines (staff training for disability inclusion, training of person with disability and gender parity).

Les groupes de travail au sein du BOS ont travaillé en 2022 sur les aspects suivants :

- Mise en place des LTAs pour les services communs (17) et partage de LTAs déjà existants au niveau des agences ;

- Enquête sur les DSA a été effectuée pour les localités du Nord et du Sud du Congo ;

- Mise à jour effective (26/05/2022) du Mémo sur l'harmonisation des frais de transport et autres indemnités liées aux activités programmatiques ;

- Discussion sur les problèmes rencontrés dans la collaboration avec ECOBANK ;

- Tenue effective de l'atelier sur les procédures d'exonération douanière accordée aux agences UN ;

- Enquête sur le coût de la vie (Housing

survey)

• Discussions et échanges sur les bonnes pratiques pour faire face aux goulots d'étranglement entre les équipes des Programmes et des Opérations notamment les faiblesses dans la planification et la communication.

UNCG

Le Groupe Communication (UNCG) a tenu des réunions mensuelles mandataires selon ses termes de référence. UNCG a organisé un échange d'expériences et de bonnes pratiques en ligne sur l'utilisation de Tweeter pour une meilleure communication des résultats de l'UNCT.

En outre, l'UNCG a régulièrement publié le bulletin d'information « ONU Congo Flash » pour donner de la voix aux bénéficiaires par des histoires a intérêt humain, et en présentant les résultats transformateurs des différentes interventions. Ce bulletin est distribué par voie électronique à plus 1500 destinataires. D'autres activités menées par l'UNCG ont porté sur le développement des activités de communication conjointes lors de la journée internationale de la femme (8 mars) et de la journée des droits humains.

Un appui en communication relative à la coordination de la couverture médiatique, la publication par réseaux sociaux et le design des matériels de visibilité, a été apporté à la réunion des représentants et envoyés spéciaux, directeurs régionaux et coordonnateurs résidents tenus en février 2022.

La Journée des Nations Unies 2022 marquait le 77è anniversaire de l'Organisation.

Elle a offert une opportunité unique de communication, de mobilisation de ressources et de plaidoyer pour les Objectifs de Développement Durable (ODD) auprès des partenaires dont le Gouvernement et les opérateurs du secteur privé. Le sport et la musique ont constitué des vecteurs de communication sur les ODD. La conférence de presse du Coordonnateur Résident et des Représentants Résidents de l'OMS et du PNUD, le concours dessin sur les ODD ainsi que la réception officielle des corps constitués nationaux et diplomatiques. Impact : 14 partenaires mobilisés ont apporté 80.000 dollars à la mise en œuvre des activités. Les ODD ont été exposés par SMS à 2.500.000 personnes. Les ODD ont été présentés à 5.000 mélomanes par une star du show business qui compte de millions de followers sur Facebook et Instagram. 3000 marathoniens et marcheurs ont été au contact des ODD. Le compte Tweeter du Système des Nations Unies a gagné 500 abonnés supplémentaires durant la période concernée.

GTG

La prise en compte de la dimension genre dans les activités des agences du Système des Nations Unies reste toujours une priorité. Ce groupe a également traité des questions liées aux personnes les plus vulnérables en vertu du principe « Ne laisser personne de côté » (LNOB).

Les Nations Unies ont accompagné le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Intégration de la Femme au Développement et de l'Economie Informelle dans plusieurs actions. Plusieurs activités de sensibilisation ont été menées, en particulier lors des célébrations de la journée internationale de la femme le 8 mars et des 16 jours d'activisme du 25 novembre au 10 décembre 2022. 30 magistrats et officiers de police judiciaire ont été formés sur l'application de la loi Mouebara n°19-2022 du 4 mai 2022 portant lutte contre les violences faites aux femmes et l'application de la Convention internationale sur l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard des femmes. Plus de

297 séances de sensibilisation sur les violences basées sur le genre ont été organisées, avec près de 60.000 femmes touchées sur 87500 personnes sensibilisées. Enfin, une marche sur la masculinité positive a été organisée par le Ministère avec l'appui et la participation du système des Nations Unies.

Concernant les peuples autochtones, 120 femmes et jeunes filles mères et ONG autochtones ont été formées en juin 2022 dans quatre départements (Likouala Bétou, Cuvette Mossaka, Plateaux Gamboma et Lekoumou Sibiti). Un atelier sur l'appropriation du Plan d'action d'amélioration de la qualité de vie des populations autochtones 2022-2025 a été organisé par le Ministère de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones avec l'appui des Nations Unies. L'atelier avait permis au Comité interministériel chargé de la mise en œuvre de ce plan de se réunir pour la première fois.

En décembre, les Nations Unies ont permis à 26 associations et groupements des personnes vivant avec handicap d'exposer et de vendre leurs productions et objets d'art.

PSEA

Au cours de l'année 2022 écoulée, des réunions périodiques dans le cadre de la thématique se sont tenues régulièrement et les agences des Nations Unies, à travers leurs points focaux au Congo, ont travaillé à la mise en œuvre de la circulaire du Secrétaire général et des dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et les abus sexuels (ST/SGB/2003/13).

En 2022, dans le cadre de la PEAS, les Nations

Unie ont formé 50 partenaires de la société civile et les points focaux UN. Quelques services étatiques ont également bénéficié de cette formation (PEV/Nutrition/Affaires sociales). Les présentations ont entre autres porté sur :

- Les définitions et concepts clés (Définition de la PEAS, Politique de tolérance zéro des Nations Unies sur l'EAS, Rôles et responsabilités du personnel dans la prévention et la réponse à l'EAS).

- Impacts de l'EAS (conséquences potentielles de l'EAS sur les survivants, la communauté, l'organisation l'auteur et d'autres personnes) ;

Si au départ l'évaluation était organisée par les agences de façon isolée, elle se fait actuellement avec l'outil harmonisé des Nations Unies. Ainsi, au-delà de l'action menée dans le cadre de la PEAS, les défis se sont imposés à l'équipe pays :

- Le manque de mécanisme commun de signalement ni de SOP conjoints ;

- Absence des SOP communs pour la prise en charge, y compris des cas des VGB ;

- Travail non encore amorcé avec le gouvernement.

Toutefois, les opportunités existent pour booster l'élan amorcé, ainsi qu'il suit :

- l'existence du SIR (Signifiant Incident Report) ;

- un Ministre du contrôle d'Etat, de la qualité du service public et de la lutte contre les antivaleurs dans le gouvernement de la République ;

- l'existence des mécanismes de plainte au niveau interne: PAM/UNCHR/ UNICEF ;

- la ligne verte 117 de dénonciation des violences ;

- l'existence des structures judiciaires permettant aux gens d'ester en justice/ Menace : la loi du silence la peur des représailles stigmatisation.

CHAPITRE 04

SUCCÈS, CONTRAINTES ET LEÇONS RETENUES EN MATIÈRE DE COORDINATION

Succès, contraintes et leçons retenues en matière de coordination

Coordination des groupes de résultats

Pour la coordination de groupes de résultats, les faits suivants ont été retenus au cours de l'année 2022 :

Gouvernance

1. Les points focaux du groupe des résultats ont de façon assidue participé au processus de révision de l'UNDAF (reformulation des produits et des indicateurs en cours).

2. Le groupe de résultat a tenu des consultations physiques et virtuelles pour finaliser le PTA conjoint et préparer le présent rapport annuel.

Capital Humain

Volet santé :

Le groupe de résultat santé nutrition, VIH/Sida, dont le lead et assuré par l'OMS et le Co-lead par la Banque mondiale dispose de TDR validés. Des rencontres mensuelles des PTFs élargie à l'ensemble des PTFs sont organisés. Les partenaires gouvernementaux du secteur de la santé et des secteurs connexes sont périodiquement invités réunion des PTFs, selon l'intérêt des thèmes.

Trois réunions du groupe de résultat élargie au gouvernement et autres agences partenaire bilatéraux et multilatéraux appuyant la santé au Congo ont été organisées.

Tenue de réunion adhoc et session de travail thématique entre les membres du groupe de résultats santé et structures gouvernemental du secteur de la santé à l'instar la DLM pour coordonner, planifier et soutenir des activités conjointes comme la mission d'évaluation rapide du niveau de préparation du Congo à une éventuelle épidémie de la maladie à virus Ebola (MVE).

Volet Education

Il existe un groupe sectoriel Éducation et Formation dont le chef de file des partenaires au développement est l'UNICEF et le chef de file pour le compte du Gouvernement est le ministère de l'Enseignement Préscolaire, Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation (MEPPSA). Dans la composition de ce groupe, les membres sont les agences des Nations Unies (UNICEF, UNHCR, UNESCO, OMS, FAO, PAM), les partenaires techniques et financiers (Banque mondiale, GPE, AFD, UE, BAD), les ONG Internationales intervenant dans le secteur (Action de Solidarité Internationale ¬ ASI), Samusocial, ACTED, ALISEI ONG-Onlus, AVSI) et les ONG nationales (Association des Spiritains au Congo - ASPC), Association des Frères des Campagnes de Saint-Augustin (AFCA), Association des Scouts et Guides du Congo (ASGC), Action Talitha Koum (ATK), Projet éducatif et de développement Durable (PEDD), Handicap Afrique.

Dans son fonctionnement, trois rencontres statutaires sont prévues dans l'année. Il s'agit de (i) la réunion d'élaboration et de validation du Plan de Travail Annuel conjoint en début

d'année, (ii) la réunion de revue à mi-parcours du Plan de Travail Annuel conjoint au mois de juillet et, (iii) la réunion de revue annuelle du Plan de Travail Annuel conjoint en fin de mois de novembre. Au niveau du groupe sectoriel Education et Formation, les trois ateliers suivants ont été organisés :

- Élaboration du Plan de Travail Annuel conjoint ;
- Revue à mi-parcours du Plan de Travail Annuel conjoint ;
- Revue annuelle du Plan de Travail Annuel conjoint.

Au niveau de l'UNDAF, des rencontres ont été organisées notamment les ateliers de :

- Validation des Plans de Travail Annuels conjoints ;
- Examen des indicateurs de chaque effet ;
- Révision du PNUAD 2020-2024.

Volet WASH :

Le Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique (MEH) est responsable de la coordination et de la régulation du secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène à travers trois directions : l'Agence Nationale de L'Hydraulique Rurale (ANHYR) qui est responsable de l'approvisionnement en eau potable en milieu rural, la Direction Générale de l'Hydraulique (DGH) qui est responsable de l'eau potable, l'assainissement et les urgences et le Fonds du Secteur de l'Eau (FDSE) responsable des actions visant à renforcer l'environnement favorable. La coordination se fait par la DGH à travers un groupe intersectoriel qui rassemble d'autres secteurs comme l'éducation et la santé. Au cours de cette année 2022, il fut organisé deux revues du secteur (août 2022 et novembre 2022) et aussi une réunion pour réviser le plan de contingence multi risque. De plus, les acteurs se sont réunis pour réviser la feuille de route et les engagements pris en 2019. Le secteur de la santé, eau, assainissement et hygiène ont organisé conjointement une formation sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène. Des activités de plaidoyer furent organisées dans les écoles lors de la journée mondiale du lavage des mains, journée mondiale des toilettes et de la gestion de l'hygiène menstruelle. Ce furent des occasions de campagnes conjointes de sensibilisation. L'année 2022 a permis un renforcement de la synergie entre le MEH, MSP et MEPPSA.

Volet Protection sociale :

Dans le cadre de la coordination du groupe sectoriel Protection non-contributive, les agences des Nations-Unies (UNICEF, UNHCR, UNFPA, et PAM), les ministères en charge de la justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, de l'intérieur, de l'administration du territoire et du développement local, de la décentralisation et du développement local, de la promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, constituent le socle de la protection.

Au niveau gouvernemental, il existe un groupe interministériel. A ce titre, le ministère en charge des affaires sociales est lead au niveau gouvernemental. Au niveau inter-agence, le PAM coordonne l'ensemble des interventions en la matière.

Dans le cadre de la coordination et du management du groupe sectoriel Protection sociale non-contributive, trois réunions annuelles ont été programmées. Elles concernent :(a) la réunion de planification, d'élaboration et de validation du PTA ; (b) la réunion de revue à mi-parcours du PTA ; et (c) la réunion de revue annuelle du PTA. En 2022, seule la réunion de planification a eu lieu.

Diversification de l'économie

Le groupe de résultats est présidé par le Directeur des Etudes et de la Planification (DEP) du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (MAEP). La Co-présidence est assurée par la FAO, avec comme membres le PNUD, le PAM, le FIDA, l'UNHCR, l'UNESCO et l'UN-HABITAT. Toute l'équipe a participé à l'exercice de la planification des activités de l'année 2022 sous le leadership du MAEP. Le groupe prévoit des réunions de suivi trimestriel, mais au regard de multiples conflits d'agenda, l'option des consultations virtuelles inter-agences a été privilégiée au but de partager des informations sur l'évolution des activités de mise en œuvre du PTA. Le groupe saisit également des possibilités qu'offrent d'autres plateformes, à l'instar du FPaD, pour le partage des informations relatives aux activités que les agences mènent dans les domaines d'intervention du groupe de résultats.

Contraintes dans l'opérationnalisation du PNUAD

Pour cette année de mise en œuvre du PNUAD, il est ressorti les principales contraintes suivantes par groupe de résultats :

Gouvernance

- L'insuffisance de ressources empêche la réalisation et le maintien de certaines initiatives louables, à l'instar de l'exécution de toutes les phases du RGPH-5, de la poursuite de l'informatisation des centres l'état civil et le maintien des centres déjà informatisés. Ainsi, la mobilisation des fonds se pose avec acuité ;
- Le système actuel d'enregistrement des faits d'état civil, bien que restant à améliorer, permet d'avoir les données factuelles nécessaires à la prise de décision, surtout au niveau des communes de Brazzaville et de Pointe-Noire où onze (11) centres d'état civil sur treize (13) sont informatisés ;

• L'implication multisectorielle des acteurs permet d'apporter une réponse inclusive aux actions liées au Genre et l'efficience des interventions tenant compte des zones d'accès difficile et des personnes à besoins spécifiques.

Capital Humain

Volet santé :

• Les conflits d'agenda entre agences UN d'une part et entre agence UN et structures gouvernementales constitue souvent une contrainte majeurs récurrentes qui entrainent souvent le report des activités ou rencontre;

• La faible coordination des interventions de santé entre les agences du SNU et le ministère de la Santé, et le faible leadership national sont des goulots à la mise en œuvre efficace des plans de travails conjoints y compris UNDAF;

• Les capacités limitées en ressources humaines du secteur de la santé à tous les niveaux qui ralentissent le développement des politiques et stratégies mais aussi leur mise en œuvre.

Volet Education

La faible mobilisation des ressources aussi bien au niveau des agences des Nations Unies membres du groupe sectoriel Education et Formation que du Gouvernement pour financer les interventions planifiées dans le Plan de Travail Annuel conjoint a limité l'accès des services éducatifs de qualité à beaucoup d'élèves et d'enseignants.

Volet WASH :

• Mobilisation de ressources (externe et fonds domestiques) : faible mobilisation de ressources pour la préparation/réponses aux urgences incluant les inondations récurrentes. Le pays doit travailler sur la préparation avec des systèmes d'alerte précoce. De plus, le secteur fait face à des difficultés de décaissement de la contrepartie gouvernementale sur des thématiques comme l'assainissement, la préparation et la réponse aux urgences.

• Offres de services : les réponses et offres de services sont insuffisantes par rapport à la demande et les besoins tant au niveau communautaire que dans les institutions. En plus du manque de services sociaux de base, le secteur eau, assainissement et hygiène fait face à des actes de vandalismes des infrastructures construites et d'un manque de redevabilité des différents acteurs malgré les activités d'accompagnement et de renforcement de capacités (tel est le cas de Brazzaville et Pointe-Noire).

• Arrangement Institutionnel : la politique nationale validée techniquement en novembre 2020 n'est toujours pas adoptée à la date du 30 novembre 2022 quoique validée par le Cabinet du MEH. Ceci paralyse la mobilisation des fonds et les discussions avec les donateurs. Ceci créé aussi un manque de clarification des rôles et de responsabilités dans le domaine de l'assainissement. La coordination sectorielle doit être renforcée avec des réunions régulières avec les secteurs clé comme l'environnement, la santé et l'enseignement.

Volet Protection sociale :

Les principales contraintes sont identifiées aux niveaux du groupe résultat et du sous-groupe protection.

Au niveau du Groupe de Résultat, on note, deux contraintes ci-dessous :

• la faible coordination des interventions du Groupe reste une contrainte majeure. Aucune réunion de coordination et de management n'a été organisée durant l'année 2022.

• La planification d'un agenda annuel entre agences UN et structures gouvernementales demeure une contrainte majeure qui serait à l'origine des conflits d'agenda et qui entrainerait la non-tenue des réunions.

• La faible mobilisation des ressources financières, logistique, et matériel au niveau du groupe protection sociale

Au niveau du sous-groupe protection sociale, on note deux contraintes

• L'absence d'un cadre de suivi et évaluation du PTA protection en vue de mesurer les progrès accomplis dans la mise en œuvre dudit PTA ;

• L'absence d'une cartographie des partenaires techniques et financiers œuvrant à la protection, etc.

Diversification de l'économie

En termes de contrainte, le groupe s'est confronté au problème d'appropriation par les parties prenantes nationales des réalisations du groupe. Le fait qu'une initiative soit financées

ou portée par une agence UN lui donne une appartenance unilatérale à l'agence, ce qui se traduit fréquemment par une faible durabilité, un manque de financement des prochaines phases par les parties prenantes nationales.

Leçons retenues

Gouvernance

• Le PTA conjoint étant constitué des activités propres des agences, la dynamique conjointe a du mal à entrer dans l'effectivité.

• Le déroulement des élections législatives, locales et municipales de juillet 2022 et le remaniement ministériel d'octobre de la même année n'ont pas manqué d'influencer l'atteinte des résultats en raison du ralentissement de nombre d'activités consécutives, des délais de passation de services et du temps d'appropriation de certains dossiers par les nouveaux membres du gouvernement.

Capital Humain

Volet santé :

1. Le Plan de travail conjoint UNDAF 2022 qui a consacré la réduction du nombre de produits de l'effet 3 à un maximum de 5 a contribué à éviter juxtaposition des activités des agences qui prévalait les années antérieures. Ce plan a aussi contribué à une meilleure prise en compte tant par les agences que par les partenaires gouvernementaux sur la nécessité de privilégier dans le cadre de plan UNDAF les activités véritablement conjointe vue d'atteindre les produits devant contribuer à l'effet 3.

Volet Éducation

Malgré l'insuffisance des ressources financières, la mutualisation et la synergie des interventions entre l'UNICEF et le PAM, dans le cadre du projet Mc Govern Dole, avec des actions de fourniture de repas et de kits scolaires aux mêmes élèves ainsi que de formation des enseignants sur la gestion scolaire, ont contribué efficacement à obtenir des résultats encourageant au profit des élèves et des enseignants.

Volet WASH :

Facteurs de succès

Les facteurs de succès indiqués ci-dessous furent validés par le secteur lors de la revue : - L'année 2022 est marquée par le renforcement de la synergie entre les ministères (MEH, MEPPSA, MSP). Un plan conjoint fut signé par le CSD/ UNICEF, MEH et MSP. Ceci a permis la réalisation de la formation de professionnels de la Santé, de l'eau, l'assainissement et l'hygiène sur le WASH dans les établissements de soin et qui ont produit 4 plans d'amélioration qui peuvent être utilisés comme outils de plaidoyer. Dans le secteur de l'enseignement, ceci s'est soldé par la mobilisation de fonds pour le WASH dans les écoles (fonds GPE, Mc Govern Dole/ PAM, UNESCO/GPE2, ...). Ainsi, 20,000 élèves ont un accès basique à l'eau potable, dont 13 000 en assainissement incluant les bonnes pratiques d'hygiène y compris l'hygiène menstruelle. - L'expérimentation de nouvelles approches pour le changement de comportement comme le déclenchement du lavage des mains a permis d'avoir plus de 35,000 personnes avec un meilleur service d'hygiène et un engagement des communautés pour le lavage des mains. Ceci a démontré que ces approches communautaires donnent des résultats plus durables qu'une distribution de dispositifs de lavage des mains et du savon. Des groupements communautaires ont mobilisé d'autres communautés, des églises, des espaces publics autour du lavage des mains. Ceci est un bon exemple d'une programmation humanitaire – développement. - Le passage à l'échelle du programme d'assainissement au niveau du département a donné des résultats satisfaisants dans un temps plus cours que la mise en œuvre autour des trois dernières 10/13 années. Ces résultats de 2022 représentent environ 80% des résultats atteints en 3 ans (2018 à 2021). Ces résultats satisfaisants à l'échelle du département de la Lekoumou démontrent que travailler à l'échelle administrative est plus efficace que des déclenchements dispersés. De plus, la mise en œuvre de l'ATPC en milieu urbain fut aussi un succès.

Volet protection sociale

S'agissant des principales leçons, la planification stratégique et opérationnelle conjointe Gouvernement - Organisation de la société civile - Nations-Unies a permis, dans le cadre de l'UNDAF, la mutualisation des interventions en matière de Protection sociale. L'amélioration de la coordination/gouvernance et l'appui à l'élaboration d'une de stratégie de mobilisation des ressources financières, logistiques et matérielles du PTA 2023 sont capitales. Concernant le Groupe Protection de Résultat, la mise en œuvre du PTA a permis d'obtenir quelques résultats ci-dessus.

L'appui technique de des Nations Unies à la mise en œuvre du projet Lisungi dans la Likouala, à Brazzaville et Pointe Noire a permis l'inclusion de 50% de réfugiés vulnérables dans les volets transferts monétaires conditionnels et activités génératrices de revenus.

Leçons retenues :

Cette section représente une synthèse des leçons identifiées par les partenaires du secteur eau, assainissement et hygiène : - Pour renforcer la redevabilité autour de l'école : des activités de promotion de la redevabilité des obligateurs et des détenteurs de droits ont été menées. Il en ressort que ces activités demandent du temps afin de renforcer les capacités des acteurs sur l'engagement communautaire. Une approche holistique qui intègre les différentes plateformes : communautés et institutions est nécessaire avec des financements permettant de travailler au-delà des écoles pour que les

quartiers se sentent engager et concerner. Travailler avec les COGES, les associations des parents d'élèves, les chefs de blocs et de quartiers ne suffisent pas. Il faudra de l'ingénierie sociale dans les quartiers où se trouvent les écoles. La mise en œuvre a mis à nu cette absence de redevabilité à tous les niveaux. - Pour renforcer la résilience des communautés : les inondations sont récurrentes sur le corridor fluvial ; en se concentrant uniquement sur la réponse, la résilience des communautés n'est pas renforcée et on ne voit pas les impacts de la réponse en 2019 et 2020. Après la réponse, les mesures d'accompagnement de l'état ne suivent pas. Sans une préparation multisectorielle aux urgences, avec un système d'alerte précoce, les réponses sectorielles seront retardées et couteront autant d'argent que les années précédentes. - Pour continuer la mobilisation de ressources : Par des propositions conjointes avec le secteur de l'enseignement, le programme a pu mobiliser des fonds grâce à une approche intersectorielle. Le secteur peut faire de même avec la santé, la protection et aussi les changements climatiques. Les 11/13 mobilisations de fonds par les bailleurs de fonds traditionnels ne sont pas efficaces car le Congo et la thématique WASH ne font pas partie des pays ou axes prioritaires de ces donateurs

Diversification de l'économie

Après plusieurs discussions avec les parties prenantes nationales sur la mise œuvre de certains programmes, l'encrage institutionnel assigné à ces programmes ne correspondent plus aux attentes actuelles du pays. Cette situation surgit plusieurs mois après que les programmes soient formulés conjointement avec la partie nationale dont les principaux interlocuteurs sont affectés à d'autres fonctions et que les nouveaux interlocuteurs souhaitent imprimer une nouvelle vision au programme. Au risque de voir la suspension des activités des programmes, l'ensemble des parties devront trouver le meilleur arrangement qui puisse convenir pour une meilleure appropriation des parties prenantes.

Recommandations

Au vu des résultats et surtout des contraintes qui ont été relevées en 2022, il y a lieu de formuler les recommandations suivantes :

Gouvernance :

Concernant les groupes de résultat, les points focaux des agences doivent à compter de 2023 :

- Elaborer des véritables projets conjoints, conformes au principe de la planification conjointe à l'instar du projet jeunesse. Dans ce sens où il devrait en réalité s'agir, pour les agences, de reporter sur les composantes des programmes ou projets conjoints.

Au titre de l'UNDAF, il s'agira de :

- Renforcer le développement du partenariat et le plaidoyer pour la mobilisation des ressources en vue de l'atteinte des résultats escomptés ;

- Ajuster les calendriers avec les agences sœurs pour la réalisation de toutes les activités conjointes.

Capital humain

Santé

- Mettre en place un cadre de coordination des intervenants du secteur de la santé y compris les agences UN sous le leadership du gouvernement;

- Mettre en place des groupes de travail technique par domaine programmatique important (Santé de la mère et de l'enfant, Système national d'Information sanitaire, Santé communautaire, VIH-TB-Paludisme, etc...);

- Mettre en place des revues conjointes du secteur de la santé avec toutes les parties prenantes (revue à mi-parcours et revue annuelle).

Education

- Au niveau de l'UNDAF, faire un Plan de travail conjoint biannuel pour mieux planifier les interventions et valider ce plan de travail au plus tard à la fin du 1er trimestre. ;

- Au niveau du groupe de résultat, renforcer les efforts de mobilisation conjointe des ressources pour mieux développer l'aspect intégration de la mise en œuvre du plan de travail conjoint.

Wash

- Avoir des programmes plus holistiques prenant en compte la violence basée sur le genre, l'éducation, WASH, Alimentaire/ Nutrition pour les communautés et les écoles (Partenaires société civile, étatique et SNU);

- Continuer le plaidoyer pour le développement de la stratégie et outils pour la gestion du service en milieu rural (ANHYR/DGH);

- Renforcer la synergie avec le ministère de l'Environnement pour une analyse financière et la conduite de programme WASH résilients au changement climatique (UNICEF/MEH);

- Prolonger la durée des programmes de changement de comportement afin de prendre le temps d'accompagner les communautés et structures et pour une bonne stratégie de sortie de programme (SNU/OSC).

Protection sociale

- L'appui à l'élaboration d'une stratégie de mobilisation des ressources financières, logistiques et matérielles d'une part et d'autre la coordination des réunions et la gestion de la mise en œuvre du PTA.
- Pour le Groupe de Résultat :

> Amélioration de la coordination des interventions du Groupe de Résultat, conception du cadre de suivi et évaluation du PTA protection et appui à l'élaboration de la politique nationale de l'action sociale (2022-2026). En termes de perspectives :

> il s'agira de participer activement à la l'élaboration de la politique nationale de protection sociale non-contributive version 2022-2026, de la politique nationale genre troisième génération et de la politique nationale de réforme et de modernisation de l'état civil au Congo 2021-2025.

> les acteurs WASH et enseignants sont unanimes sur la nécessité de documenter ces leçons tirées et de proposer des modèles d'écoles avec une bonne gestion d'eau, d'assainissement et d'hygiène. Les stratégies de sortie doivent être claires dès le départ et les partenaires doivent continuer de travailler avec les écoles pour qu'elles soient autonomes. Les partenaires impliqueront les inspecteurs pour le suivi des activités comme c'est le cas pour la cantine scolaire. Ces inspecteurs sont formés dans le cadre du programme avec UNICEF mais la redevabilité sur les aspects eau, assainissement et hygiène fait défaut.

Diversification de l'économie

Le groupe recommande aux agences d'impliquer les parties prenantes nationales au démarrage de la formulation des programmes aux fins de mieux cerner, dès le départ, leurs opinions. Mieux, le groupe suggère d'entamer la rédaction conjointe des programmes après avoir reçu la requête officielle du Gouvernement. Cela renforcerait l'appropriation du Gouvernement tant rechercher pour amplifier la durabilité des programmes.

CHAPITRE 05

PRIORITES CLES DE L'EQUIPE DE PAYS DES NATIONS UNIES POUR 2023

Priorités clés de l'equipe de pays des nations unies pour 2023

L'Année 2023 sera marquée par l'implémentation de l'UNDAF révisé. L'équipe pays devra identifier des priorités stratégiques dans lesquelles les agences devront toutes intervenir de manière conjointe.

Operationnalisation du cadre de coopération

UNSDCF

Le nouveau Plan-cadre de Coopération sera l'occasion d'utiliser les nouvelles directives de planification de l'ONU, qui prônent l'intégration et l'utilisation d'approches systémiques dans la définition des réponses pour proposer des approches innovantes et inclusives en appui aux priorités de développement du Congo telles qu'exprimées dans le PND 2022-2026. Dans ce contexte, les questions urgentes notées dans la mise en œuvre de l'UNDAF 2020-2024, continueront d'être explorées.

Soutien au gouvernement du Congo et ses partenaires

En capitalisant sur les acquis de l'année 2022, le Système des Nations Unies continuera à soutenir le Gouvernement du Congo dans ses efforts d'ouverture avec ses partenaires bilatéraux et multilatéraux, aussi bien au niveau politique qu'au niveaux stratégique et programmatique. A cet effet, le SNU s'emploiera à fédérer les synergies et continuer à améliorer la cohérence et la coordination autour des initiatives en appui aux priorités nationales de développement.

Au niveau du partenariat, le SNU entend faire du secteur privé sa priorité en 2023, à travers l'organisation d'un forum national sur le développement durable pour le secteur privé ; ce qui constituera une opportunité de renforcer le partenariat avec ces principaux acteurs dans le but d'inciter les entreprises à s'approprier et à intégrer les ODD et l'approche RSE pour relever les plus grands défis de développement durable dans le pays.

Appui a l'INS

La question des statistiques restera un point essentiel d'action en 2023. De ce fait, le SNU s'engagera à fournir un appui conjoint à l'INS pour faciliter la collecte, l'analyse et la visualisation des données, ainsi que la digitalisation des systèmes d'informations statistiques du Congo.

Ne laisser personne pour compte

L'objectif du SNU au Congo en 2023 est de renforcer la trajectoire des années précédentes. Le but ultime est de ne laisser personne de côté, y compris dans les zones rurales enclavées, et de combattre la pauvreté sous toutes ses formes et dimensions.

Communication

Le Système des Nations Unies renforcera son engagement stratégique avec la presse, élargissant les efforts conjoints de communication, de plaidoyer et de sensibilisation. La vulgarisation de la réforme du système de développement de l'ONU sera une priorité stratégique pour 2023 ; ceci en vue d'assurer une meilleure configuration et une efficacité accrue des activités de développement des

Nations Unies qui visent à soutenir les priorités nationales et les efforts des pays dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

L'ONU renforcera également la communication avec ses partenaires clés afin de les engager aux mécanismes des droits de l'homme. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes seront défendues à tous les niveaux, en particulier en utilisant les opportunités offertes par le processus de réformes nationales, y compris la prise en compte de la loi Mouebara.

Coordination des groupes de résultats

Gouvernance

Pour la prochaine année, le groupe gouvernance entend focaliser ses interventions sur les priorités portant sur :

» • l'offre des agences sur les opportunités à saisir pour le PND 2022-2026 ;

» • La facilité élargie de crédit conclue avec le FMI et les différents appuis budgétaires des autres partenaires (Banque Mondiale, BAD, AFD, UE) qui ouvrent au Gouvernement congolais de perspectives en termes captage des ressources pour le financement des interventions des agences à compter de 2023.

» • la mise en place, en 2023 par arrêté, d'un mécanisme de soumission des rapports périodiques aux organes de supervision de traités ou Comités en vue de permettre au Congo de rattraper le retard enregistré.

Capital Humain

Education

Pour la prochaine année, le groupe sectoriel Education et Formation prévoit focaliser ses interventions sur les quatre priorités suivantes :

• amélioration des acquis scolaires en français et en mathématiques dans le primaire à travers les évaluations (formatives et sommatives) et la formation des enseignants en activité ;

• formation des enseignants du système éducatif sur la pédagogie du numérique dans le cadre de l'enseignement à distance ;

• formation des élèves de l'enseignement primaire et secondaire sur les approches endogènes d'apprentissage numériques et à distance pour stimuler leurs compétences ;

• fourniture des matériels d'apprentissage et les repas scolaires aux enfants vulnérables et marginalisés (enfants réfugiés, autochtones et vivant avec handicap) pour leur garantir une éducation de qualité ;

• contribution à la prévention des VGMS, à la prise en charge et au référencement des victimes de violences vers les prestataires de services appropriés, à travers les clubs scolaires ;

• acquisition du matériel de laboratoire de recherche afin de concilier la théorie dispensée à la pratique.

• Soutien aux écoles dans les milieux ruraux éloignés et enclavés en dotation de matériel et en personnel enseignant.

Sante

Pour la prochaine année, le groupe sectoriel Santé prévoit les activités en lien avec le :

• renforcement de la Gouvernance du secteur de la santé par la mise en place d'une coordination efficace des interventions sous le leadership du ministère de la Santé ;

• renforcement des capacités opérationnelles des structures techniques déconcentrées à la gestion stratégique des districts sanitaires en vue d'améliorer l'offre de services intégrés de santé de qualité ;

• renforcement des capacités de formations sanitaires dans l'offre du paquet de soins de qualité selon le niveau d'offre, avec une priorisations des soins primaires.

Wash perspectives 2023

À la suite des travaux de groupes, les activités suivantes furent validées sur la base des principes relatifs : i) aux activités de renforcement du système, la soutenabilité et de la durabilité, ii) à la prise en compte du changement climatique et iii) aux activités en lien avec le niveau stratégique pour la :

• réalisation d'une analyse financière pour des infrastructures eau et assainissement résilientes au changement climatique (DGH/MEH & Ministère Environnement) ;

• réalisation d'une étude pour des infrastructures WASH adaptées au corridor fluvial (DGH/MEH & MASSAH) ;

• définition du mécanisme de gestion du service en eau potable en milieu rural (ANHYR/MEH) ;

• renforcement du mécanisme de coordination du groupe sectoriel WASH dans les situations d'urgences (DGH/MEH & MASSAH) ;

• élaboration d'une stratégie nationale eau, assainissement et hygiène en milieu scolaire incluant la définition d'une approche progressive et de normes et standards (MEPPSA) ;

• analyse de la situation du WASH dans les établissements de soin (DHPS/MSP) ;

- promotion d'un accès basique à l'assainissement (rural et urbain) (OSC) ;

- promotion du WASH en milieu scolaire (MEPPSA, MEH & OSC).

Pour une bonne coordination locale la coordination sera renforcée pour éviter des duplications. Pour les localités du corridor du fleuve le cas de Makotimpoko, une approche de développement local qui va au-delà du secteur WASH sera nécessaire incluant le diagnostic de l'approvisionnement en eau potable.

Diversification de l'économie

Le groupe se fixe deux catégories de priorités pour l'année 2023 :

- la première porte sur la coordination du groupe de résultats. Au regard des faibles observées durant l'année dernière concernant l'organisation des réunions, une redynamisation est envisagée, mais qui devra être pilotée par le lead du groupe, le DEP du MAEP. Pour ce faire, il est sera important d'envisager aussi l'organisation des réunions à la fois dans les locaux du Gouvernement et dans ceux de la FAO. Le groupe propose à la coordination d'engager une démarche globale d'actualisation des listes des points focaux pour chaque ministère impliqué ;

- la deuxième porte sur les activités proprement dites. Le groupe entend formuler, en étroite collaboration et sous le lead du Gouvernement, la liste des activités à exécuter pour accompagner le PND 2022-2026. Le groupe mettra entièrement à profit son expertise pour assister le Gouvernement dans la mobilisation des ressources nécessaires à l'exécution du plan de travail.

ANNEXES

ANNEXE :

MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET UTILISATION DE FONDS (GROUPES DE RÉSULTATS)

GR 1 : Gouvernance

Effet 1 : « D'ici 2024, les populations bénéficient d'un système de gouvernance amélioré sur le plan institutionnel, démocratique, des droits humains, administratif et économique pour un développement inclusif et participatif, la consolidation de la paix et de l'effort humanitaire. »

Agence du Système des Nations Unies impliquées

Effet 1	BUDGET Prévu (2022) – US$			Ressources Allouées (US$)			Ressources dépensées (US$)		
	Total Ressources par agence	Ressources ordinaires	Ressources mobilisées	Total Ressources par agence	Sur ressources ordinaires	Sur ressources mobilisées	Total Ressources par agence	Ressources ordinaires	Ressources mobilisées
PNUD	575 536	375 536	100 000	475 536	375 536	100 000	480 200	375 536	100 000
UNFPA	469 981	384 981	85 000	469 981	384 981	85 000	469 981	384 981	85 000
FAO	162 708	162 708	0	162 708	162 708	0	45 514	162 708	0
UNHCR	355 000	80 000	0	80 000	80 000	0	75 000	80 000	0
UNICEF	50 000	0	35 000	35 000	0	35000	25 000	0	35 000
UNESCO		0			0			0	
PAM									
Total	**1 613 225**	**1 003 225**	**220 000**	**1 223 225**	**1 003 225**	**220 000**	**1 095 695**	**1 003 225**	**220 000**

GR 2 : Capital Humain

Effet 2 : D'ici 2024, les enfants (filles et garçons), les jeunes et adultes (hommes et femmes) dans les zones ciblées ont un accès accru aux services éducatifs inclusifs et de qualité dans les systèmes formel et non formel.

Effet 2	BUDGET Prévu (2022) – US$			Ressources Allouées (US$)			Ressources dépensées (US$)		
	Total Ressources par agence	Ressources ordinaires	Ressources mobilisées	Total Ressources par agence	Sur ressources ordinaires	Sur ressources mobilisées	Total Ressources par agence	Ressources ordinaires	Ressources mobilisées
UNICEF	4825219	110000	4715219	4061902	110000	3951902	2723557	110000	2613,57
PAM	8547757	0	8547757	8 547 757	0	8 547 757	8 547 757	0	8 547 757
HCR	62175	0	62 175	62 175	0	62175	62 175	0	62 175
UNESCO	1660570	209 000	1 451 570	1 660 570	209 000	1451570	1 660 570	209 000	1660570
Total	**15 095 721**	**319 000**	**14 776 721**	**14 332 404**	**319 000**	**14 013 404**	**12 994 059**	**319 000**	**12 884 059**

Effet 3 : D'ici 2024, les populations ont un accès équitable à des paquets de soins et services de santé essentiels de qualité (y compris la nutrition, l'eau, l'hygiène et l'assainissement), à une sécurité sanitaire, à une protection sociale pour valoriser le capital humain et garantir le dividende démographique

Agence du Système des Nations Unies impliquées

Wash

	BUDGET Prévu (2022) – US$			Ressources Allouées (US$)			Ressources dépensées (US$)		
	Total Ressources par agence	Ressources ordinaires	Ressources mobilisées	Total Ressources par agence	Sur ressources ordinaires	Sur ressources mobilisées	Total Ressources par agence	Ressources ordinaires	Ressources mobilisées
UNICEF	1 661 109	456 321	241 655	697 975	456 321	241 655	939 425	456 321	241 655
UNHCR	270 179	101 393	0	101 393	101 393	0	101 393	101 393	0
Total	**1 931 288**	**557 714**	**241 655**	**799 368**	**557 714**	**241 655**	**1 040 818**	**557 714**	**241 655**

SANTE – NUTRITION

Effet 3 (partie santé-Nutrition)	BUDGET Prévu (2022) – US$			Ressources Allouées (US$)			Ressources dépensées (US$)		
	Total Ressources par agence	Ressources ordinaires	Ressources mobilisées	Total Ressources par agence	Sur ressources ordinaires	Sur ressources mobilisées	Total Ressources par agence	Ressources ordinaires	Ressources mobilisées
UNFPA	1 342 966	212 000	1 130 966	1 342 966	212 000	1 130 966	821 331	212 000	609 331
UNICEF	7 723 974	0	7 723 974	7 865 915	0	7 865 915	7 462 991	0	7 462 991
PNUD	21 951 165	0	21 951 165	21 951 165	0	21951165,27	12 098 547	0	12 098 547
OMS	883 027	0	883 027	883 027	0	883027	883 027	0	883 027
PAM	600 000	0	600 000	600 000	0	600000	600 000	0	600 000
UNHCR	1 100 000	0	1 100 000	801 480	0	801480	641 184	0	641 184

Protection Sociale

Effet 3 (partie Protection sociale)	BUDGET Prévu (2022) – US$			Ressources Allouées (US$)			Ressources dépensées (US$)		
	Total Ressources par agence	Ressources ordinaires	Ressources mobilisées	Total Ressources par agence	Sur ressources ordinaires	Sur ressources mobilisées	Total Ressources par agence	Ressources ordinaires	Ressources mobilisées
UNFPA	588 062	0	588 062	588 062	0	588 062	550 097	0	588 062
UNICEF	175 000	225	70 000	70 000	225	70 000	225 000	225	70 000
PAM	3 000 000	0	2 545 455	2 545 455	0	2545455		0	2 545 455
HCR	850 000	0	390 000	390 000	0	390000	380 000	0	390 000
Total	**4 613 062**	**225**	**3 593 517**	**3593517,09**	**225**	**3 593 517**	**1155097,09**	**225**	**3 593 517**

Total effet 3

Effet 3 (consolidé)	BUDGET Prévu (2022) – US$			Ressources Allouées (US$)			Ressources dépensées (US$)		
	Total Ressources par agence	Ressources ordinaires	Ressources mobilisées	Total Ressources par agence	Sur ressources ordinaires	Sur ressources mobilisées	Total Ressources par agence	Ressources ordinaires	Ressources mobilisées
UNFPA	1 931 028	212 000	1 719 028	1 931 028	212 000	1 719 028	1 371 428	212 000	1 197 393
UNICEF/ santé	9 560 083	456 546	8 035 629	8 633 890	456 546	8 177 570	8 627 416	456 546	7 774 646
PNUD	21 951 165	0	21 951 165	21 951 165	0	21951165,27	12 098 547	0	12 098 547
OMS	883 027	0	883 027	883 027	0	883027	883 027	0	883 027
PAM	3 600 000	0	3 145 455	3 145 455	0	3145455	600 000	0	3 145 455
UNHCR	2 220 179	101 393	1 490 000	1 292 873	101 393	1191480	1 122 577	101 393	1 031 184
UNICEF	1 661 109	456 321	241 655	697 975	456 321	241 655	939 425	456 321	241 655
UNHCR	270 179	101 393	0	101 393	101 393	0	101 393	101 393	0
Total	**42 076 770**	**1 327 653**	**37 465 958**	**38 636 807**	**1 327 653**	**37 309 379**	**25 743 813**	**1 327 653**	**26 371 906**

GR 3 : DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE

Effet 4 : D'ici 2024, les populations les plus défavorisées dans les zones ciblées mettent en œuvre des activités économiques diversifiées, durables, résilientes aux changements climatiques, créatrices d'emplois divers et de revenus dans les domaines de l'agriculture durable, la sécurité alimentaire, l'écotourisme, en respectant les normes environnementales.

Agences impliquées :

Effet 4	BUDGET Prévu (2022) – US$			Ressources Allouées (US$)			Ressources dépensées (US$)		
	Total Ressources par agence	Ressources ordinaires	Ressources mobilisées	Total Ressources par agence	Sur ressources ordinaires	Sur ressources mobilisées	Total Ressources par agence	Ressources ordinaires	Ressources mobilisées
FAO	12480000	5 780 000	6 700 000	9 319 509	319 509	9 000 000	2 171 342	208 915	1 962 427
PNUD	4843141	4 843 141	0	3 306 460	3 306 460	0	3 250 000	3 250 000	0
PAM	51319419	13 246 879	38 072 540	1 437 086	1 437 086	0	714 671	0	714 671
UNHABITAT	4532000	222 000	4 310 000	15 000	15 000	0	15 000	15 000	0
FIDA	0	0	0	0	0	0	0	0	0
UNESCO	215000	120 000	95 000	0	0	0	0	0	0
Total	73 389 560	24 212 020	49 177 540	14 078 055	5 078 055	9 000 000	6 151 013	3 473 915	2 677 098

Bilan global 2022

Effet	BUDGET Prévu (2021) – US$			Ressources Allouées (US$)			Ressources dépensées (US$)		
	Total Ressources par agence	Ressources ordinaires	Ressources mobilisées	Total Ressources par agence	Sur ressources ordinaires	Sur ressources mobilisées	Total Ressources par agence	Ressources ordinaires	Ressources mobilisées
Effet 1	1 613 225	1 003 225	220 000	1 223 225	1 003 225	220 000	1 095 695	1 003 225	220 000
Effet 2	15 095 721	319 000	14 776 721	14 332 404	319 000	14 013 404	12 994 059	319 000	12 884 059
Effet 3	40 145 482	769 939	37 224 304	37 837 439	769 939	37 067 725	24 702 995	769 939	26 130 252
Effet 4	73 389 560	24 212 020	49 177 540	14 078 055	5 078 055	9 000 000	6 151 013	3 473 915	2 677 098
Total	**130 243 988**	**26 304 184**	**101 398 565**	**67 471 123**	**7 170 219**	**60 301 129**	**44 943 762**	**5 566 079**	**41 911 409**

Liens vers les principaux documents des agences

UNCT au Congo	https://congo.un.org/
UNDP au Congo	https://www.undp.org/fr/congo
UNIC au Congo	https://unic.un.org/directoryweb/Office.aspx?id=16
UNICEF au Congo	https://www.unicef.org/congo/
UNFPA au Congo	https://congo.unfpa.org/
OMS Congo	https://www.afro.who.int/fr/countries/congo
UNESCO CONGO	https://en.unesco.org/countries/congo
FAO au Congo	https://www.fao.org/congo/notre-bureau/fr/
UNCHR au Congo	https://www.unhcr.org/republic-of-the-congo.html
PAM au Congo	

Liste des abréviations et acronymes

AGR :	Activités Génératrices de Revenus
ANDVC :	Association nationale des aveugles et déficients visuels du Congo
COUSP :	Centre des Opérations d'Urgence de Santé Publique
CCC :	Communication pour le changement de comportement
CPN :	Consultation Prénatale
EPU :	Examen Périodique Universel
FAO :	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FIDA :	Fond International de Développement Agricole
IJSB :	Institut des Jeunes Sourds de Brazzaville
INAC :	Institut National des Aveugles du Congo
MID :	Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
OAPI :	Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle
ODD :	Objectifs de Développement Durable
OMS :	Organisation Mondiale de la Santé
ONUDI :	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
ONU-Habitat :	Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains
ONUSIDA :	Programme Commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
PAM :	Programme Alimentaire Mondial
PCI :	Prévention et Contrôle des Infections
PCIME :	Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfance
PNAE :	Programme National d'Action pour l'Environnement
PND :	Plan National de Développement
PNDS :	Plan National de Développement Sanitaire
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE :	Programme des Nations pour l'Environnement
PNUAD :	Plan-cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement
PTA :	Plan de Travail Annuel
PTBA :	Programme de Travail et Budget Annuel
PTF :	Partenaires Techniques et Financiers
PTME :	Prévention de la Transmission du VIH de la Mère à l'Enfant
PVVIH :	Personne vivant avec le VIH
RENAPC :	Réseau National des Associations des Positifs du Congo
SNU :	Système des Nations Unies
STEM :	Science, Technologie, Ingénierie et Mathématiques
UNCT :	United Nations Country Team
UNESCO :	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNFPA :	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNHCR :	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
UNICEF :	Fonds International de Secours à l'Enfance des Nations Unies
VBG :	Violence basée sur le Genre
VIH/SIDA :	Virus de l'Immunodéficience Humaine/Syndrome d'Immunodéficience Acquise

NATIONS UNIES
RÉPUBLIQUE DU CONGO

NATIONS UNIES EN RÉPUBLIQUE DU CONGO
Bureau du Coordonnateur Résident
des Nations Unies en République du Congo
Avenue du Maréchal Foch, 99324 Brazzaville
République du Congo
Tél.:+242 06 660 85 76 / +242 667 75 99
: @UN_Congo
: UNRepduCongo
: Nations Unies en République du Congo
:congo.un.org